

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

CAHIER THÉMATIQUE CONTEXTE URBAIN & PATRIMOINE BÂTI



BP 90016 - 54470
Thiaucourt Regnieville Cedex

03 83 81 91 69
accueil@cc-madetmoselle.fr
www.cc-madetmoselle.fr

PROCÉDURE EN COURS

Élaboration du PLUi

**Projet arrêté en
Conseil
Communautaire le
06 mars 2025**

Prescription

D.C.C. 28/05/2019

AGURAM
AGENCE D'URBANISME
D'AGGLOMÉRATIONS DE MOSELLE

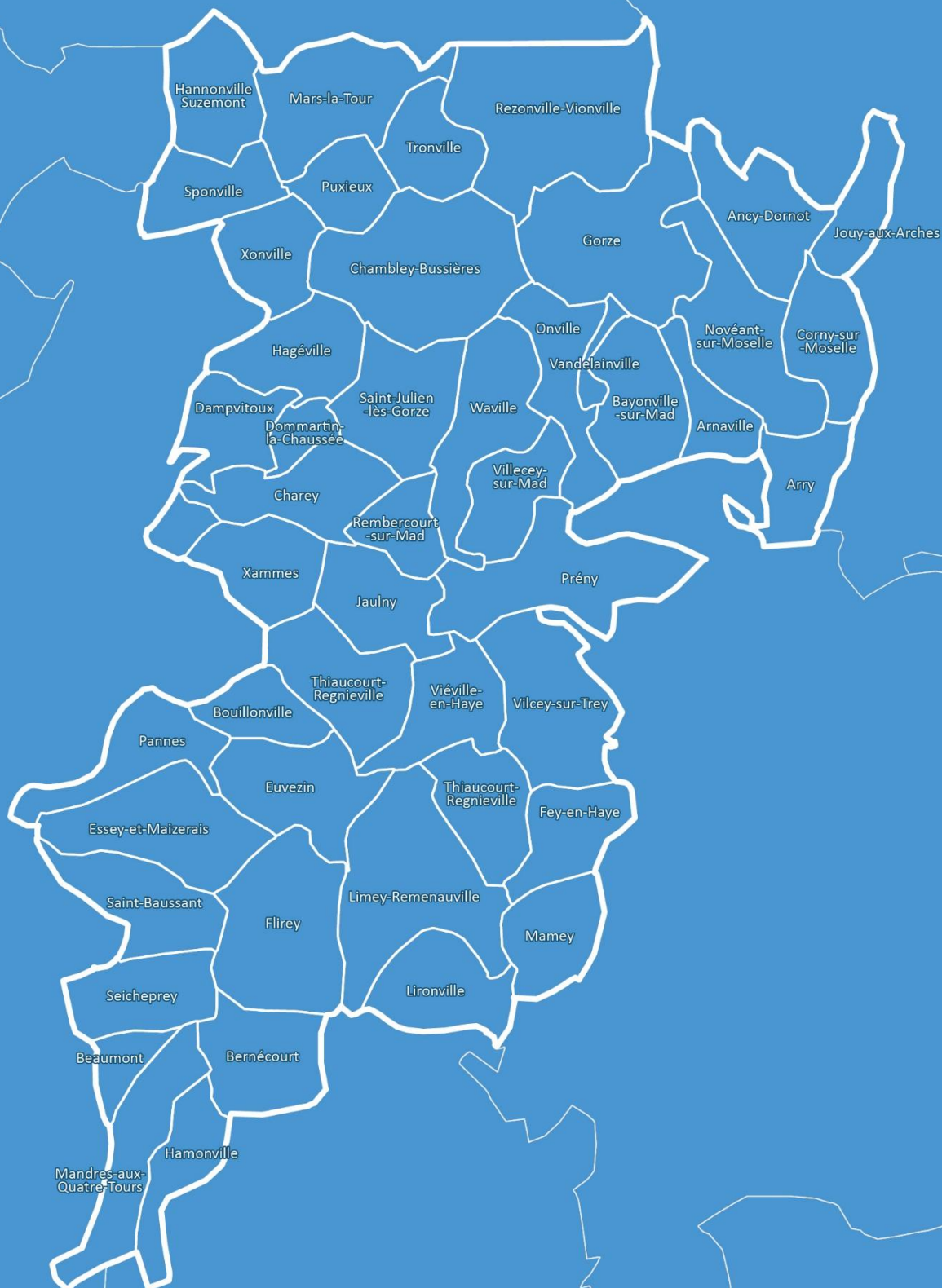


TABLE DES MATIÈRES

1. CONTEXTE URBAIN	5
1.1. Morphologies urbaines	5
A. Les typologies urbaines et paysagères	5
B. La caractérisation des villages de la CCM&M	6
1.2. Les morphologies urbaines originelles	10
A. Le « <i>village-rue</i> » linéaire, une forme traditionnelle en Lorraine	10
B. Le « <i>village-rue</i> » étagé, adapté à un relief particulier	14
C. Le « <i>village-tas</i> », une typologie moins habituelle	16
D. Le « <i>village mixte</i> », une combinaison du « <i>village-rue</i> » et « <i>village-tas</i> »	17
E. Le « <i>village quadrillé</i> » et son organisation viaire complexe	20
F. La « <i>cité fortifiée</i> », une compacité du centre historique de Thiaucourt-Regniéville	21
G. Flirey, village hérité de la première phase de reconstruction	22
1.3. Les évolutions urbaines et leurs influences	25
A. Les communes étirées par la périurbanisation et la résidentialisation	25
B. Identification des sous-ensembles bâtis	35
1.4. Les densités et tailles moyennes des parcelles	44
A. Les densités dans les communes de la vallée de la Moselle	44
B. Les densités dans les communes du vallon du Rupt de Mad	48
C. Les densités dans les communes du Pays Haut	50
D. Les densités dans les communes du plateau de Haye	52
2. PATRIMOINE BATI ET VEGETAL	55
2.1. La prise en compte du patrimoine historique	55
A. Définition et caractéristiques patrimoniales propres au territoire	55
B. Le patrimoine au sens du SCoTAM	56
C. Les mesures de protection existantes	56
2.2. Le patrimoine bâti identitaire du territoire	64
A. L'identification du patrimoine vernaculaire lorrain	64
B. Les spécificités architecturales de l'intercommunalité	65
2.3. Le patrimoine seigneurial	71
A. Les châteaux	71

B.	Les maisons fortes _____	73
C.	Les maisons de maîtres et maisons bourgeoises _____	74
2.4.	Le patrimoine religieux _____	77
A.	Les âtres fortifiés médiévaux _____	77
B.	Les édifices religieux anciens _____	79
C.	Les églises de la reconstruction _____	83
D.	La réflexion autour du « <i>devenir des églises du territoire</i> » _____	88
2.5.	Le patrimoine militaire _____	91
A.	La Guerre franco-allemande de 1870 _____	91
B.	Les traces importantes du premier conflit mondial _____	92
C.	Les héritages de la seconde guerre mondiale _____	98
2.6.	Le patrimoine complémentaire _____	106
A.	Le patrimoine ferroviaire _____	106
B.	Le patrimoine hydraulique _____	112
C.	Le petit patrimoine bâti _____	115
3.	SYNTHÈSE DES ENJEUX _____	119

DIAGNOSTIC // PAYSAGE ET CONTEXTE URBAIN

1. CONTEXTE URBAIN

1.1. MORPHOLOGIES URBAINES

Le présent diagnostic **analyse les différentes formes des bourgs et villages originels, afin de comprendre les rapports entre ces morphologies urbaines et leurs situations géographiques et topographiques**. En parallèle, il **décrypte les évolutions urbaines et les éléments déclencheurs qui permettent ces développements**. Enfin, il met en exergue **les diverses caractéristiques urbaines et architecturales**, et permet d'y adosser **des enjeux de préservation et/ou d'évolution adaptés**.

A. Les typologies urbaines et paysagères

Les **différentes silhouettes villageoises**, dispersées sur le territoire, **participent qualitativement à l'animation du paysage** de la Communauté de Communes Mad & Moselle (CCM&M). Depuis plusieurs décennies ces formes villageoises ont fortement évolué. Les extensions urbaines sont encore plus marquées dans les communes attractives de l'intercommunalité dont **la structure villageoise originelle, avalée par les tissus pavillonnaires, perd en lisibilité**. Il est pourtant essentiel de repérer **ces formes de villages originels** car elles **regroupent une grande majorité du patrimoine urbain et architectural à préserver**. Elles permettent de **comprendre l'évolution des tissus artificialisés et les dynamiques locales à l'origine de ces mutations**. La réinterprétation de ces formes urbaines est également essentielle avant d'envisager le développement urbain contemporain.

En Lorraine, il existe deux formes traditionnelles de villages :

- ◆ **Les villages-rues**, composé d'un ensemble de constructions jointives implantées de part et d'autre d'un axe, le plus souvent routier, avec de larges usoirs liés à l'héritage agricole ;
- ◆ **Les villages-tas** qui correspondent à un groupement de maisons réparties, sans linéarité, autour d'un bâtiment emblématique (église ou château), d'un carrefour ou encore d'une place.

Au sein du territoire de la CCM&M, principalement rural, **6 grands types de formes villageoises originelles** se distinguent :

- 1 le village-rue et sa forme linéaire**, répartie le long d'une route principale ou d'un cours d'eau. C'est la morphologie la plus fréquente au sein du territoire ;
- 2 le village-rue étagé** qui s'adapte à la situation topographique de la commune avec des voies finissant en impasse s'ouvrant parfois sur des cours urbaines ;
- 3 le village-tas**, qui se regroupe le plus souvent autour de l'église, permettant l'émergence d'un noyau villageois ;
- 4 le village mixte**, combinant deux typo-morphologies différentes, le plus souvent le village-rue et le village-tas ;
- 5 le village quadrillé**, qui fonctionne avec un maillage de rues très organisé créant des îlots bâtis ;
- 6 la ville fortifiée**, correspondant à la cité de Thiaucourt-Regniéville entourée autrefois d'un mur d'enceinte. Le centre historique est caractérisé par **un tissu urbain dense, décomposé en plusieurs îlots urbains**.

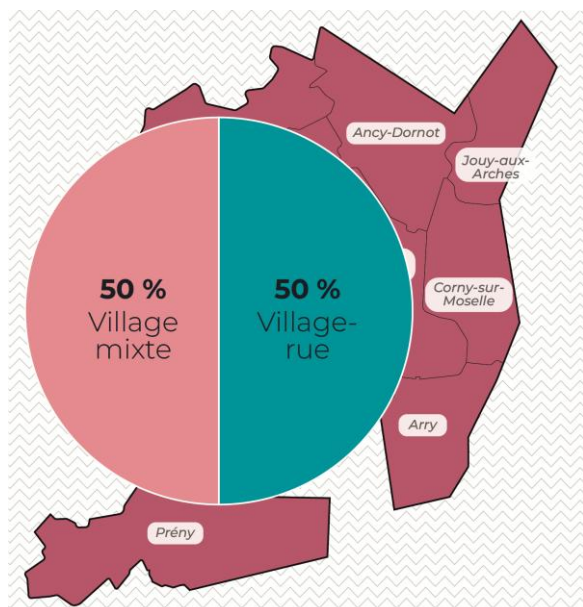
Ces morphologies villageoises traditionnelles ont, pour la majorité d'entre-elles, fortement évolué depuis leurs origines, principalement par le biais **d'importants lotissements**. Ces tissus en extension urbaine se catégorisent en plusieurs formes :

- ◆ **Les extensions linéaires**, le long d'un axe routier, qui viennent poursuivre la morphologie initiale des villages-rues ;
- ◆ **Les extensions quadrillées**, basées elles-aussi sur le maillage d'origine à plusieurs voies ;
- ◆ **Les extensions éclatées/étalées**, qui résultent d'un développement urbain plus important, avec la présence de plusieurs quartiers aux fonctions distinctes. Ces formes s'expliquent notamment avec la création de nouveaux lotissements dont la vocation est principalement résidentielle.

B. La caractérisation des villages de la CCM&M

Ces typologies urbaines sont en étroite relation avec les différentes unités et sous-unités paysagères qui composent le territoire de Mad & Moselle. C'est pourquoi il est intéressant de les catégoriser au sein des tableaux qui suivent :

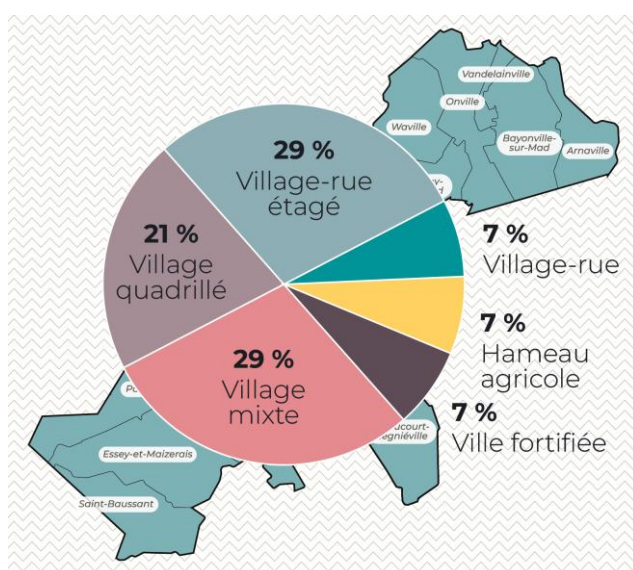
Côtes, buttes témoins et vallée de la Moselle	Morphologie originelle	Évolution morphologique
Ancy-sur-Moselle	Village mixte	Extension linéaire et étalée (<i>lotissement</i>)
Arry	Village-mixte	Extension linéaire et étalée (<i>lotissement</i>)
Corny-sur-Moselle	Village-rue	Extension linéaire et étalée (<i>lotissement</i>)
Gorze	Village mixte	Extension linéaire et étalée (<i>lotissement</i>)
Jouy-aux-Arches	Village-rue	Extension linéaire et étalée (<i>lotissement</i>)
Novéant-sur-Moselle	Village mixte	Extension linéaire et étalée (<i>lotissement</i>)
Prény	Village-rue (<i>fer à cheval</i>)	Extension linéaire



Les morphologies urbaines originelles de communes localisées au niveau des côtes, des buttes témoins et de la vallée de la Moselle respectent majoritairement la forme traditionnelle de type « *village-rue* ». Ces villages anciennement viticoles s'adaptent au relief en venant s'implanter parallèlement à la Moselle et aux coteaux boisés. Certains villages, comme Corny-sur-Moselle, complètement détruit pendant la Deuxième Guerre mondiale, sont des héritages de la seconde reconstruction permettant de retravailler la morphologie originelle du « *village-rue* ».

On retrouve également quelques villages mixtes combinant « *village-rue* » et « *village-tas* » comme à Novéant-sur-Moselle qui s'est développé à partir de deux anciens hameaux en proposant une morphologie de type « *village-rue* ».

Vallon du Rupt de Mad	Morphologie originelle	Évolution morphologique
Arnaville	Village mixte	Extension linéaire
Bayonville-sur-Mad	Village-rue étagé (<i>aître fortifié</i>)	Extension linéaire
Bouillonville	Village-rue (<i>fer à cheval</i>)	Extension linéaire
Essey-et-Maizerais	Village quadrillé	Extension quadrillée
Euvezin	Village quadrillé	-
Jaulny	Village mixte	Extension linéaire
Onville	Village-rue étagé (<i>aître fortifié</i>)	Extension linéaire et étalée (<i>lotissement</i>)
Pannes	Village mixte	Extension linéaire
Rembercourt-sur-Mad	Village-rue étagé	Extension linéaire
Saint-Baussant	Hameaux agricoles éclatés	Extension linéaire
Thiaucourt-Regniéville	Ville fortifiée	Extension linéaire et étalée (<i>lotissement</i>)
Vandelainville	Village-rue étagé (<i>aître fortifié</i>)	Extension linéaire
Villecey-sur-Mad	Village quadrillé (<i>aître fortifié</i>)	Extension quadrillée
Waville	Village mixte	Extension linéaire et étalée (<i>lotissement</i>)

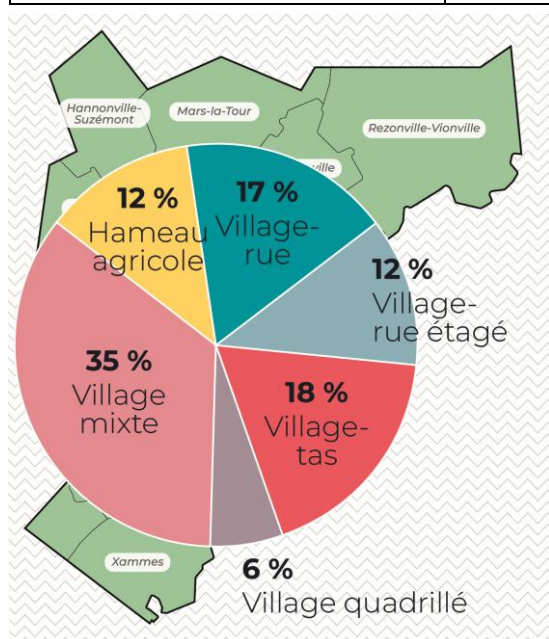


Au sein de l'entité paysagère du vallon du Rupt de Mad, on retrouve principalement des villages présentant une morphologie de type « *village-rue* » mais étagée sur les versants des coteaux boisés du Rupt de Mad. Cette organisation urbaine, principalement utilisée dans les communes anciennement viticoles, vient créer de nombreuses voiries en impasses formant des cours urbaines au sein des villages.

On retrouve au sein de cet ensemble paysager quelques villages mixtes comme à Jaulny dont le bâti se regroupe à l'origine autour de son église et son château avant de se développer de façon linéaire le long de la Grande Rue. On identifie également trois villages présentant une structure quadrillée basée sur un maillage viaire complexe.

Enfin, on note la présence de l'ancienne cité médiévale fortifiée de Thiaucourt qui vient s'implanter dans une boucle du Rupt de Mad.

<i>Pays Haut et plaine de la Woèvre (partie nord)</i>	<i>Morphologie originelle</i>	<i>Évolution morphologique</i>
Chambley	Village quadrillé	Extension linéaire et étalée (<i>lotissement</i>)
<i>Bussièrès</i>	<i>Hameau agricole</i>	Extension linéaire
Charey	Village-tas	-
Dampvitoux	Village quadrillé	Extension linéaire
Dommartin-la-Chaussée	Village-tas	-
Hagéville	Village quadrillé	Extension linéaire
<i>Les Champs</i>	<i>Hameau agricole</i>	Extension linéaire
Hannonville-Suzémont	Village mixte	Extension linéaire et étalée (<i>lotissement</i>)
Mars-la-Tour	Village-rue	Extension linéaire et étalée (<i>lotissement</i>)
Puxieux	Village-rue	Extension linéaire et étalée (<i>lotissement</i>)
Rezonville	Village-rue étagé	Extension linéaire
Vionville	Village-rue étagé	Extension linéaire
Saint-Julien-lès-Gorze	Village mixte	Extension linéaire
Sponville	Village-tas	Extension linéaire
Tronville	Village mixte	Extension linéaire
Xonville	Village-rue	Extension linéaire
Xammes	Village mixte	Extension linéaire

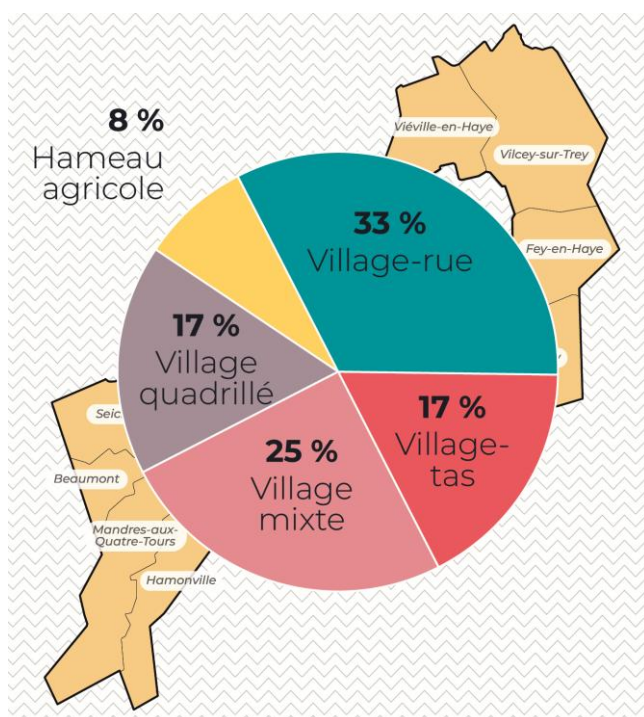


Le Pays Haut, ainsi que la partie nord de la plaine de la Woèvre, sont caractérisés par un nombre plus important de villages mixtes. La commune d'Hannonville-Suzémont est un bon exemple de cette morphologie. Le village présente un front bâti continu qui s'organise de part et d'autre de la rue principale (Grande Rue) et débouche sur un ensemble bâti regroupé autour de l'église.

Avec les communes de Charey, Dommartin-la-Chaussée et Sponville, la partie nord-ouest de l'intercommunalité concentre la majorité des morphologies de type « village-tas » du territoire.

Cet ensemble paysager présente également plusieurs villages de type « village-rue » avec notamment la spécificité des communes de Rezonville et Vionville (aujourd'hui fusionnées) qui s'organisent selon un tissu bâti linéaire étagé sur trois niveaux.

<i>Plateau de Haye et plaine de la Woèvre (partie sud)</i>	<i>Morphologie originelle</i>	<i>Évolution morphologique</i>
Beaumont	Village-rue	Extension linéaire
Bernécourt	Village mixte	Extension linéaire
Fey-en-Haye	Hameau agricole	Extension linéaire
Flirey	Village-rue (en « L »)	Extension linéaire
Hamonville	Village-tas	Extension éclatée/étalée (<i>lotissement</i>)
Lironville	Village mixte	Extension linéaire
Limey-Remenauville	Village-rue	Extension linéaire et étalée (<i>lotissement</i>)
Mamey	Village quadrillé	Extension quadrillée et étalée (<i>lotissement</i>)
Mandres-aux-Quatre-Tours	Village mixte	Extension linéaire
Seicheprey	Village quadrillé	Extension linéaire
Vieville-en-Haye	Village-rue	Extension linéaire
Vilcey-sur-Trey	Village tas	Extension linéaire



Aucune morphologie originelle spécifique ne se distingue au niveau du plateau de Haye et de la plaine de la Woèvre au sud de l'intercommunalité. Dans cette partie du territoire, le bâti ancien a été fortement touché par les conflits de la Première Guerre mondiale.

Les entités urbaines les plus anciennes datent donc en majorité de la **première phase de reconstruction des années 1920**. Au sein des morphologies urbaines de type « **village-rue** » on peut distinguer le village de Flirey reconstruit par l'architecte nancéien Émile ANDRÉ. Remarquable par la qualité de sa construction, il est considéré aujourd'hui comme un **modèle d'urbanisme**.

Le village de Bernécourt, lui aussi fortement détruit lors des combats, s'est réorganisé autour de son église et son lavoir avant de poursuivre son développement linéaire le long de la Grande Rue. On peut également citer la commune de Seicheprey qui présente une morphologie

originelle de type « **quadrillée** » avec un maillage viaire important qui s'organise autour de l'église.

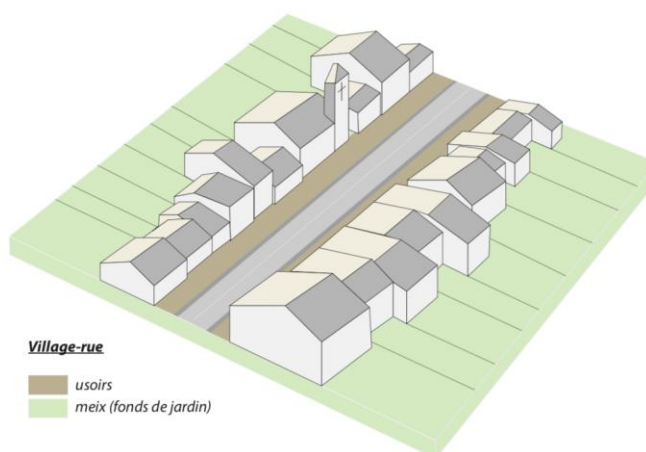
1.2. LES MORPHOLOGIES URBAINES ORIGINELLES

En 2016, la population de la Communauté de communes était de **20 183 habitants** contre **20 621 habitants en 2011 accusant ainsi une légère baisse démographique (-2 %)**. En se basant sur sa densité, la Communauté de Communes Mad & Moselle s'apparente plutôt à **un territoire rural**. En effet, La densité de population est plus faible que la moyenne départementale (43 hab/km² contre 168 hab/km² en Moselle) et le territoire est principalement composé de communes rurales. La partie nord-est du territoire appartenant à l'ancienne Communauté de Communes du Val de Moselle est plus dense que le reste de l'intercommunalité correspondant à l'ancienne Communauté de Communes du Chardon Lorrain (105 hab/km² contre 32 hab/km²). La structure historique de ces villages répond à plusieurs principes urbanistiques qui permettent d'identifier facilement ces cœurs villageois originels :

- ◆ L'utilisation d'une **forme traditionnelle du village lorrain**, héritée du Moyen-Âge, avec le village-rue : répartition régulière des habitations de part et d'autre de la rue, maisons mitoyennes alignées sur rue avec larges usoirs et couronne de vergers et de jardins à l'arrière des habitations (meix) ;
- ◆ La présence **d'une densité bâtie plus forte** comparativement aux extensions récentes : petites parcelles en lanières, emprise au sol des habitations plus importante ;
- ◆ **L'implantation d'un élément patrimonial** (église, château) ou fonctionnel (mairie, salle des fêtes) permettant de marquer le centre historique du village et d'organiser sa morphologie ;
- ◆ La **caractérisation architecturale** (faîtage parallèle à la rue, utilisation de tuiles rouges) **et patrimoniale** (encadrements des ouvertures en pierre de taille, pierre de Jaumont, calvaires en façade).

A. Le « village-rue » linéaire, une forme traditionnelle en Lorraine

Cette organisation urbaine en forme de « *village-rue* » est largement utilisée en Lorraine et sur le territoire de la CCM&M. Elle répond à **des besoins** à la fois **architecturaux, sociaux et économiques**. Cette morphologie spécifique est représentée par une implantation de constructions jointives et alignées de part et d'autre d'un axe (route, ruisseau, etc.). Elle résulte des pratiques de l'époque où les propriétaires cherchaient à bénéficier, à la fois d'un accès direct sur la route principale du village, et sur leur propriété agricole. Cela explique également la **forme du parcellaire** implanté perpendiculairement à la rue et constitué de **longues lanières étroites** correspondant, dans la plupart des cas, à la **largeur de l'habitation**.



L'entité paysagère la plus concernée par ces morphologies originelles de types « *village-rue* » sont les « *côtes, les buttes témoins et la vallée de la Moselle* » située au nord-est du territoire intercommunal. Dans ce secteur, où il existe plusieurs contraintes topographiques, les villages s'implantent entre la Moselle et ses côtes. Les façades sur rue des habitations sont très étroites, accolées à la grange et bénéficient d'un espace de jardin et de verger (meix) sur l'arrière de parcelles en lanières. **Les constructions, implantées tout au long de la rue principale, sont séparées de la voirie par un usoir** qui offre un bel espace de respiration dans la traversée urbaine. Il existe une certaine contradiction entre l'avant des façades, alignées de façon très homogène dans l'ordonnancement des travées (logis/étale/grange), et l'arrière des habitations donnant sur le jardin ou la cour d'agrément qui présente des façades disparates (décrochements, hauteur différente, adjonctions ou dépendances). L'organisation très structurée du bâti, qui donne sur l'espace public, contraste avec la partie arrière, privée, plus éclectique dans sa disposition. Ces anciens villages viticoles ont été durement touchés lors des combats de la Seconde Guerre mondiale et leur reconstruction a permis d'améliorer la trame urbaine originelle. Les villages de Corny-sur-Moselle et de Jouy-aux-Arches illustrent parfaitement cette morphologie traditionnelle de *village-rue* repensée.

A.1. Les « villages-rue » implantés dans la vallée de la Moselle

Le village de Dornot, aujourd'hui fusionné à la commune d'Ancy-sur-Moselle, s'est développé perpendiculairement à la Moselle en respectant la morphologie traditionnelle de village-rue. La majeure partie des bâtiments de la commune a été construite durant le XIX^{ème} siècle. Ils s'implantent de part et d'autre de la rue principale du village nommée *Grand Rue* et d'axes secondaires les rues *de la Paule* et *de Rovier* ce qui donne au village une organisation en *T*. Dornot est le théâtre de combats destructeurs durant la Seconde Guerre mondiale et de nombreux bâtiments ont été reconstruits en 1950 dont notamment les *chalets* que l'on érige en toute hâte, sous l'église, à l'emplacement d'anciennes vignes.

Le village de Jouy-aux-Arches s'implante lui aussi en respectant la typologie traditionnelle du *village-rue* le long de la Moselle sur une longueur de presque deux kilomètres. On remarque tout de même une concentration un peu plus dense du bâti à proximité des arches gallo-romaines et à proximité de l'église. Le long du village, l'implantation de plusieurs maisons bourgeoises ou de maîtres entourées de très grandes propriétés, donne la sensation d'un tissu plus lâche. La rue principale du village-rue a également été déviée au niveau de la Mairie pour des raisons de meilleure desserte avec la réalisation d'une route plus directe et plus en hauteur par rapport à la Moselle.



ANCY-DORNOT – DORNOT, UN « VILLAGE-RUE » RECONSTRUIT EN PARTIE APRÈS LA SECONDE GUERRE MONDIALE



JOUY-AUX-ARCHES – UN « VILLAGE-RUE » ÉTIRÉ

Organisation du bâti – Vallée de la Moselle : « Villages-rue » et « villages mixtes »

- Dans les anciennes communes viticoles (Ancy-Dornot, Novéant-sur-Moselle, Gorze) implantées en rive gauche de Moselle, les usoirs sont souvent absents, même si on note quelques exceptions (rue du château à Novéant-sur-Moselle). La chaussée et les trottoirs sont étroits ce qui entraîne des problématiques de stationnement dans ces villages où la topographie est contraignante. Les villages, localisés sur la rive droite (Corny-sur-Moselle, Jouy-aux-Arches, Arry), particulièrement touchés lors du deuxième conflit mondial, ont été reconstruits et présentent des usoirs, publics ou privés, larges et aménagés (stationnement, cheminement piéton, etc.).
- Les volumes des constructions varient entre les maisons de ville ou villageoises et leurs dépendances, dont les hauteurs sont souvent limitées à un étage, les maisons vigneronnes, les immeubles de rapport, les corps de ferme (ou bâtisses agricoles), et quelques maisons de maîtres ou bourgeoises. Ces dernières présentent de beaux percements réguliers et ponctués de modénatures.
- Le bâti constitue le plus souvent un front bâti continue sur rue, même si on remarque quelques décrochés qui viennent créer des ruptures dans cet alignement bâti (corps de ferme, maisons bourgeoises ou de maîtres implantées en retrait, bâtiment public).
- Les annexes s'organisent en arrière de parcelle, hormis certaines granges donnant sur rue, intégrées au volume de l'habitation ou non.

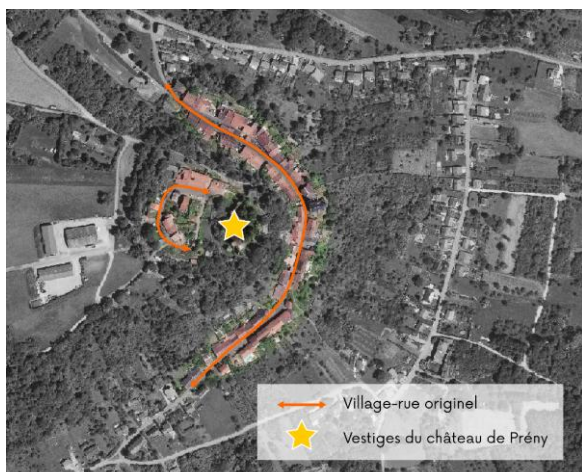
- **Le faîtage des constructions, à deux pans, est en grande majorité parallèle à la rue.** Certaines demeures bourgeoises ou constructions, aux angles de rue, sont à quatre pans. Elles se distinguent aussi par leurs volumes imposants, principalement à Jouy-aux-Arches ou Novéant-sur-Moselle.
- **Les entrées ou centres des villages sont marqués par des constructions caractéristiques** (corps de ferme, palais abbatial de Gorze, équipements publics, etc.).

A.2. Les formes spécifiques de « *village-rue* »

En dehors de cette entité paysagère, des communes, encore rurales, ont conservé leurs structures urbaines initiales, héritage d'une activité agricole et viticole très importante. C'est le cas des communes de Prény, située sur les côtes de Moselle, et de Bouillonville implantée dans le vallon du Rupt de Mad. Ces deux villages respectent la typologie traditionnelle de *village-rue* mais ont la caractéristique de présenter un tissu bâti ancien en forme de *fer à cheval*.

Prény est un village de front de côte, accroché au flanc d'une butte de la vallée de la Moselle. La structure du village est liée à la topographie du site. Il s'agit d'un village-rue qui s'est développé en arc de cercle ou *fer à cheval*, le long des courbes de niveau. Chacun de ces arcs bâtis est séparé par une trame végétale de vergers et de boisements. Le bâti est dense et continu de part et d'autre de la rue principale. Les rues sont étroites, ce qui engendre des problèmes de stationnement et de sécurité de circulation. La topographie explique ici l'absence d'usoirs pourtant caractéristiques des villages traditionnels lorrains. Le village encadre le château de Prény, construit sur un promontoire naturel, sur le point le plus haut du village. Cet édifice se détache des maisons d'habitations implantées à proximité.

Le village de Bouillonville est implanté entre une falaise et la boucle d'un méandre du Rupt de Mad. On retrouve les mêmes caractéristiques urbaines avec un étroit couloir urbain formé par l'implantation de deux fronts bâtis parallèles, des deux côtés de la chaussée, pratiquement ininterrompus. L'usoir est aussi absent ce qui induit un stationnement sur la chaussée et un resserrement de l'espace public.



PRÉNY – UN VILLAGE ANCIEN ENTOURANT LE CHÂTEAU



BOUILLONVILLE – UN VILLAGE EN FORME DE « FER À CHEVAL »

A.3. Les villages agricoles de type « *village-rue* »

Cette morphologie villageoise ancienne est également présente dans le nord de l'intercommunalité sur le plateau agricole du Pays Haut et la partie nord de la Plaine de la Woëvre. À la croisée de deux grands axes de circulation, le centre ancien de Mars-la-Tour est caractéristique du tissu typique des villages-rue de Lorraine avec un bâti avancé par des usoirs. Les constructions traditionnelles ont bénéficié de travaux d'amélioration ou de réfection, mais la structure urbaine est toujours visible.

La commune de Xonville est un village-rue lorrain typique avec deux rues parallèles avec la Grande Rue, l'axe principal reliant Xonville à Chambley-Bussières au sud-est et la rue basse. Le tissu ancien a été rénové, mais il présente toujours un alignement de façades sur rue des constructions. Les usoirs, témoins du passé agricole de la commune, sont également conservés. Les toitures sont à deux pans avec un faîtage parallèle à la rue.



MARS-LA-TOUR – UN « VILLAGE-RUE » À LA CROISÉE DE DEUX AXES ROUTIERS



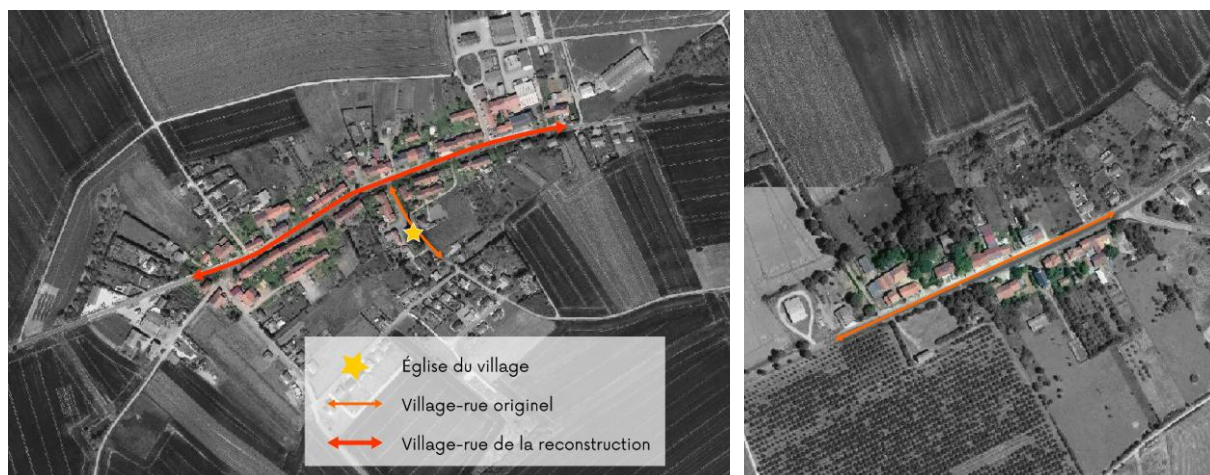
XONVILLE – UN TISSU ANCIEN IMPLANTÉ LE LONG DE DEUX AXES PARALLÈLES

Organisation du bâti – Pays Haut/Plaine de la Woëvre : « Villages-rue » au nord de l'intercommunalité

- Les deux cas se présentent : **des usoirs privés** (Mars-la-Tour, Xonville, Puxieux, Tronville ou Rezonville-Vionville) **ou publics** (Hannonville-Suzémont, Chambley-Bussières, Sponville, Dampvitoux, hameau du Champs d'Hagéville).
- Les volumes sont plus ou moins disparates entre **les maisons de village et les granges**, dont les hauteurs sont souvent limitées à un étage, **les corps de ferme (ou bâtisses agricoles), et quelques maisons de maîtres**. Ces dernières se distinguent par une organisation des ouvertures plus régulières et soulignées de décors. Les façades des maisons de village de la rue principale de Mars-la-Tour sont également plus symétriques dans l'organisation de leurs ouvertures par rapport à celles des bâtisses agricoles.
- Le bâti constitue le plus souvent **un front bâti continue sur rue**, avec quelques décrochés dans le cas de corps de ferme.
- **Les annexes s'organisent en arrière de parcelle**, hormis **certaines granges donnant sur rue**, intégrées au volume de l'habitation ou non.
- **Le faîtage des constructions est en grande majorité parallèle à la rue**. Certaines constructions, aux angles de rue, sont à quatre pans. Elles se distinguent aussi par leurs volumes imposants, principalement à Mars-la-Tour.
- Si la plupart des villages mêlent corps de ferme (tels que décrits dans la partie patrimoine du présent diagnostic) et maisons de village, **des corps de ferme, de plus grande ampleur, s'organisent parfois aux extrémités du village rue**, à Xonville ou Mars-la-Tour par exemple.
- Certaines **sections bâties présentent d'importantes dégradations**, citons notamment Hannonville-Suzémont ou Xonville.

Sur le plateau de Haye, le village de Limey-Remenauville, s'organise de façon linéaire le long de la RD 958. Détruit lors de conflits de la Première Guerre mondiale, le village a été reconstruit en 1920, en respectant la morphologie originale de type *village-rue*, mais en suivant une organisation inverse à celle d'aujourd'hui. En effet, initialement la rue de l'église était la rue principale et se prolongeait bien au-delà des limites actuelles. Du fait de l'implantation en plateau, l'église de Limey-Remenauville constitue le cœur villageois et un point de repère dans le paysage permettant d'indiquer la présence du village. Aujourd'hui, la trame urbaine est très structurée avec de larges usoirs devant les constructions et un alignement rigoureux répondant à une logique « *hygiéniste* » de la première reconstruction. La particularité du village reste l'implantation des édifices publics en retrait par rapport à l'axe principal.

Le village de Beaumont implanté sur la plaine de la Woèvre, dans la partie sud de l'intercommunalité, présente également un bâti ancien caractéristique des villages-rue lorrains. Contrairement aux autres communes possédant cette morphologie, la commune présente un paysage urbain relativement ouvert. **Le bâti, implanté le long de l'axe principal de manière peu dense, permet d'offrir des cônes de vues sur les cultures et boisements environnants. Cette morphologie, présentant une alternance de bâti et de jardin sur rue, peut être la conséquence des conflits armés, ou elle est liée à l'organisation d'un bâti historiquement agricole organisé sur rue ou sur cours, c'est le cas des villages de Dampvitoux ou Saint-Julien-lès-Gorze.**



LIMEY-REMEYNAUVILLE – UN « VILLAGE-RUE » HÉRITÉ DE LA RECONSTRUCTION

BEAUMONT – UN « VILLAGE-RUE » PLUS AÉRÉ

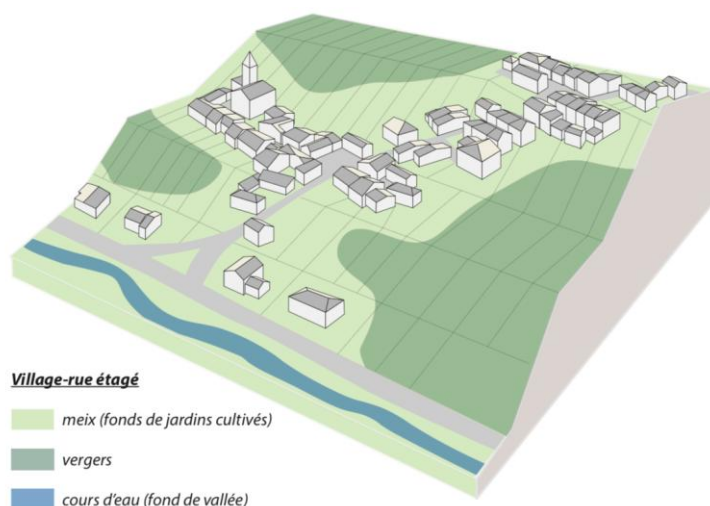
Organisation du bâti – Plateau de Haye/plaine de la Woèvre : « Villages-rue » au sud de l'intercommunalité

- La plupart **des usoirs des villages-rue** du sud de l'intercommunalité **sont publics**. Ces villages totalement ou partiellement reconstruits après la Première Guerre mondiale disposent **d'usoirs larges et aménagés pour faciliter les déplacements pédestres**.
- Les tissus bâtis présentent des **volumes plutôt homogènes** avec, soit des alignements de maisons rurales, soit des corps de fermes plus importants.
- Les **constructions sont implantées en limite de l'emprise publique** et forment **un front bâti plutôt continu de part et d'autre de la chaussée**, même si l'on note **quelques ruptures** avec l'implantation de corps de fermes en retrait par rapport aux autres habitations.
- **Les annexes accompagnent généralement l'arrière de la parcelle**, mais elles peuvent également donner sur la rue principale en venant s'accoler à la construction principale. À Flirey, village de la première reconstruction, les **annexes agricoles (hangars) se développent à l'arrière de la parcelle et viennent créer un second alignement bâti** desservi par une voirie secondaire.
- Les **constructions, principalement représentées par des maisons lorraines traditionnelles**, s'implantent le long des axes de dessertes avec une toiture à deux pans présentant un faitage parallèle à la rue. Les bâtiments localisés au croisement de deux routes peuvent présenter une toiture à trois, voire quatre pans.
- Des **ensembles bâtis importants viennent marquer les entrées de villages** : exploitations agricoles, activités artisanales ou équipements.
- **Peu de constructions sont vacantes ou dégradées** dans ces villages qui sont plutôt bien entretenus.

B. Le « village-rue » étagé, adapté à un relief particulier

Certains villages de Mad & Moselle présentent une morphologie originelle de type *village-rue*, mais étagée sur plusieurs niveaux leur permettant de s'adapter au relief. C'est le cas de la plupart des anciens villages viticoles implantés dans le vallon du Rupt de Mad.

Dans ces villages, le bâti est dense et aligné sur les différents replats qu'offre le coteau. Tout comme pour les villages-rue, la façade sur rue des constructions est homogène, mais l'arrière des façades est plus anarchique. La voirie est étroite et les trottoirs parfois manquants. Les usoirs sont absents du fait des contraintes topographiques existantes. Le stationnement se fait ainsi directement sur la chaussée. Cette typomorphologie spécifique crée des voiries en impasses qui aboutissent sur des cours urbaines. Ces espaces, plus larges, constituent les seuls espaces publics des communes.



VANDELAINVILLE – « VILLAGE-RUE » ÉTAGÉ SUR LE COTEAU



ONVILLE – UN MAILLAGE VIAIRE ADAPTÉ À LA PENTE

Ce système étagé est également présent sur le plateau agricole au niveau du Pays Haut. En effet, la commune nouvelle de Rezonville-Vionville présente la spécificité d'avoir un tissu bâti qui s'organise selon trois axes parallèles. Ce système étagé ne répond pas ici à une adaptation topographique, mais permet plutôt de créer des espaces urbains plus intimes déconnectés de la traversée villageoise qui crée des nuisances avec le passage de véhicules.



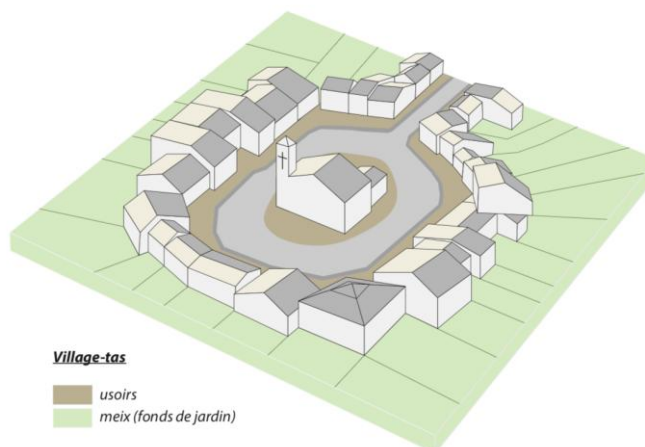
REZONVILLE-VIONVILLE – UNE COMMUNE AGRICOLE QUI PRÉSENTE UN TISSU BÂTI ÉTAGÉ SUR TROIS NIVEAUX

Organisation du bâti – Vallon du Rupt de Mad : « Villages-rue » étagés, adaptés à un relief particulier

- Une majorité de bâti est **implanté sur rue à l'alignement** (hormis au niveau du « village-rue » de Waville, où les usoirs sont privés).
- Des **maisons vigneronnes basses** alternent avec **des volumes bâtis plus hauts et massifs**. Certaines de ces bâtisses présentent une **organisation de leurs ouvertures en façade ordonnée et symétrique**.
- Quelques **vastes demeures se sont implantées aux abords des anciens villages viticoles**, en recul de la rue, derrière d'imposants portails et entourées de vastes parcs arborés.
- **Des jardins jouxtant les habitations** donnent sur rue derrière **de hauts murs en pierre** longés de chemins, ou des rues secondaires desservant les coteaux depuis les villages.
- **Les annexes** sont généralement implantées **directement à l'arrière des habitations**. Quelques granges sont aménagées sur rue. À Rembercourt-sur-Mad, le long de la rue principale, les annexes font face aux habitations, de l'autre côté de la rue.
- **Des bâtisses** ont donné lieu à **des requalifications intéressantes**, préservant volets battants et encadrements en pierre.
- À d'autres endroits, **la forte imbrication et la densité du bâti de certains îlots s'avèrent problématiques** et conduisent à une vacance et à une dégradation du bâti, notamment à Onville et Villecey-sur-Mad.

C. Le « village-tas », une typologie moins habituelle

Ce terme de *village-tas* désigne l'ensemble des villages dont la **morphologie originelle** résulte de **l'implantation de plusieurs constructions autour d'un carrefour** donnant naissance à un espace public (place), synonyme de rencontre, ou autour d'un édifice symbolique (église, mairie, château). Cette organisation historique se retrouve **moins souvent** comparativement aux *villages-rue*. Ce modèle est toutefois visible sur le « **plateau de Hays** » et le « **Pays Haut** » aussi bien au sud qu'au nord du territoire de Mad & Moselle.



Les cœurs villageois de cette typologie de *village-tas* sont représentés par des **maisons-blocs mitoyennes et alignées le long des rues principales**. On retrouve ainsi, comme pour les *villages-rue*, la présence de fronts bâtis avec un alignement des façades sur rue, ainsi qu'une densité assez forte composée de bâtisses typiques, hautes, larges et profondes. **À l'arrière de ces fronts bâtis, la trame viaire des villages-tas dégage des îlots jardinés dont la densification, ou au contraire la préservation, peut poser question.**



SPONVILLE – ÎLOT CENTRAL DU VILLAGE



HAMONVILLE – UN « VILLAGE-TAS » AUTOUR DE L'ÉGLISE



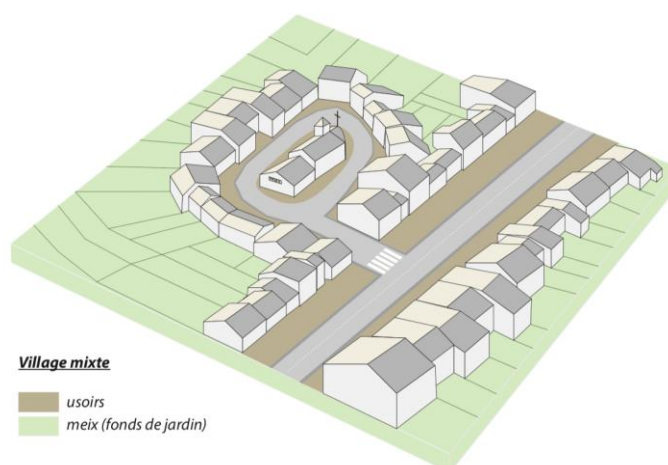
SPONVILLE – UN VILLAGE TAS DE LA PLAINE DE LA WOËVRE

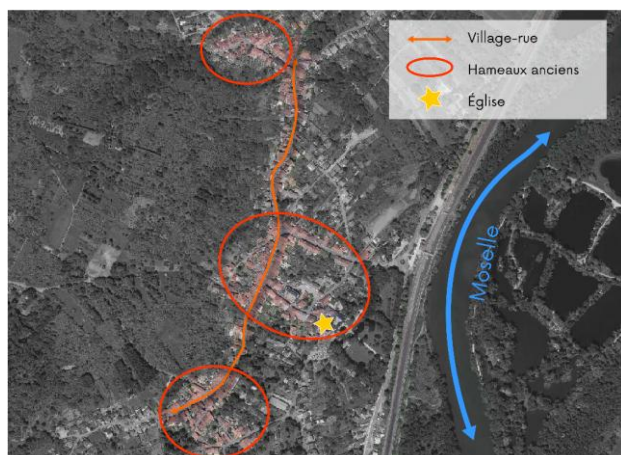
Organisation du bâti – Pays Haut/Plaine de la Woëvre : « Villages-tas » ou « villages quadrillés »

- Pour l'essentiel, ces villages sont composés de **bâtisses à vocation agricole**, historique ou encore en fonctionnement.
- Elles sont organisées **sur cours ou sur rue, à l'alignement**. Les façades et pignons dessinent ainsi le contour des rues.
- Elles alternent par endroit avec **des blocs de maisons jointives** créant ponctuellement des fronts urbains discontinus. Ainsi, **les volumes bâtis y sont disparates**.
- **Annexes et dépendances agricoles donnent sur rue**, en pignon ou façade, tout comme des **jardins apportant des interstices non bâtis** et ouvrant les abords de l'espace public.
- Les implantations bâties se font de manière **plus ordonnée dans le cas de villages reconstruits** tels que Hagéville et Dampvitoux, dégagant une trame de village quadrillée.
- Dans ces communes à dominante rurale, **quelques maisons de maîtres**, mais aussi **des mairies construites après-guerre** (Dampvitoux, Dommartin-la-Chaussée, Saint-Julien-lès-Gorze) prennent **une ampleur monumentale**, du fait de leurs volumes et du travail architectural de leur façade sur rue.
- Certains **îlots présentent d'importantes dégradations du bâti**, citons notamment Hagéville ou Saint-Julien-lès-Gorze.

D. Le « village mixte », une combinaison du « village-rue » et « village-tas »

Certains **tissus anciens** de villages ont la caractéristique de **répondre aux deux morphologies précédemment exposées**. Ces communes rurales ont donc un développement en deux parties distinctes, à la fois regroupées **en village-tas** autour d'un édifice symbolique (église, mairie), **et étirée en village-rue le long d'un axe**. Cette morphologie hybride **n'est pas propre à une entité paysagère spécifique**. On recense **quatorze villages présentant une morphologie mixte** dispersés au sein du territoire.



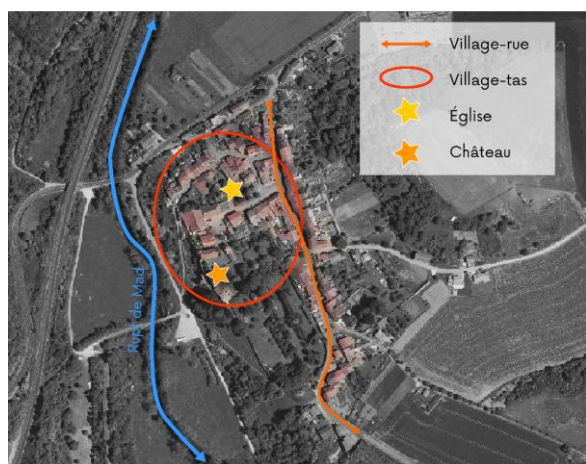


ANCY-DORNOT – VILLAGE MIXTE AUX TROIS BOURGS ANCIENS

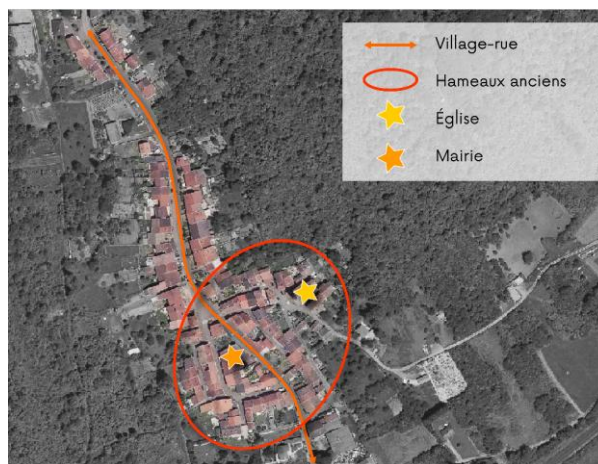
Le village d'Ancy-Dornot s'est implanté en bas de versant de la vallée de la Moselle en suivant les mouvements de la topographie. Il s'est développé en longueur et de façon polynucléaire. En effet, trois hameaux existaient à l'origine : Rongueville, le Chêne et Narrien, ce dernier étant le hameau central.

L'urbanisation s'est ensuite faite au coup par coup entre les trois centralités, le long d'un axe viaire continu, jusqu'à ce qu'elles se rejoignent et ne forment qu'une seule entité urbaine compacte, structurée et cohérente. Cette typo-morphologie, lorsqu'elle s'implante dans un milieu présentant des contraintes topographiques, se développe le long de rues étroites sans usoirs et parfois sans trottoirs.

Cette typo-morphologie se retrouve également le long du vallon du Rupt de Mad en s'adaptant à la pente. Le *village-rue* peut être implanté parallèlement ou perpendiculairement au cours d'eau. Le *village-tas* se concentre soit en point haut ou en point bas selon la localisation des bâtiments qu'il encadre (château, église, mairie, etc.).

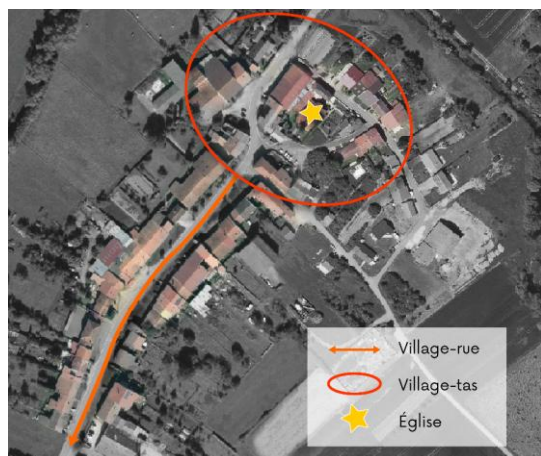


JAULNY – UN VILLAGE MIXTE REGROUPE AUTOUR DE SON ÉGLISE ET SON CHÂTEAU



WAVILLE – UN VILLAGE MIXTE DU VALLON DU RUPT DE MAD CONCENTRÉ AUTOUR DE SON ÂÎTRE MÉDIÉVAL ET SA MAIRIE

Cette typo-morphologie est aussi adaptée aux communes agricoles de la plaine de la Woèvre, du Pays Haut ainsi que du Plateau de Haye.



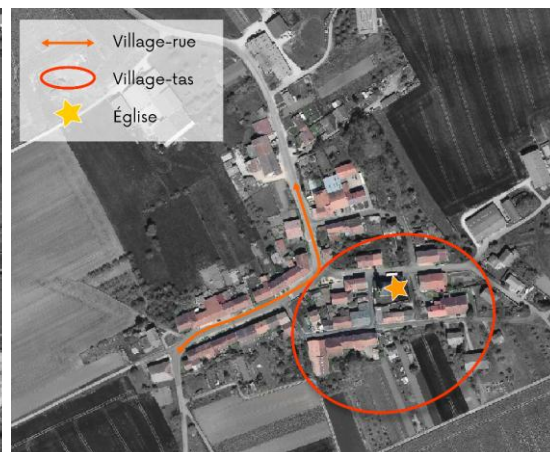
HANNONVILLE-SUZÉMONT – UN VILLAGE MIXTE DE LA PLAINE DU WOËVRE



TRONVILLE – UN VILLAGE MIXTE DU PAYS HAUT



BERNÉCOURT – UN VILLAGE MIXTE CONCENTRÉ AUTOUR DE SON ÉGLISE ET SON LAVOIR



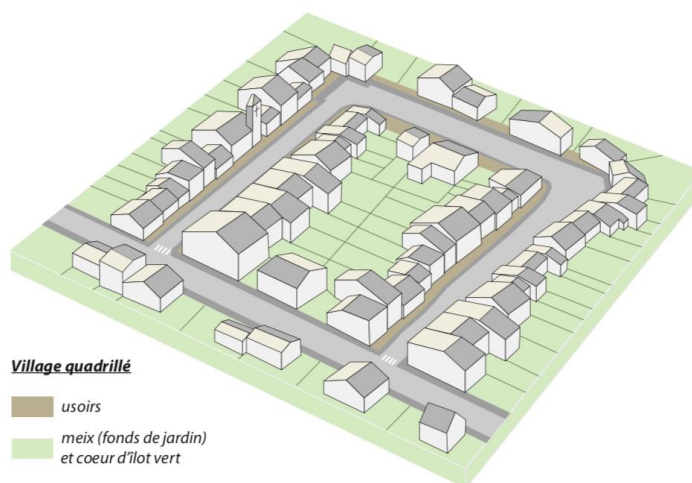
LIRONVILLE – UN VILLAGE MIXTE DU PLATEAU DE HAYE REGROUPE AUTOUR DE SON ÉGLISE

Organisation du bâti – Plateau de Haye/plaine de la Woëvre : « Villages mixtes » et « villages quadrillés » au sud de l'intercommunalité

- **Les usoirs, qu'ils soient privés ou publics, manquent d'entretien** dans ces villages et sont **peu valorisés**. Ils servent aujourd'hui **principalement au stationnement** (Mandres-aux-Quatre-Tours, Vilcey-sur-Trey, Mamey, etc.).
- **Forte hétérogénéité du bâti** dans certains villages où les maisons traditionnelles lorraines viennent se mélanger avec des corps de fermes dont l'emprise est plus imposante (Hamonville, Bernécourt, Lironville).
- La trame bâtie est souvent représentée par le développement de **maisons blocs implantées autour d'un bâtiment significatif** (église, mairie). Les villages mixtes présentent cependant des alignements de constructions plus ou moins continus (Mandres-aux-Quatre-Tours, Lironville, Bernécourt).
- Bernécourt sur rue ou en arrière (accès cave devant les constructions).
- Dans ces villages où **l'activité agricole est encore très importante, les annexes** (hangar, dépendances) **donnent directement sur la rue** (Hamonville, Bernécourt, Seicheprey). Dans **les villages plus résidentiels**, elles viennent s'implanter à **l'arrière des habitations** (Mamey, Mandres-aux-Quatre-Tours).
- Le **faîtage des constructions est parallèle à la trame viaire** avec une toiture à deux pans. Les constructions, implantées au croisement de deux axes, ont des toitures plus complexes dont le faîtage peut être perpendiculaire à la rue.
- Tout comme pour les *villages-rues* du plateau agricole, **des bâtiments caractéristiques viennent marquer les entrées de villages** (exploitations agricoles, Petit château de Seicheprey, etc.).
- Certains villages **présentent un bâti dégradé** (Hamonville, Bernécourt, Mandres-aux-Quatre-Tours, etc.). Il s'agit principalement d'anciennes dépendances qui sont laissées à l'abandon.

E. Le « village quadrillé » et son organisation viaire complexe

Cette morphologie moins ordinaire se traduit par **un bâti s'organisant le long d'un réseau de voies formé de rues aux hiérarchies différentes**. Cette organisation se matérialise par un quadrillage qui, en fonction du site géographique, se décline de plusieurs façons. Cette forme n'est pas propre à une unité paysagère, mais se retrouve au niveau du **vallon du Rupt de Mad** et du **plateau de Hays**. Ce développement s'adapte aux contraintes naturelles du site d'implantation. Ainsi, on retrouve des noyaux anciens maillés dans le vallon, ou encore structurés sur le plateau selon une trame viaire hiérarchisée. Ces deux exemples sont illustrés, ci-dessous, à travers les communes de Seicheprey, Chambley-Bussièrès, Essey-et-Maizerais et Villecey-sur-Mad.



Le village de Seicheprey s'implante au sud de l'intercommunalité, dans la plaine agricole de la Woëvre. Il fut détruit en grande partie lors de la Première Guerre mondiale. Sa reconstruction a permis de réinterroger sa morphologie urbaine. Le nouveau village se développe selon une trame viaire quadrillée qui converge vers l'église et la place centrale. Les constructions se retrouvent le long de ces axes viaires sans pour autant créer de fronts bâtis continus. Cette implantation ponctuelle permet d'aérer la trame urbaine et d'ouvrir les vues sur les arrières de jardins cultivés. Ce système urbain présente donc plusieurs éléments caractéristiques qui lui confèrent tout son intérêt : vastes espaces verts au centre du village organisés autour de l'église et de la mairie, alternance de volumes bâtis et de jardins sur rue.

Le bourg de Chambley-Bussièrès est situé sur le plateau agricole du Pays Haut au nord de l'intercommunalité. Comprises entre le ruisseau de l'Aulnois et la voie ferrée, ces deux *barrières* physiques ont orienté l'urbanisation du village. Il s'organise de part et d'autre de l'axe principal, la RD 952, orientée nord-sud, parallèlement à la voie ferrée. Deux rues parallèles à cet axe et deux rues perpendiculaires au sud du bourg complètent la trame urbaine du village. Si la rue principale est plutôt large avec la présence d'usoirs, le réseau viaire secondaire est plus étroit et ne dispose pas de trottoirs parfois.



SEICHEPREY — UN VILLAGE MAILLÉ AUTOUR DE SON ÉGLISE



CHAMBLEY-BUSSIÈRES — UNE TRAME URBAINE STRUCTURÉE

La commune d'Essey-et-Maizerais s'implante sur la rive droite du Rupt de Mad sur un terrain en légère pente. La RD904, perpendiculaire au cours d'eau, est la colonne vertébrale du village. La RD28, orientée ouest-est, vient se connecter à cet axe principal. En complément de ces deux axes viaires, la morphologie urbaine s'est organisée le long d'une multitude de routes secondaires qui quadrillent le village. Ce maillage structuré vient créer de nombreux îlots bâtis assez denses.

Le bourg de Villecey-sur-Mad s'est également développé dans le vallon du Rupt de Mad sur la rive droite du cours d'eau. La Grande Rue qui s'implante perpendiculairement au coteau suit une pente un peu plus forte ici. Plusieurs rues secondaires se connectent sur cet axe principal et structurent l'implantation du bâti. Les dernières extensions poursuivent le maillage du tissu bâti avec de nombreux bouclages qui permettent de connecter les quartiers plus récents avec le cœur historique du village.



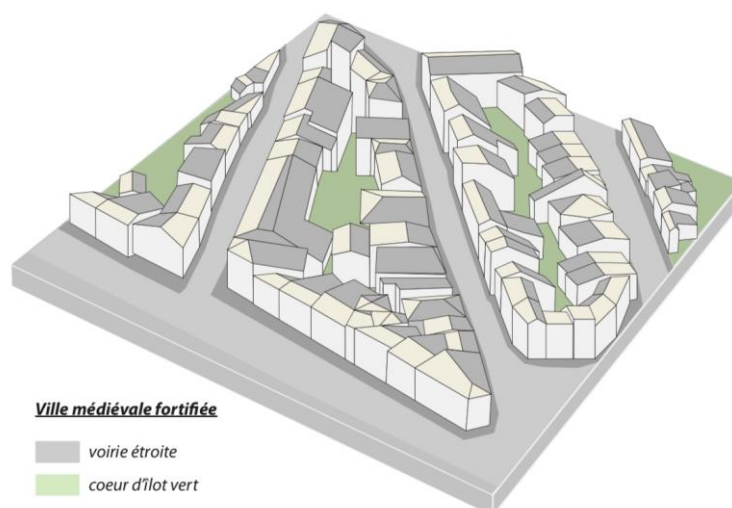
ESSEY-ET-MAIZERAIS — UN VILLAGE QUADRILLÉ DU VALLON DU RUPT DE MAD



VILLECEY-SUR-MAD — UN VILLAGE MAILLÉ ET ÉTAGÉ SUR LE VERSANT DU VALLON DU RUPT DE MAD

F. La « cité fortifiée », une compacité du centre historique de Thiaucourt-Regniéville

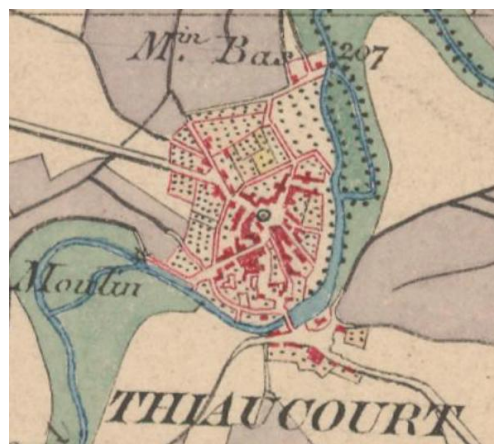
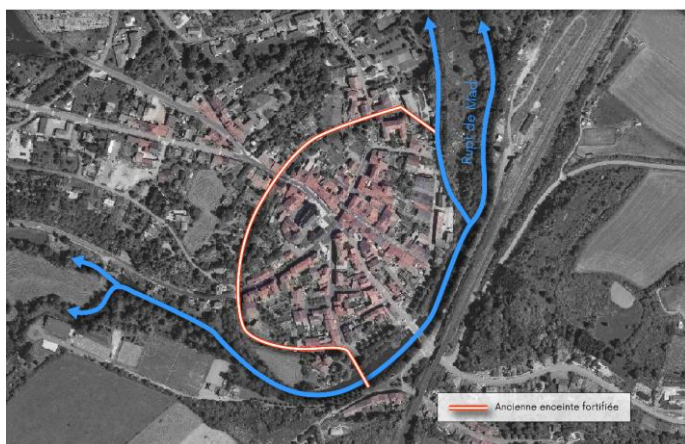
Le tissu du centre bourg de Thiaucourt-Regniéville est très dense, marqué par un bâti **agglutiné** en plusieurs îlots urbains. Cette typologie est complétée par un vaste réseau de cheminements étroits (passages, ruelles, etc.). Cette morphologie urbaine spécifique est caractéristique des villages fortifiés du Moyen-Âge. En effet, le cœur historique de Thiaucourt-Regniéville, implanté dans une boucle du Rupt de Mad, était entouré d'un mur d'enceinte.



Ne bénéficiant pas de fortifications suffisantes, **le bourg de Thiaucourt est détruit à plusieurs reprises lors des conflits médiévaux opposant les ducs, les cités et les évêchés**. L'histoire montre que le bourg est soumis au pillage incendiaire notamment de Charles le Téméraire. **Sa population est également fortement marquée par la peste de 1348 et la Guerre de Trente Ans.**

Dans le courant des XV^{ème} et XVI^{ème} siècles, les ducs décident de fortifier le bourg qui présente, du fait de **sa position géographique stratégique, un intérêt économique et administratif**. Par la suite, **au XVII^{ème} siècle** le bourg se dote de **plusieurs bâtiments institutionnels qui aujourd'hui marquent l'espace urbain**, avec entre autres **l'hôtel de ville et l'ancienne gendarmerie**.

Les parties les plus importantes de l'enceinte (les portes) disparaissent vers 1870. Aujourd'hui **quelques vestiges sont encore visibles** : un pan de courtine d'une cinquantaine de mètres et deux bastions vers l'ancienne *Porte aux Loups*.



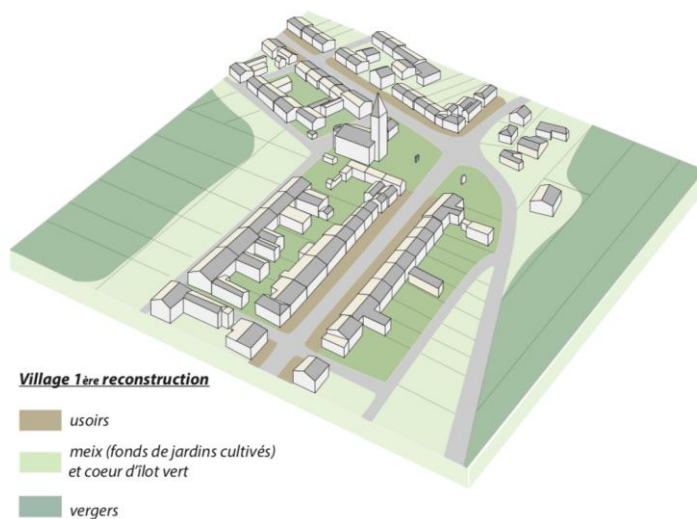
THIAUCOURT-REGNIÉVILLE – UNE CITÉ FORTIFIÉE ET IMPLANTÉE DANS UNE BOUCLE DU RUPT DE MAD

SOURCE : VUE AÉRIENNE ET CARTE DE L'ÉTAT-MAJOR, REMONTERLETEMPS.IGN.FR

G. Flirey, village hérité de la première phase de reconstruction

Le village de Flirey fut complètement détruit lors de la Première Guerre mondiale et reconstruit après 1918 sur un nouveau site non loin de l'ancien village. Le nouveau village reprend la structure linéaire en *village-rue* caractéristique de l'habitat lorrain (maisons jointives, larges usoirs) selon un plan en L. Dans l'angle, au croisement de la RD958 et de la RD904, la nouvelle église s'implante sur une vaste place centrale où l'on retrouve également la mairie-école et deux monuments aux morts.

Ce village de la première phase de reconstruction est beaucoup plus aéré avec des rues élargies. Les usoirs sont toujours présents, mais ils ont perdu leurs fonctions. En effet, la création de voies secondaires permettant de desservir les bâtiments d'exploitation à l'arrière des maisons, a ôté aux usoirs leur fonction traditionnelle d'annexe agricole.





FLIREY – VILLAGE STRUCTURÉ DE LA PREMIÈRE RECONSTRUCTION

Le village est très organisé et structuré en fonction des usages, avec le logis sur la rue, une cour en arrière et les bâtiments d'exploitation ouvrant sur une voie parallèle tracée à l'arrière de l'ensemble et formant un second alignement. Le village est encadré par une ceinture verte constituée de vergers, de jardins et potagers.

Le village de Flirey a été conçu par l'architecte de l'École de Nancy, Émile ANDRÉ, ce qui lui donne une certaine homogénéité. Les façades des habitations ont gardé leur aspect lorrain mais la brique est souvent introduite dans les maisons de la reconstruction, comme élément de décor dans les encadrements.

En 2015, la commune se voit décerner le **label « Architecture contemporaine remarquable »**. Ce label est attribué aux immeubles, aux ensembles architecturaux, aux ouvrages d'art et aux aménagements faisant antérieurement l'objet du label « Patrimoine du XXe siècle » qui ne sont pas classés ou inscrits au titre des monuments historiques, parmi les réalisations de moins de 100 ans d'âge, dont la conception présente un intérêt architectural ou technique suffisant.

Synthèse

L'analyse des morphologies urbaines et bâties dominantes du territoire est destinée à faire ressortir les composantes urbaines et architecturales qui donnent corps aux spécificités villageoises historiques du territoire et sur lesquelles il s'agira de se positionner lors des choix à opérer dans le cadre du PLUi : éléments à faire évoluer et/ou à préserver. Ainsi, toucher à l'une ou l'autre de ces composantes serait de nature à altérer les spécificités urbaines et architecturales du territoire. Toutefois cet enjeu est à mettre en regard de nos modes de vies contemporains. Des équilibres sont à trouver.

S'agissant des composantes urbaines, nous pouvons ici retenir :

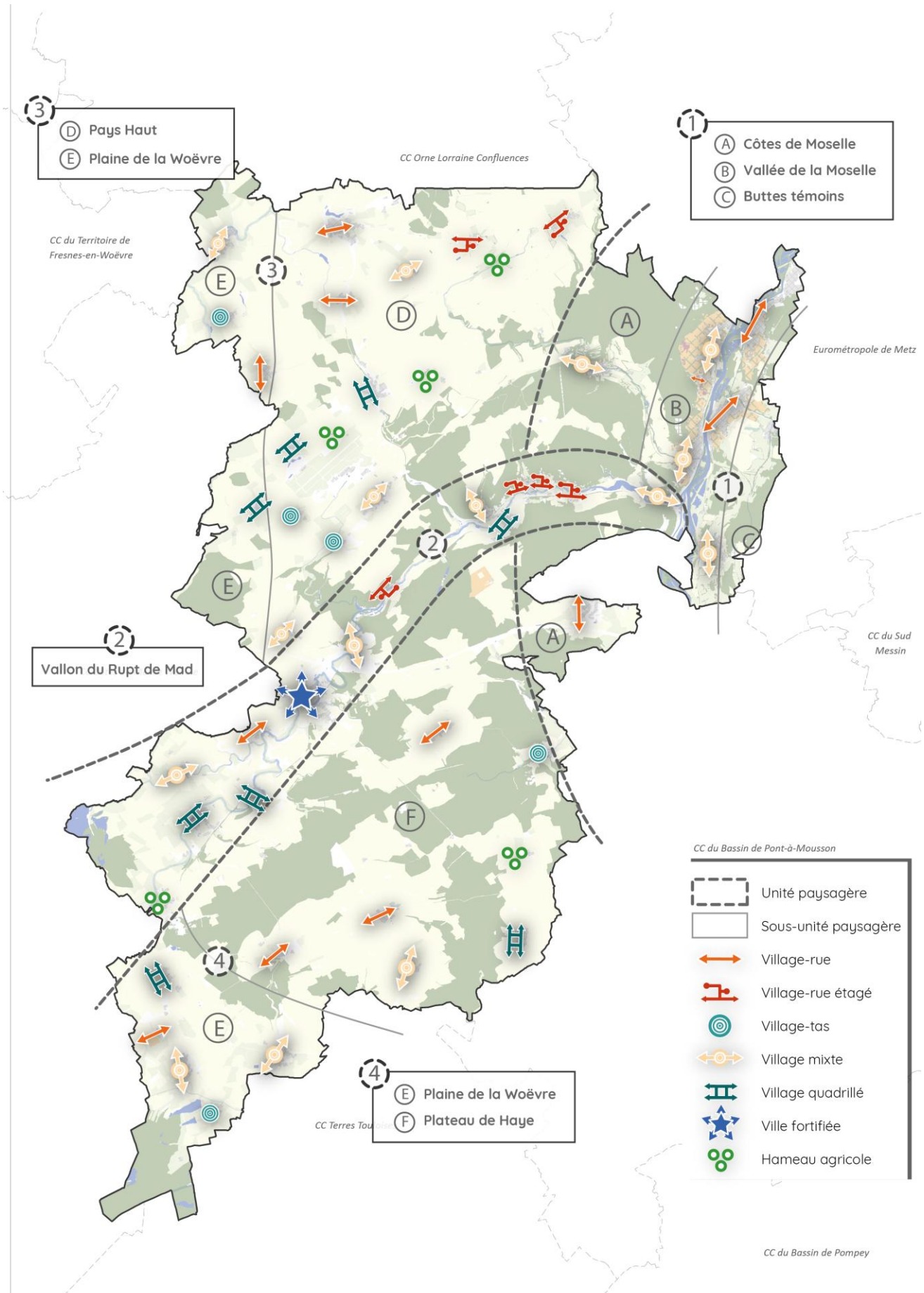
- Des villages rues se composant de fronts bâtis continus, de fonds de jardins en lanière, ainsi que d'usoires non clôturés ;
- Des villages tas et quadrillés dégageant des îlots bâtis alternant fronts bâtis et jardins donnant sur rue ;
- Des villages anciennement viticoles dont les constructions sont accompagnées de murs en pierre et de chemins piétons traversant les coteaux sur lesquels ils sont installés.

S'agissant de composantes architecturales, nous retenons que la composition de certaines façades tient à des principes caractéristiques :

- Des façades de maisons de maîtres, ou d'immeubles de rapport, qui se distinguent par l'ordonnement de leurs ouvertures ;
- Des constructions agricoles historiques marquées par de vastes portes de grange ;
- Des maisons issues de la reconstruction se composant d'ouvertures soulignées par des encadrements en brique.

Au regard des tendances à l'œuvre, différentes questions, non exhaustives, peuvent ici être soulevées :

- Quels devenir pour de nombreuses granges aujourd'hui inutilisés et qui composent les front bâtis des villages rue ?
- Quelles évolutions possibles des cœurs d'îlots et des arrières de jardins desservis et accessibles par des rues ?



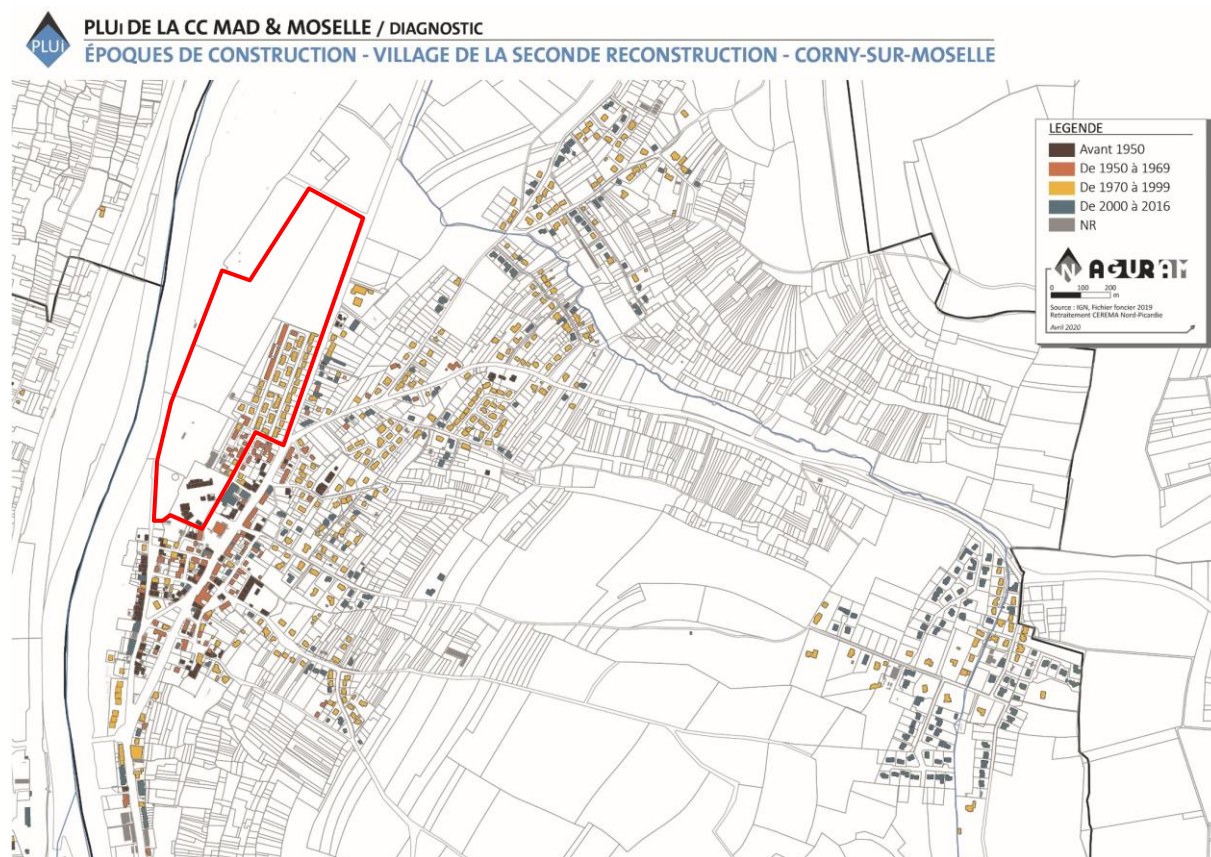
1.3. LES ÉVOLUTIONS URBAINES ET LEURS INFLUENCES

Après la Seconde Guerre mondiale, **de nombreuses extensions urbaines se sont développées, soit dans le prolongement des noyaux villageois originels, soit en rupture avec ces derniers (lotissements)**. Leur création résulte de plusieurs facteurs : situation géographique (limite du ban communal, proximité d'une ville importante), présence d'une ressource à proximité, développement d'une activité (militaire, ferroviaire, etc.). Afin d'analyser au mieux les évolutions des villages, il est important d'identifier, préalablement, les éléments qui sont à l'origine de leurs développements.

A. Les communes étirées par la périurbanisation et la résidentialisation

La majorité des communes de la Communauté de communes Mad & Moselle sont concernées par les phénomènes de résidentialisation et de périurbanisation qui apparaissent, soit sous la forme d'extensions urbaines linéaires, soit sous la forme de lotissements. Les exemples présentés ci-dessous ont été sélectionnés car ils permettent d'illustrer les types de développement urbain que l'on rencontre en différents points du territoire. Il s'agit, à travers cette analyse, d'interroger les pratiques d'urbanisme à l'œuvre et d'en tirer les conséquences, positives comme négatives.

A.1. Corny-sur-Moselle, un village reconstruit après la Seconde Guerre mondiale



CORNY-SUR-MOSELLE – UN DÉVELOPPEMENT URBAIN ÉCLATÉ ET POLARISÉ PAR LA VILLE DE METZ

Fortement détruit lors des combats de la Seconde Guerre mondiale, le village-rue originel de Corny-sur-Moselle, implanté le long de la Moselle, a dû être totalement reconstruit à partir de 1950. Polarisée par la Ville de Metz, l'urbanisation s'est principalement poursuivie vers le nord de part et d'autre de l'axe routier (RD 657) reliant Nancy à Metz. Si en 1968 la population municipale était de 1 038 habitants (soit 126 hab/km²), elle est en 2016 de 2 221 habitants (271 hab/km²), soit une augmentation démographique de 114 %, ce qui traduit toute l'attractivité de la commune et, de manière générale, des communes situées en périphérie de Metz.

Entre 1950 et 1970, les reconstructions se concentrent autour de l'église nouvellement rebâtie, et sur les traces de l'ancien village au bord de la Moselle. À la fin des années 1960, une vaste opération de logements est réalisée sur l'ancienne emprise (**périmètre rouge**) du château de Corny-sur-Moselle détruit lui aussi pendant les combats de la Seconde Guerre mondiale. Localisée à l'extrême nord-ouest du village, cet ensemble se distingue visuellement du reste du village par la morphologie de ses bâtiments : deux immeubles de quatre niveaux totalisant 36 logements collectifs sociaux. L'emprise de l'ancien château a également permis de réaliser plusieurs équipements afin de venir recréer une centralité dans le village : sportifs, de loisirs, foyer de logements pour personnes âgées.

Dès 1970, et jusqu'au début du XXI^{ème} siècle, l'urbanisation de la commune s'est accélérée par une **succession de lotissements pavillonnaires éclatés et étalés dans l'espace** : au nord (rue de la Renaissance et rue d'Auché) et vers l'est **sur les coteaux, sur des espaces à l'origine occupés par des vergers**. En parallèle à ces constructions individuelles, une deuxième opération de logements collectifs sociaux a vu le jour au début des années 1980 : un ensemble de 46 logements au bord de la Moselle, juste au nord du pont de Novéant-sur-Moselle, réalisant l'entrée ouest de la commune. Enfin, l'urbanisation de la commune est caractérisée par la création, dans les années 1990, du Clos de Béva. Cet espace urbain, complètement déconnecté du village originel, se situe le long de la RD66 à cheval sur les deux bans communaux de Corny-sur-Moselle et de Fey. Ce hameau isolé à plus de 3 kilomètres du centre villageois, s'est urbanisé très rapidement et continue de s'étendre depuis 2000. Ces différentes extensions urbaines sont venues considérablement modifier les paysages de la commune. En effet, si le développement bâti est dense et regroupé en contrebas aux abords de la Moselle, il se fait de manière étendue sur les coteaux à l'est du ban communal.



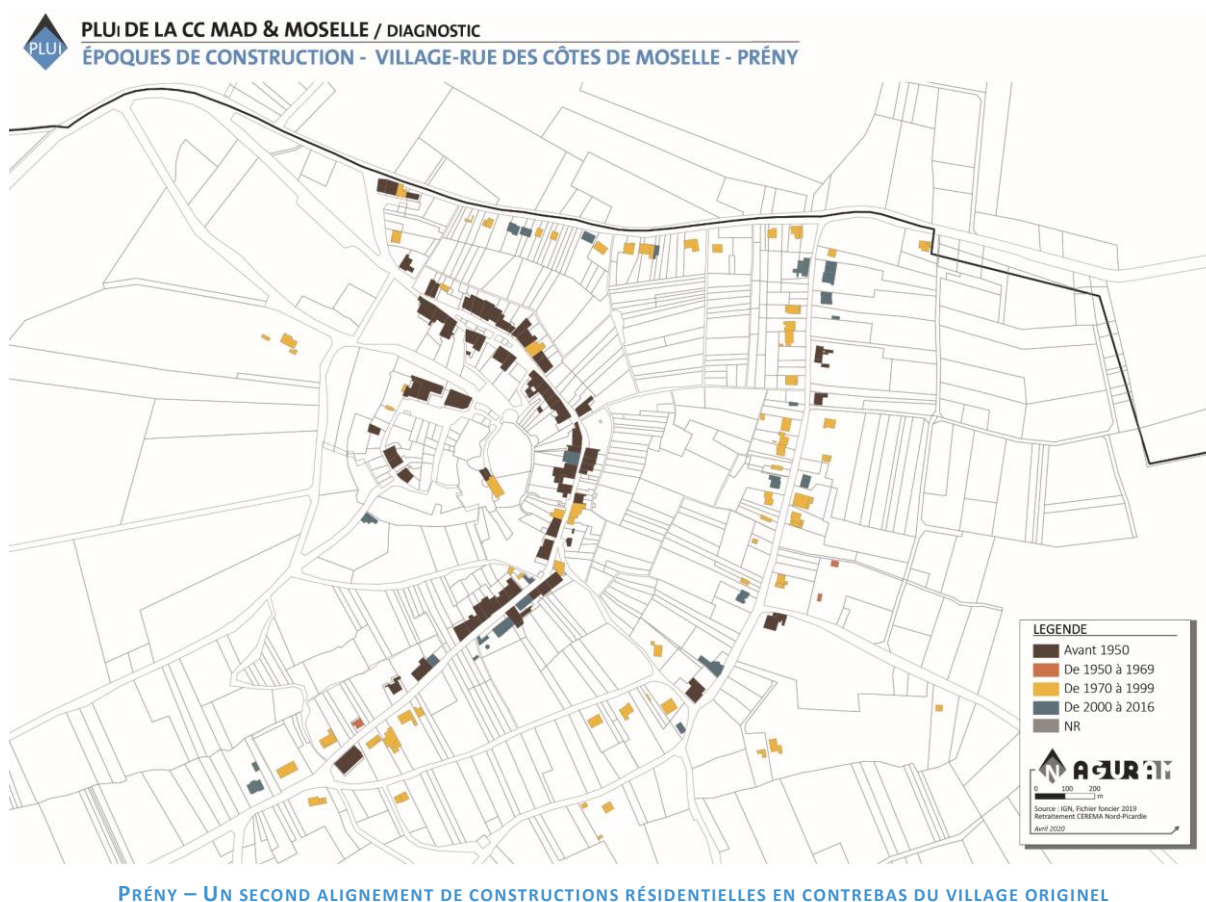
CORNY-SUR-MOSELLE – IMPLANTATION DU « CLOS BÉVA » SUR LE COTEAU, VUE DEPUIS LA RUE D'AUGNY
SOURCE : GOOGLE STREET

A.2. Prény, des extensions linéaires étagées sur le relief formé par les côtes de Moselle

Situé sur la rive gauche de la Moselle, Prény est un village de front de côte accroché au flanc d'une butte de la vallée de la Moselle. La structure du village est liée à la topographie contraignante du site. Le village-rue historique s'est ainsi développé en arc de cercle, le long des courbes de niveau, autour de l'ancien château situé sur un promontoire naturel à 378 mètres d'altitude. Le bâti du village traditionnel est dense et continu sur deux niveaux de part et d'autre d'une rue étroite. Située à trois kilomètres à l'ouest de Pagny-sur-Moselle, la commune est implantée au sein d'un territoire rural attractif.

Même si le village n'a connu aucune extension entre 1950 et 1969, son développement s'est accéléré dès les années 1970 avec la réalisation d'une cinquantaine de nouvelles constructions. En contrebas du village originel, ces extensions villageoises se développent en direction de Pagny-sur-Moselle sur le versant de côte afin de bénéficier d'une vue sur la vallée de la Moselle. **Ces maisons individuelles très hétérogènes s'implantent de façon linéaire le long de la rue des Fermes et de la route de Thiaucourt en suivant les courbes de niveau**. Depuis 2000, une vingtaine de constructions ont vu le jour, elles s'inscrivent en densification du tissu bâti existant en venant combler les dents creuses présentes, soit le long du *village-rue* historique, soit dans les extensions urbaines. Aujourd'hui, la population communale a pratiquement doublé avec 355 habitants en 2017 contre 181 en 1962.

Ce second alignement de constructions individuelles, en contrebas du village historique, ne vient pas brouiller sa lisibilité dans le grand paysage. Toutefois, ce développement pavillonnaire le long des chemins d'accès aux vergers et jardins historiques interroge leur pérennité.



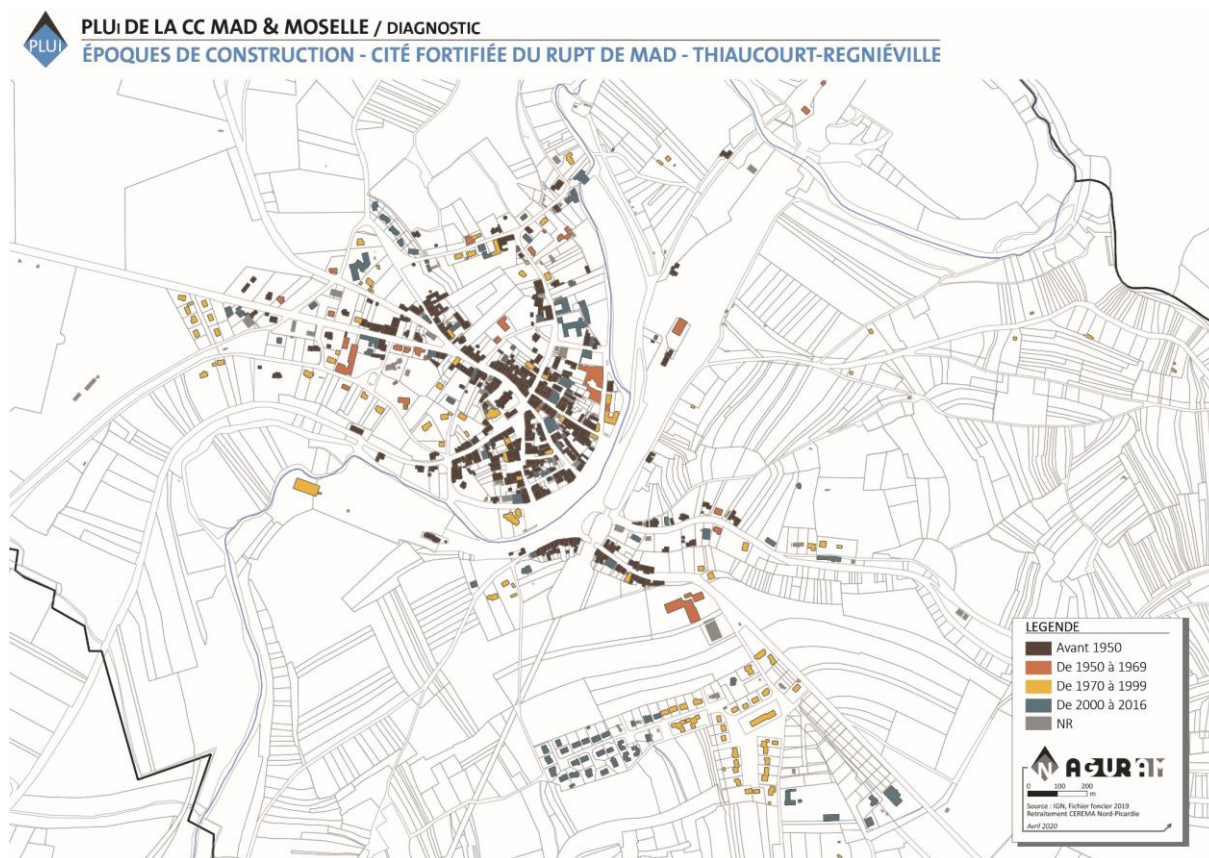
A.3. Thiaucourt-Regniéville, un développement marqué par les mutations économiques

L'évolution urbaine de Thiaucourt-Regniéville a fortement été influencée par les mutations économiques : les épidémies agricoles détruisant le vignoble Thiaucourtois (crise du phylloxera), la **fermeture définitive de la gare SNCF** ou encore le **départ de son ancienne laiterie-fromagerie Durand** (120 ouvriers en 1968, aujourd'hui en grande partie en friche). Implantée dans une boucle du Rupt de Mad, la cité occupe une **position centrale au sein du Parc Naturel Régional de Lorraine et du territoire intercommunal**. Depuis la fin de Deuxième Guerre mondiale, la population municipale s'est stabilisée aux alentours de 1 100 habitants.

Les constructions anciennes, autrefois protégées par un mur d'enceinte, sont concentrées autour de l'église même si l'on note un développement linéaire au nord-ouest le long de la RD3 ou au sud-est, de l'autre côté du cours d'eau, de part et d'autre de la ligne ferroviaire. Peu de constructions ont été érigées entre 1950 et 1969, même si l'on voit apparaître des bâtiments aux volumes importants dans la trame urbaine : hangars agricoles ou équipements collectifs (collège Ferdinand Buisson).

Les principales **extensions urbaines se développent à partir de 1970**, tout d'abord avec l'apparition de petits collectifs au sud, le long de la RD3C, dans la continuité du collège Ferdinand Buisson. Ces immeubles seront accompagnés d'une trentaine de maisons individuelles construites dès 1980 sous forme de lotissement. En parallèle au nord, le petit lotissement de sept habitations individuelles de la rue Patton sera édifié vers 1975. **Ces formes urbaines sont totalement déconnectées du centre historique, et n'ont donc pas tendance à œuvrer à la vitalité du centre-bourg.**

Les nouvelles constructions intervenues entre 2000 et 2016 sont de deux types. Les premières viennent poursuivre **l'extension urbaine au sud dans le prolongement du lotissement rue Saint-Nicolas**. Ce qui est aussi le cas du lotissement *La Louvière* en cours de commercialisation. Les deuxièmes s'implantent dans le tissu bâti ancien en comblant les espaces laissés libres et en venant densifier la trame urbaine originelle.

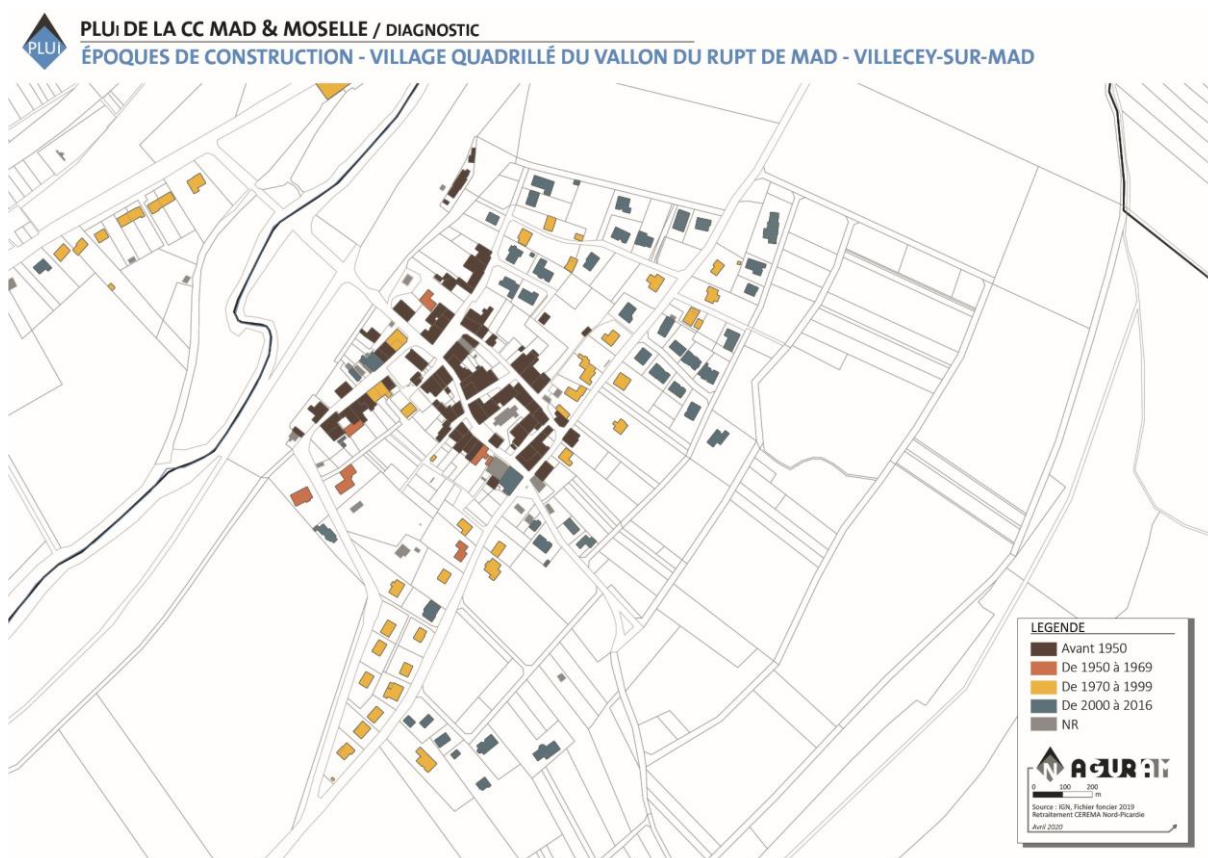


THIAUCOURT-REGNIÉVILLE – UN DÉVELOPPEMENT URBAIN RÉCENT EN RUPTURE AVEC LE CENTRE BOURG

A.4. Villecey-sur-Mad, des extensions urbaines maillées dans le prolongement du village ancien

Villecey-sur-Mad est une commune implantée au fond du vallon du Rupt de Mad. Le village possède un réseau viaire important orienté vers son église construite au XVIII^{ème} siècle et dont le modèle s'inspire des aîtres fortifiés du Val de Mad. Entre 1950 et 1969, peu de nouvelles constructions sont bâties. Le développement urbain se fait essentiellement ces cinquante dernières années. Ces constructions récentes s'implantent dans la continuité du réseau routier et sur la trace de vergers préexistants en créant des bouclages entre les différents quartiers.

Comparativement au centre historique, ces nouvelles habitations s'implantent au milieu de parcelles plus importantes afin de conserver une certaine intimité avec les maisons voisines. Toutefois cela a pour effet de créer un certain nombre d'impasses qui peuvent donner une impression de dédales par endroit. Cette urbanisation d'envergure, au regard de la taille du village originel, s'explique principalement par une situation topographique favorable (pente légère au niveau du Rupt de Mad).



VILLECEY-SUR-MAD – DES EXTENSIONS URBAINES DANS LE PROLONGEMENT DU VILLAGE QUADRILLÉ

A.5. Mars-la-Tour, un développement profitant d'axes de communication importants

Situé sur le Pays Haut agricole, Mars-la-Tour s'est développé à la croisée de deux grands axes de circulation : la RD903, axe Verdun/Metz et la RD952, axe Longwy/Pont-à-Mousson. Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, il s'y trouvait une gare et un triage important, un dépôt de munitions permettant d'alimenter la Ligne Maginot, un aérodrome, une scierie, 11 cafés, 2 boulangeries, 2 boucheries des merceries et autres commerces.

Mars-la-Tour est un bourg ancien avec près de 50 % des logements construits avant 1950. Même si l'évolution du nombre d'habitants n'est pas constante, le nombre de logements n'a cessé de croître depuis 1962. Les premières extensions, constituées de maisons jumelées apparaissent dès les années 1950, rue des Jardins, en parallèle du *village-rue* historique. À partir de 1970, la caserne de gendarmerie se développe au nord-est de la commune. À la même époque, les premières habitations pavillonnaires apparaissent au nord-ouest du village avec le lotissement de la Croix. Construit au début des années 2000, le deuxième lotissement de Mars-la-Tour s'implante, quant à lui, au sud de la commune le long de la RD952. Ces entités urbaines plus récentes, tout comme les extensions linéaires le long des axes, sont plus consommateurs d'espaces, et éloignent progressivement les nouvelles constructions du cœur de bourg. Une nouvelle centralité se fait jour en pointe sud autour du stade, de la nouvelle maison des services et de lotissements en cours d'extension.



MARS-LA-TOUR – VUE SUR LE NOUVELLE MAISON DES SERVICES



PLU DE LA CC MAD & MOSELLE / DIAGNOSTIC

ÉPOQUES DE CONSTRUCTION - UN VILLAGE-RUE ÉCLATÉ DU PAYS HAUT AGRICOLE - MARS-LA-TOUR



MARS-LA-TOUR – DES EXTENSIONS URBAINES MARQUÉES ET DISPERSÉES SUR LE BAN COMMUNAL

A.6. Chambley-Bussières, des extensions diversifiées et éclatées

Le bourg de Chambley-Bussières s'est développé entre deux *barrières physiques*, le ruisseau de l'Aulnois à l'est et la voie ferrée à l'ouest. Le noyau d'habitat ancien fut détruit en grande partie durant la Seconde Guerre mondiale, ainsi on retrouve plusieurs maisons issues de la reconstruction d'après-guerre dans le cœur historique du village.



CHAMBLEY-BUSSIÈRES – VUE SUR LE BOURG DEPUIS LE LOTISSEMENT DES « HAUTS DE CHAMBLEY »

Les zones d'habitat plus récentes sont dispersées sur le ban communal avec notamment, à partir de 1970, le développement de la *Nau au Bois*, de part et d'autre de la RD952 en direction de Puxieux. Ces extensions urbaines sont aussi visibles à l'est du village, de l'autre côté du ruisseau de l'Aulnois, avec tout d'abord le développement de constructions individuelles le long de la rue de Gorze. Cette partie de la commune est aussi caractérisée par la réalisation du lotissement des *Hauts de Chambley* à partir du début des années 2000, qui, d'un point de vue urbain, ne fonctionne pas avec le bourg en lui-même.

Plus à l'est du bourg, le hameau de Bussières est situé dans un vallon à l'écart des principaux axes de circulation. Cette entité urbaine est constituée à la fois de constructions anciennes

situées à proximité d'une petite chapelle, mais aussi d'habitations plus récentes construites entre 1970 et 2016. Ces dernières années, en parallèle à ces extensions disséminées, on assiste à la réalisation de nouvelles constructions qui viennent s'implanter, soit en densification du tissu bâti ancien, soit dans son prolongement comme au niveau de la rue de la Tournelle ou de la rue de la Gare.



PLU DE LA CC MAD & MOSELLE / DIAGNOSTIC

ÉPOQUES DE CONSTRUCTION - UN VILLAGE QUADRILLÉ ET DISPERSÉ - CHAMBLEY-BUSSIÈRES



CHAMBLEY-BUSSIÈRES – DES EXTENSIONS URBAINES INFLUENCÉES PAR LES BARRIÈRES PHYSIQUES ENCADRANT LA COMMUNE

A.7. Limey-Remenauville, un village hérité de la première reconstruction

Développée dans un contexte morphologique de plateau, la commune de Limey-Remenauville fut totalement détruite lors de la Grande Guerre de 1914-1918. Au lendemain du conflit, de spacieuses fermes respectant la structure traditionnelle de la maison lorraine sont reconstruites le long du *village-rue* selon le plan d'urbanisme de l'architecte nancéen Émile ANDRÉ respectant la théorie *hygiéniste* : larges rues et usoirs, vastes maisons aux pièces lumineuses.

Aucune construction ne voit le jour entre 1950 et 1969. Les premiers effets de la périurbanisation liés à la qualité, aux avantages du site et à la proximité de pôles d'emplois et de services apparaissent à partir des années 1970. Entre 1975 et 2017, on note ainsi un accroissement démographique régulier (+116 %). L'évolution de la population résulte également de la réhabilitation d'anciennes constructions qui ont été vecteurs de cette reprise.

Les extensions récentes sont assez nombreuses et représentent des lotissements qui sont venus développer la trame ancienne principalement en périphérie immédiate notamment au niveau de chemins d'exploitation agricole. Un de ces chemins récents, le chemin du Toupot est parallèle à l'axe principal du village et permet d'étoffer la trame urbaine. Dans l'ensemble, ces extensions récentes se sont réalisées sous forme pavillonnaire sans caractère référentiel marqué, généralement en recul par rapport à l'alignement et souvent avec une ligne de faîtage perpendiculaire à la voie. Ces constructions bénéficient d'une vue dégagée sur l'église et sur le plateau agricole entourant le village. Ce développement en second rideau vient modifier la morphologie urbaine et morceler des espaces agricoles aux abords du village (entre la Grand Rue et le chemin du Toupot).



LIMEY-REMENUVILLE – DES EXTENSIONS LINÉAIRES DÉCOUPANT DES ESPACES AGRICOLES À L'ARRIÈRE DU VILLAGE-RUE



PLU DE LA CC MAD & MOSELLE / DIAGNOSTIC

ÉPOQUES DE CONSTRUCTION - UN VILLAGE DE LA PREMIÈRE RECONSTRUCTION - LIMEY-REMENUVILLE



LIMEY-REMENUVILLE – UN DÉVELOPPEMENT URBAIN AU SUD DU VILLAGE ANCIEN CONSOMMANT DES ESPACES AGRICOLES

A.8. Hamonville, un village divisé en deux entités urbaines

Le centre ancien d'Hamonville, regroupé autour de son église, est exclusivement composé d'anciens corps de ferme. Même si au sein de cet ensemble quelques constructions ont bénéficié de rénovations intéressantes, ces vingt dernières années on recense également plusieurs bâtiments qui semblent aujourd'hui complètement à l'abandon.

En opposition à ce bâti qui se dégrade progressivement, un lotissement s'est développé à partir des années 1980 au sud du vieux village. Il regroupe une vingtaine de nouvelles constructions individuelles de type pavillon et quelques maisons jumelées. Ces habitations contemporaines diffèrent totalement avec le style traditionnel que l'on peut rencontrer au cœur du village ancien. Ces constructions s'implantent en retrait et au milieu de la parcelle et utilisent des matériaux plus contemporains (tuiles mécaniques, bois, crépis ou encore PVC). Cette extension urbaine fonctionne en totale déconnexion avec le cœur historique du village même s'il intègre quelques constructions anciennes (ancien lavoir) et la salle des fêtes du village.



HAMONVILLE – EXEMPLE DE BÂTI DÉGRADÉ DU VILLAGE HISTORIQUE



PLUI DE LA CC MAD & MOSELLE / DIAGNOSTIC

ÉPOQUES DE CONSTRUCTION - UN VILLAGE-TAS DE LA PLAINE DE LA WOËVRE - HAMONVILLE



HAMONVILLE – DEUX ENTITÉS URBAINES QUI SE DÉVELOPPENT EN PARALLÈLE

Synthèse

Le développement linéaire d'un bâti résidentiel peu dense, observé le long de la D952 dans le vallon du Rupt de Mad, à Prény, ou encore à Ancy-Dornot, a tendance à déconnecter ces constructions du bourg ou du village, dans son fonctionnement urbain et sa vie quotidienne. Ce mode de développement entraîne aussi des coûts d'acheminement et d'entretien des réseaux élevés, ainsi qu'une certaine fragmentation, voire d'enclavement, d'espaces cultivables aux abords des villages, comme illustré au niveau de Limey-Remenauville.

La création de lotissements entraîne quant à elle des effets de masse dans les paysages, là où ils sont les plus visibles. Le plus souvent, il existe un manque de lien avec le tissu bâti environnant, qui isole ces opérations les unes des autres, cela peut être le fait de la géographie du lieu (rivière, relief, infrastructure), mais cela est renforcé par la conception urbaine et architecturale de ces espaces, pensés le plus souvent à leur seule échelle et non en rapport avec le village ou les quartiers environnants. Cela donne par endroit aussi une impression de « dédales », posant de plus en plus des difficultés de compréhension d'organisation de l'espace, notamment au niveau des communes connaissant un important développement résidentiel.

Toutefois, d'autres modes de conception sont possibles pour retisser des liens entre quartiers ou « morceaux de village » et ainsi améliorer l'organisation des tissus urbains des bourgs et villages du territoire.

Les pratiques de développement urbain, observées depuis plusieurs décennies sur le territoire, soulèvent un enjeu central pour son avenir. Du fait de l'évolution des modes de vie des habitants, certains tissus bâtis se retrouvent par endroit délaissés au profit d'autres. Ainsi de nouvelles centralités d'équipements s'affirment au niveau des polarités urbaines du territoire (Thiaucourt ou Mars-la-Tour). Dans des villages de plus petite taille, des constructions du centre historique se dégradent fortement, tandis que de nouvelles constructions apparaissent en entrée de village, citons par exemple Hamonville ou Saint-Julien-lès-Gorze.

Ces différents phénomènes questionnent l'avenir du territoire et les choix à opérer dans le cadre du PLUI.

B. Identification des sous-ensembles bâtis

Cette partie est dédiée à l'analyse des sous-ensembles bâtis et de leurs types d'implantations. Ce travail vient compléter l'identification des morphologies urbaines en montrant les différentes catégories de tissus artificialisés que l'on retrouve et leurs imbrications les unes par rapport aux autres.

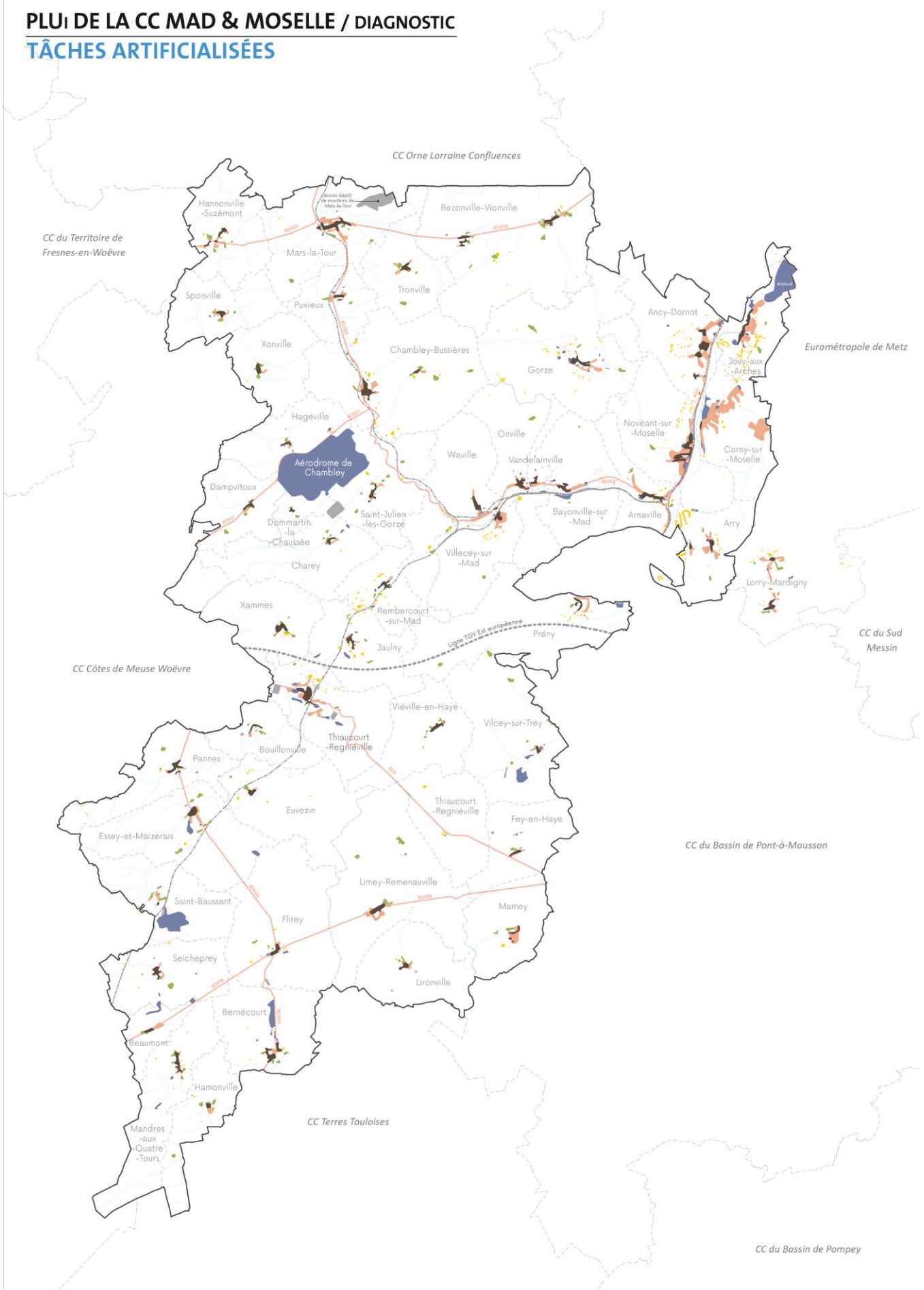
Après avoir décrit les différentes sortes d'ensembles urbains, l'analyse s'attache à distinguer les spécificités propres à chaque espace en distinguant trois grandes zones du territoire intercommunal : le nord, le sud et l'est. Cette identification permet de décrire les espaces artificialisés spécifiques à chaque secteur : ensemble bâti ou construction isolée par rapport aux villages/bourgs, espaces artificialisés caractéristiques, etc. Il s'agit de mettre en exergue les particularités de chaque grand ensemble du territoire qui réclameront par la suite des adaptations spécifiques au niveau du règlement du PLUi.

On distingue plusieurs sous-ensembles au **sein de la tâche artificialisée de la CCM&M** :

- ◆ Les **noyaux urbains originels** : tissus urbains les plus anciens de la commune, ils possèdent une centralité et une plus forte densité par rapport aux autres tissus artificiels ;
- ◆ Les **extensions urbaines** : linéaires le long des axes ou des cours d'eau, prenant la forme de lotissements, ce sous-ensemble bâti constitue le prolongement du noyau ancien. Son développement est plus tardif et sa structure diffère en fonction des époques de constructions ;
- ◆ Les **zones d'activités et d'équipements** : cette classification englobe les différents bâtiments voués aux activités industrielles, artisanales, commerciales ou encore les équipements publics les plus notables ;
- ◆ Les **activités et hameaux agricoles** : cette catégorie est caractérisée par un regroupement de plusieurs bâtiments ruraux comportant une organisation propre, autour d'une place, d'un axe ou d'un édifice public. Ce type d'ensemble bâti peut également posséder une cohérence paysagère spécifique aux activités artisanales ;
- ◆ Les **constructions isolées** : ce sous-ensemble concerne les édifices seuls ou un bâtiment et ses parties constituantes à vocation d'habitat ;
- ◆ Les **friches ou le patrimoine militaires** : cette catégorie permet de prendre en considération les caractéristiques spécifiques de l'intercommunalité en intégrant l'ensemble des bâtiments ou éléments hérités de son passé (militaire, ferroviaire, industriel, etc.).

PLU DE LA CC MAD & MOSELLE / DIAGNOSTIC

TÂCHES ARTIFICIALISÉES



B.1. Secteur nord de la CC M&M

La partie nord de l'intercommunalité est caractérisée par un tissu bâti plus rural. Les extensions urbaines qui accompagnent les noyaux urbains anciens sont peu diffuses, préservant de vastes espaces agricoles ouverts propices à l'élevage et à la culture. Cette spécificité se confirme avec la présence de nombreuses activités et hameaux agricoles implantés aux alentours des villages.



REZONVILLE-VIONVILLE / HAMEAU AGRICOLE DE FLAVIGNY



MARS-LA-TOUR / FERME GOURMANDE DU HAMEAU DE MARIVILLE



DAMPVITOUX / FERME DU HAMEAU DE MARIMBOIS

La partie aval du vallon du Rupt de Mad est concernée par une multitude de constructions isolées en lien avec le cours d'eau : anciens moulins, habitations de loisirs. On trouve également quelques bâtiments d'activités le long du vallon comme la scierie du Rupt de Mad à Bayonville-sur-Mad qui traduit également la vocation artisanale et forestière du secteur nord de l'intercommunalité.



BAYONVILLE-SUR-MAD / SCIERIE DU RUPT DE MAD



WAVILLE / ANCIEN MOULIN



JAULNY / CAMPING DE LA PELOUSE

Enfin, trois sites historiques se distinguent dans le paysage du Pays Haut agricole. L'ancienne base aérienne de Chambley-Bussières, qui est aujourd'hui dédiée au tourisme de loisirs, la friche militaire du dépôt de munitions destiné à approvisionner la ligne Maginot abandonnée depuis plusieurs années, et le délaissé ferroviaire longeant la pointe sud du bourg de Mars-la-Tour.

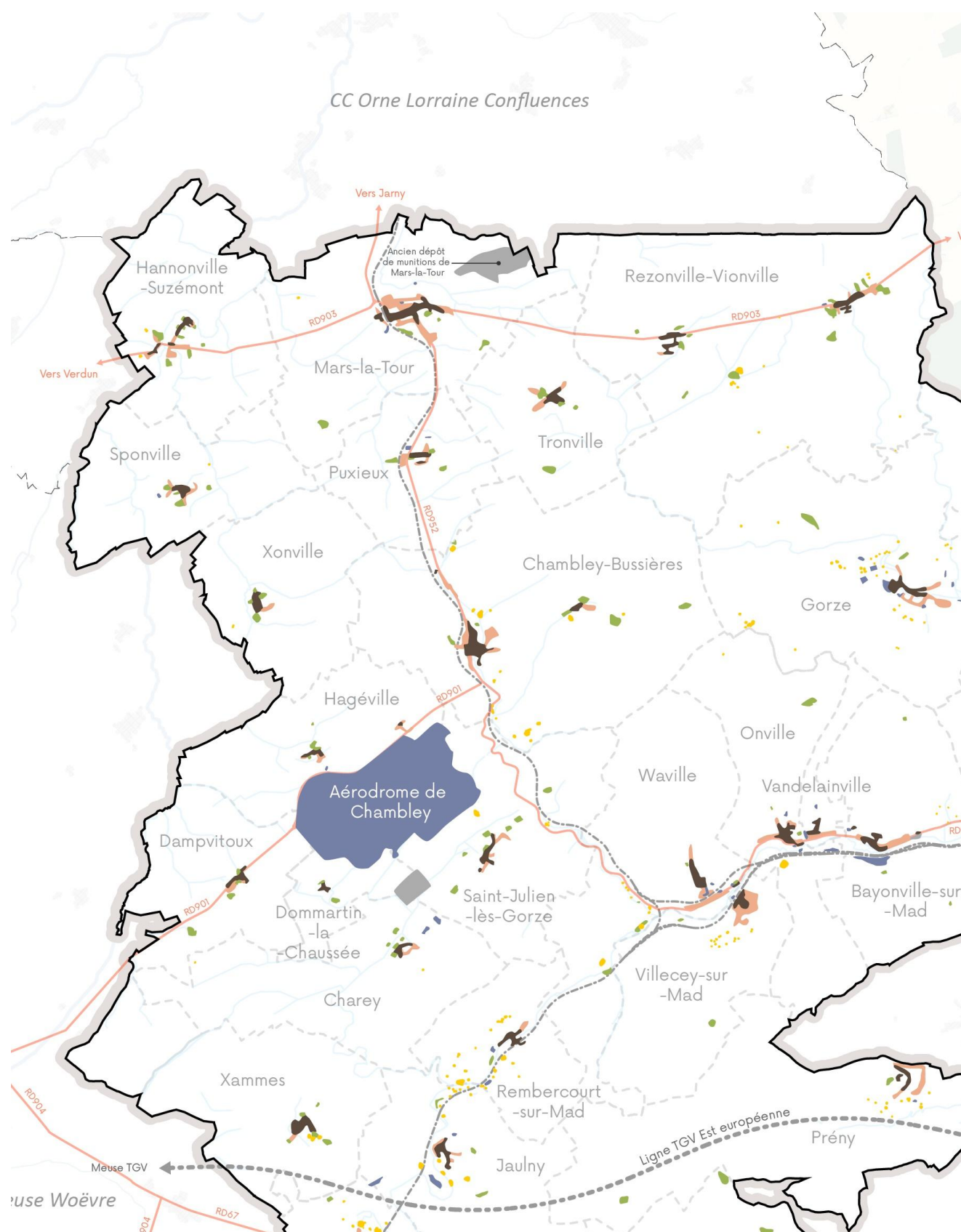


AÉRODROME DE CHAMBLEY



MARS-LA-TOUR / ANCIEN DÉPÔT DE MUNITION ET DÉLAISSÉ FERROVIAIRE

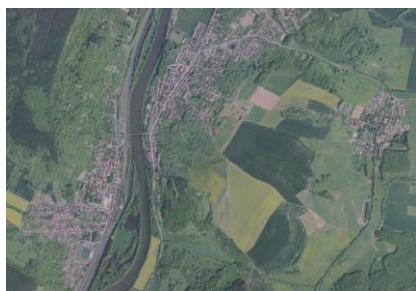




ZOOM SUR LE SECTEUR NORD DU TERRITOIRE DE MAD ET MOSELLE

B.2. Secteur est de la CC M&M

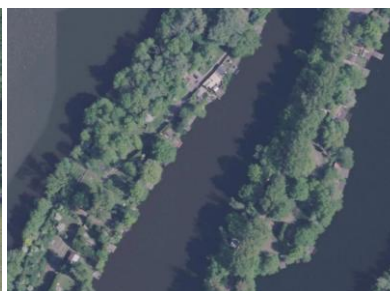
Le secteur est de Mad & Moselle s'organise le long de la Moselle et des principaux axes de communication (RD6 et voie ferrée). Profitant des dynamiques du sillon lorrain et de la ville de Metz, il s'agit de la partie du territoire la plus concernée par les extensions urbaines qui sont très lisibles dans le paysage. Ces communes résidentielles se développent, soit de façon linéaire, dans le prolongement des noyaux villageois originels, soit sous forme de lotissements. On identifie également une multitude de constructions isolées sur les coteaux de part et d'autre de la Moselle. Ces habitations disséminées participent au mitage du territoire. Enfin, on observe plusieurs constructions précaires, des cabanes de pêcheurs implantées sur les berges de la Moselle.



VALLÉE DE LA MOSELLE / EXTENSIONS URBAINES LINÉAIRES OU ÉCLATÉES SOUS FORME DE LOTISSEMENTS

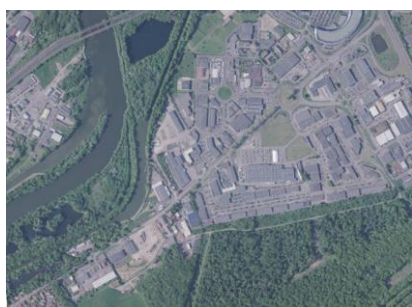


JOUY-AUX-ARCHES / DES HABITATIONS ISOLÉES OU CHALETES DISPERSÉES SUR LES COTEAUX DE LA MOSELLE



CORNY-SUR-MOSELLE / CABANES DE PÊCHEURS INSTALLÉES DE FAÇON ÉPARpillÉ SUR LES BERGES DE MOSELLE

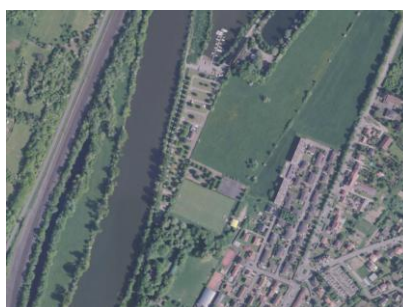
Situé aux portes de la métropole messine, le secteur est de la Communauté de Communes Mad & Moselle est aussi marqué par la présence d'un tissu bâti lié aux activités industrielles, artisanales et commerciales. La commune de Jouy-aux-Arches accueille la partie sud de la zone *Actisud*. Cette zone mixte s'étend sur environ 260 hectares, dont 140 hectares de bâti. Elle génère plus de 5 000 emplois participant ainsi à l'attractivité de cette partie de l'intercommunalité de Mad & Moselle. On identifie également plusieurs espaces d'activités et d'équipements en lien avec le réseau ferré existant, comme à Novéant-sur-Moselle, où l'ancienne friche ferroviaire rebaptisée ZAC *Les Vignes* transforme le site en zone économique mixte (casernes des sapeurs-pompiers, artisanat et commerce). Des espaces à vocation touristique se sont développés de l'autre côté de la Moselle, avec comme par exemple le camping et le port de Corny-sur-Moselle.



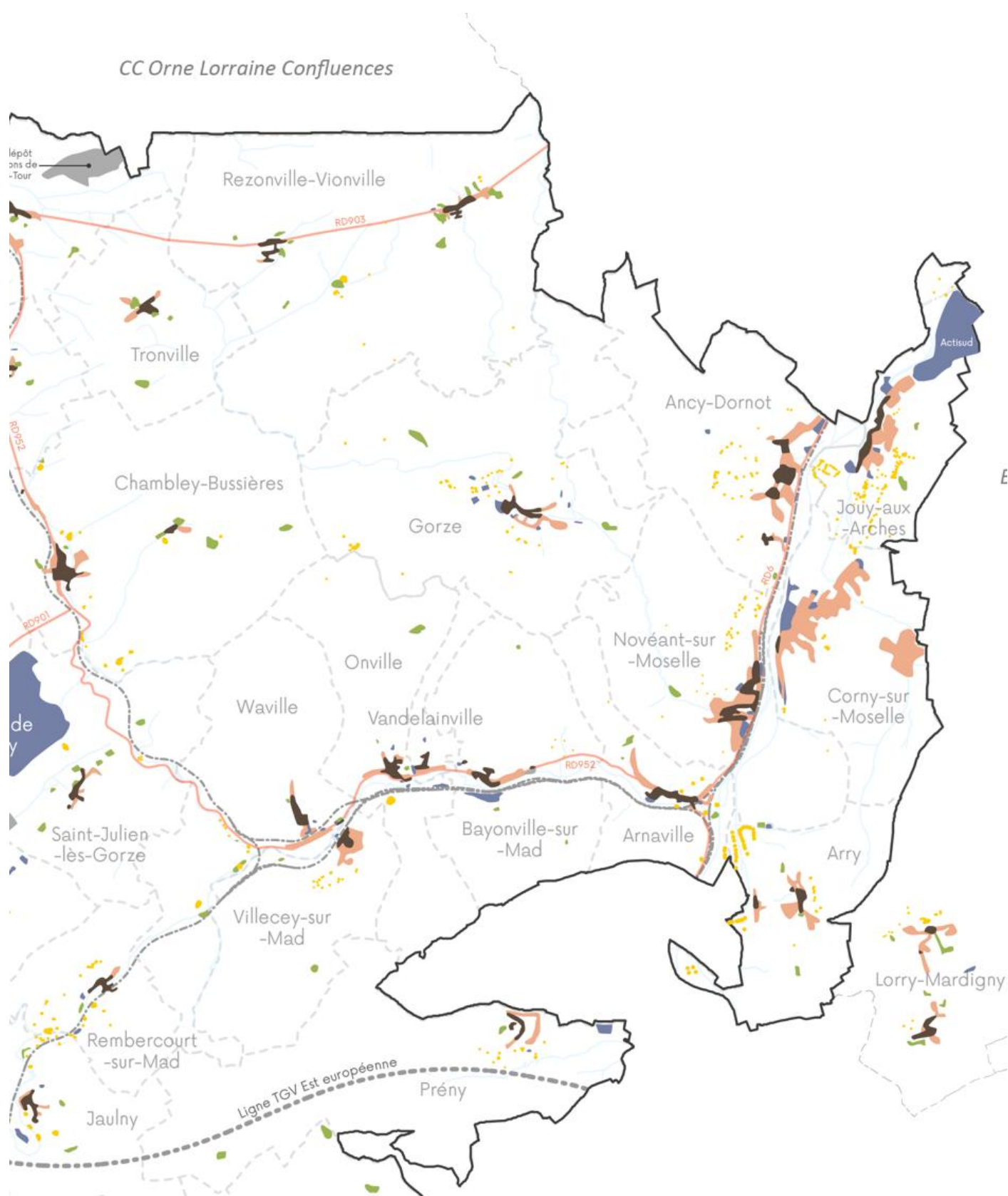
JOUY-AUX-ARCHES / PARTIE SUD DE LA ZONE « ACTISUD » PRINCIPAL MOTEUR ÉCONOMIQUE DE LA MÉTROPOLIS MESSINE



NOVÉANT-SUR-MOSELLE / FRICHE FERROVIAIRE DÉDIÉE AU DÉVELOPPEMENT D'UNE ZONE D'ACTIVITÉS MIXTE



CORNY-SUR-MOSELLE / ZONE DE LOISIRS, LE PORT ET LE CAMPING DE LA COMMUNE IMPLANTÉ LE LONG DE LA MOSELLE



ZOOM SUR LE SECTEUR EST DU TERRITOIRE DE MAD ET MOSELLE

B.3. Secteur sud de la CC M&M

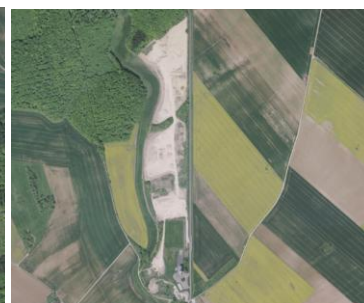
Enfin, le secteur sud de la Communauté de communes est caractérisé par la cité de Thiaucourt-Regniéville et ses différentes entités urbaines : à l'ouest l'emprise importante du cimetière américain du Saillant de Saint-Mihiel, au nord quelques habitations isolées et à l'est les extensions pavillonnaires et la zone d'activités commerciales et artisanales. Le sud du territoire est également ponctué par plusieurs zones de dépôts d'hydrocarbures (Saint-Baussant, Limey-Remenauville, Vilcey-sur-Trey) et de carrières (Bernécourt, Seicheprey).



**THIAUCOURT-REGNIÉVILLE / CIMETIÈRE
AMÉRICAIN DE SAINT-MIHIEL**



**SAINT-BAUSSANT / IMPORTANT DÉPÔT
D'HYDROCARBURES**



**BERNÉCOURT / CARRIÈRE DE PIERRES
CALCAIRES**

Tout comme pour le secteur nord de l'intercommunalité, les extensions urbaines destinées à l'habitat sont moins représentées et plus localisées (Thiaucourt-Regniéville, Limey-Remenauville, Mamey et Essey-et-Maizerais) dans la partie sud. Cette partie est cependant animée par de nombreux sites d'activités agricoles, artisanales mais aussi militaires.



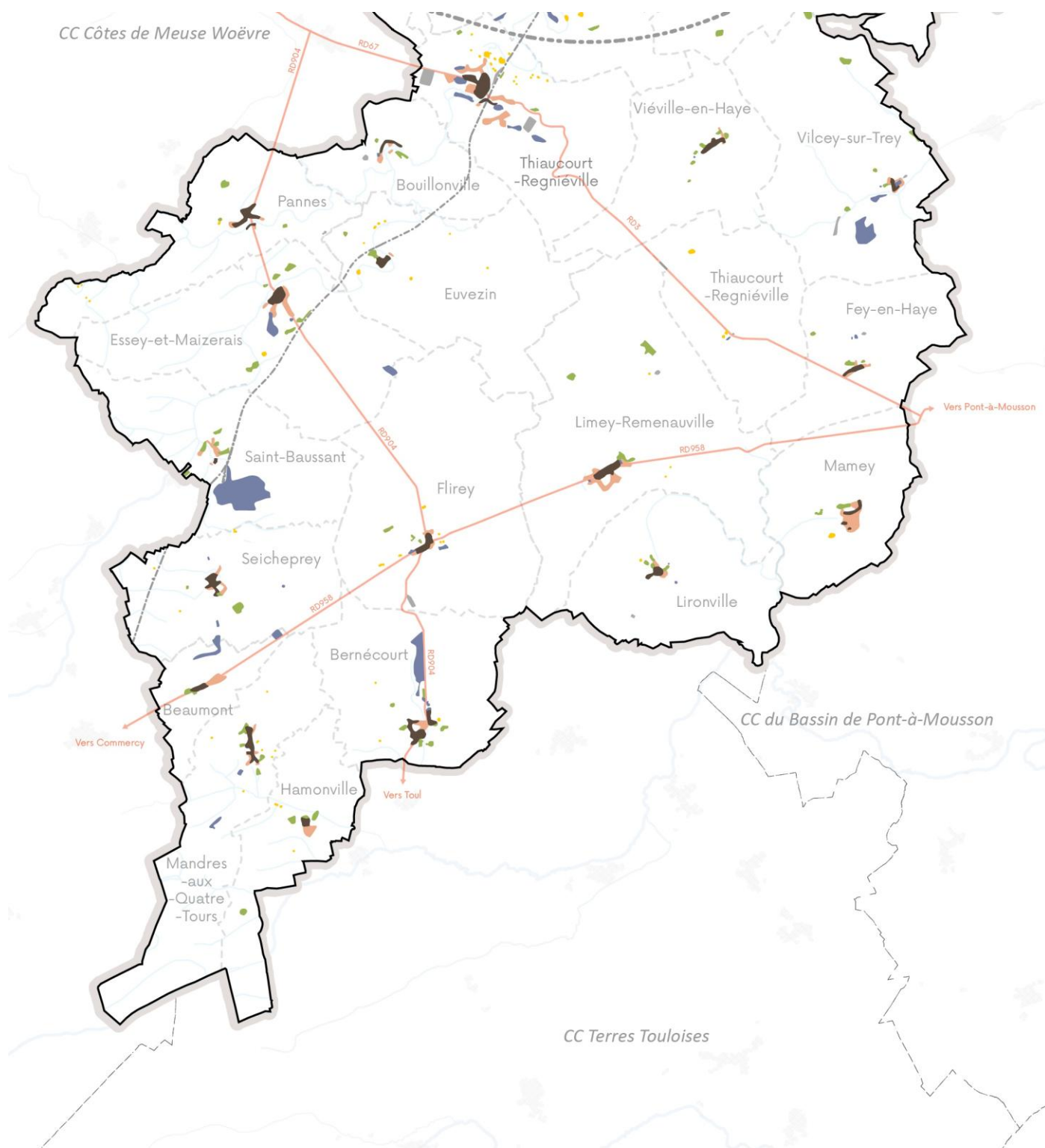
**HAMONVILLE / EXPLOITATION AGRICOLE
DU LIEU-DIT VARIN CHANOT AU SUD DU
VILLAGE**



**ESSEY-ET-MAIZERAIS /
ÉTABLISSEMENT DE SOUTIEN
OPÉRATIONNEL ET LOGISTIQUE (ESOL)**



**SEICHEPREY ET BEAUMONT / SITES
D'ACTIVITÉS : SCIERIE, UNITÉ DE
MÉTHANISATION, STOCKAGE POIDS
LOURDS ET EXPLOITATION AGRICOLE**



ZOOM SUR LE SECTEUR SUD DU TERRITOIRE DE MAD ET MOSELLE

Synthèse

L'analyse des tâches artificialisées de l'intercommunalité met en exergue des sites urbains qui devront faire appel à des réponses adaptées au niveau du futur PLUI en fonction de la nature de ces sites, de leur devenir et des enjeux urbains qu'ils soulèvent :

- Préserver leur fonctionnement économique nécessaire à la vitalité du territoire (ensemble de bâtiments agricoles) tout en maîtrisant leur impact foncier et paysager ;
- Accompagner leur requalification quand leur usage a pris fin ou pose aujourd'hui des difficultés (sites en friche et zone Actisud) ;
- Maîtriser leur développement lorsque celui-ci soulève des enjeux prégnants de consommation foncière (développement résidentiel).

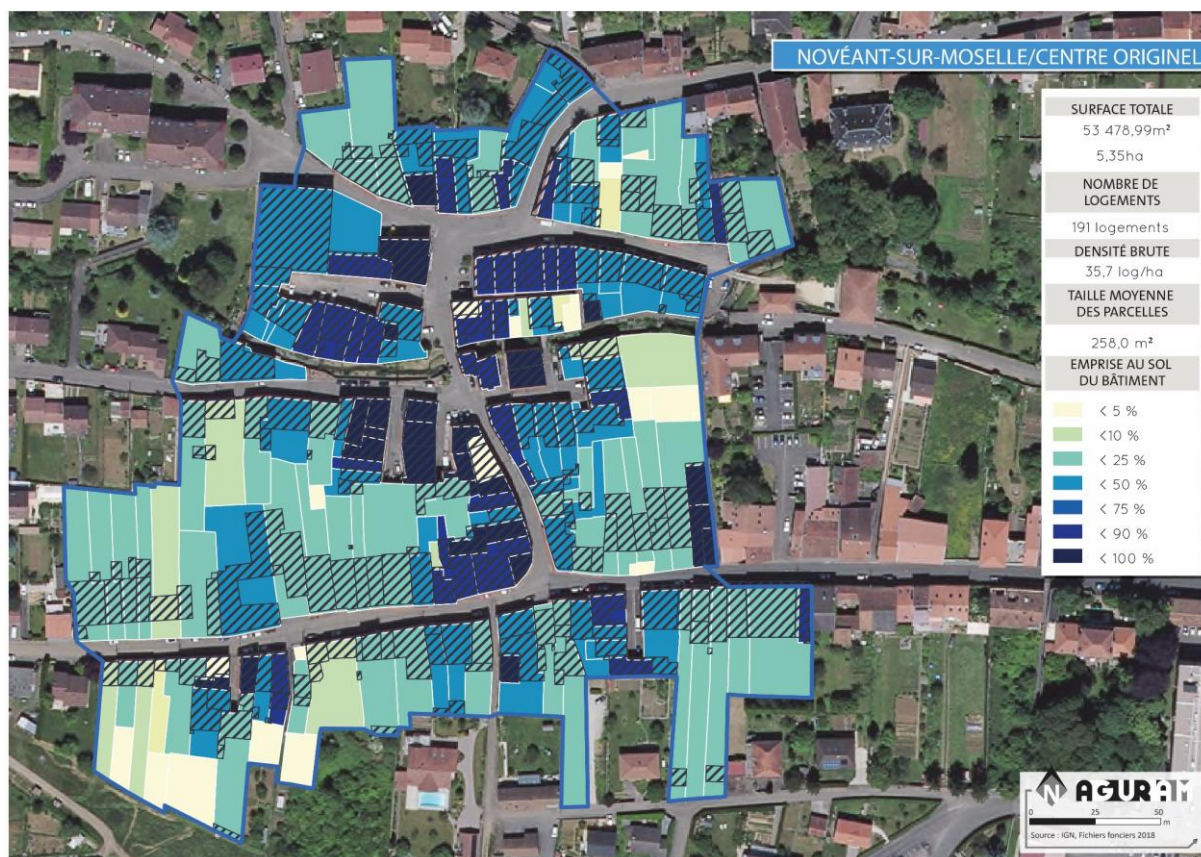
1.4. LES DENSITÉS ET TAILLES MOYENNES DES PARCELLES

À travers cette partie, il s'agit de mettre en regard les densités brutes observées sur le territoire avec les objectifs à atteindre en termes de densité, fixées par le SCoTAM, pour les futures opérations d'extension urbaine (hors de l'enveloppe urbaine). Plusieurs termes employés en urbanisme sont définis ci-dessous :

- **L'emprise au sol**, définie au sein de l'article R.420-1 du Code de l'urbanisme, est la **projection verticale du volume de la construction, tous débords et surplombs inclus**. C'est la seule surface réglementaire qui n'intègre pas les différents niveaux d'une construction dans son calcul. Seuls deux éléments ne sont pas pris en compte dans l'emprise au sol : les ornements tels que les éléments de modénature et les marquises et les débords de toiture lorsque aucun poteau ou encorbellement ne les soutient.
- **La densité brute** prend en compte **les espaces publics** (voiries, aires de stationnement, aires de jeux, etc.) **strictement nécessaires à la vie du quartier**. En revanche, elle n'intègre pas les autres équipements, infrastructures, parcs et espaces verts (définition du SCoTAM).

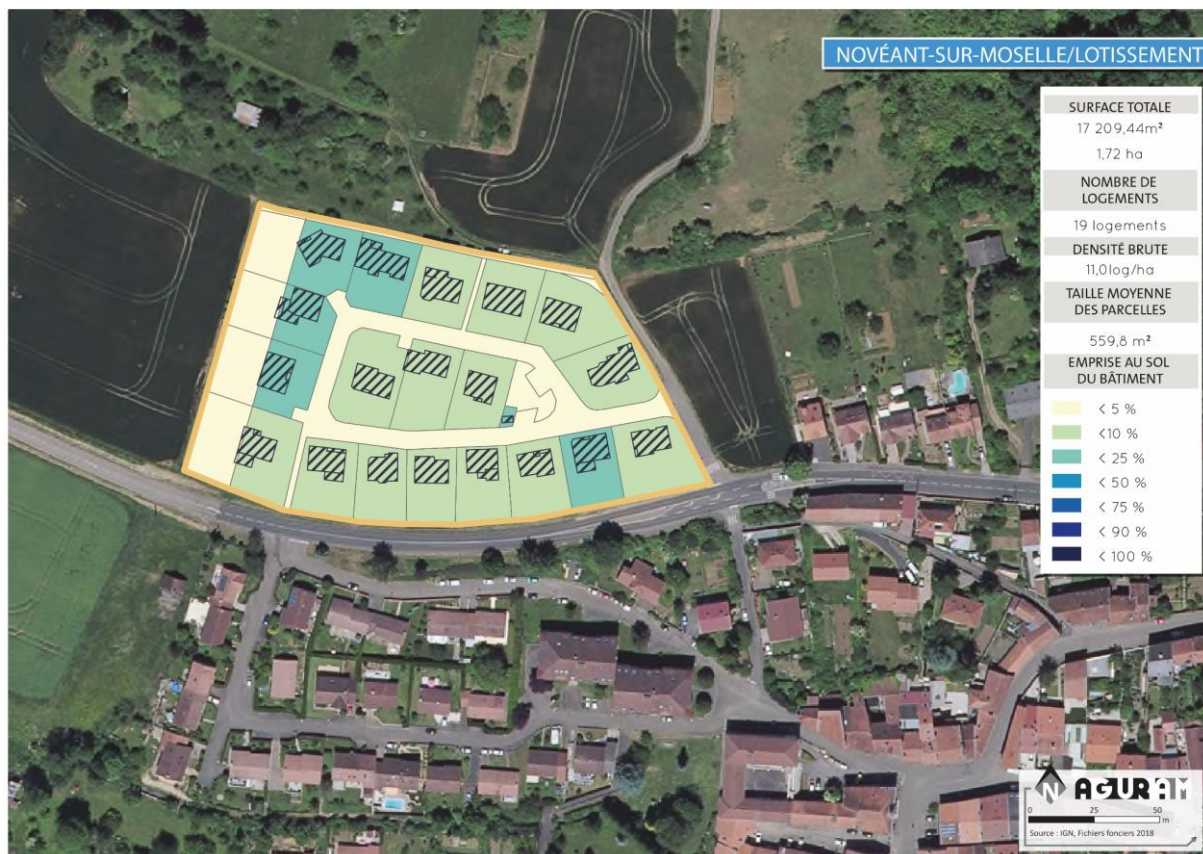
A. Les densités dans les communes de la vallée de la Moselle

Novéant-sur-Moselle est une commune de la vallée de la Moselle qui compte 1 823 habitants selon le dernier recensement Insee de 2016. La commune se développe à l'origine selon deux noyaux villageois originels : l'aître, ancienne position défensive à flanc de coteau et le cloître, hameau qui a profité des moulins sur la Gorzia et d'un port sur la Moselle. Cette dernière entité urbaine, composée d'immeubles collectifs et de maisons traditionnelles (maisons de vigneron, maisons rurales), est très dense. En effet, le centre historique en respectant une densité brute de 35,7 logements par hectare est le plus économe en termes de consommation foncière. Dans ces anciennes communes viticoles, le parcellaire étroit se développe en profondeur sous forme de lanières. L'emprise au sol est importante avec parfois un bâti qui se développe sur la totalité de la parcelle. Le réseau viaire est étroit, l'usoir absent et les trottoirs parfois inexistant. Ces villages posent des problèmes de stationnement surtout pour les maisons qui sont progressivement réhabilitées en petits collectifs sans garage ni possibilité de parking sur la voie publique.



NOVÉANT-SUR-MOSELLE - UN CENTRE HISTORIQUE DENSE LAISSANT PEU DE PLACE AUX ESPACES PUBLICS

Construit au début des années 2000, le **lotissement de la rue Bellevue**, situé au nord-ouest du centre historique le long de la RD12, présente une densité plus faible de 1 logement par hectare. Cette opération d'ensemble, qui regroupe 19 maisons individuelles, permet un redécoupage foncier plus rationnel que l'urbanisation au coup par coup. Cependant, dans ces communes où les contraintes topographiques existent, ce type d'habitations est plus consommateur d'espace que d'autres types de logements alternatifs comme les maisons jumelées ou en bande que l'on peut retrouver ailleurs dans le village. En effet, **la taille moyenne des parcelles au sein du lotissement est deux fois plus importante que celle que l'on observe dans le centre historique**. Cette urbanisation très lâche correspond à une emprise au sol du bâti comprise entre 10 et 25 % de l'unité foncière. De plus ces lotissements **fonctionnent en complète autonomie, et restent fortement déconnectés du reste du village**.



NOVÉANT-SUR-MOSELLE – DES LOTISSEMENTS AÉRÉS ET DÉCONNECTÉS DU CŒUR VILLAGEOIS ANCIEN



NOVÉANT-SUR-MOSELLE – BÂTI DENSE ET DÉVELOPPÉ SUR PLUSIEURS NIVEAUX DANS LE CENTRE HISTORIQUE



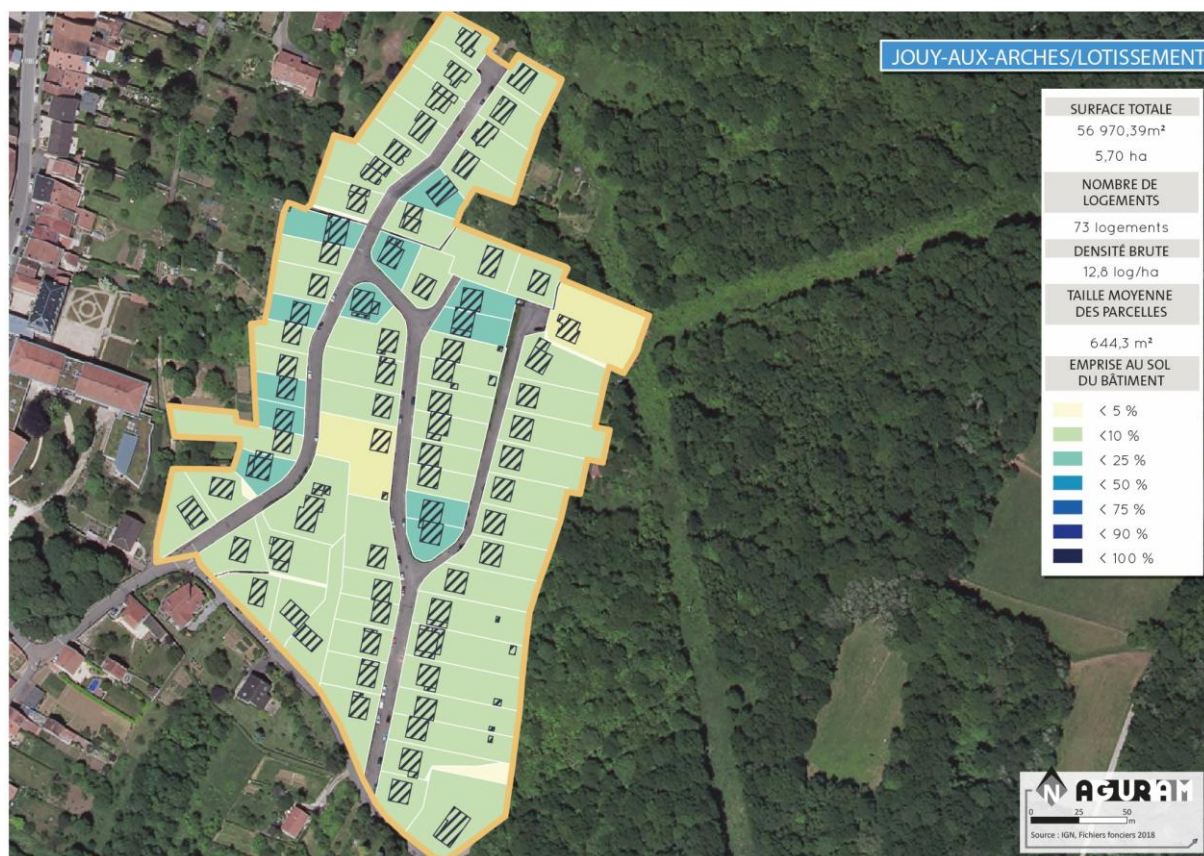
NOVÉANT-SUR-MOSELLE – UN LOTISSEMENT DÉCONNECTÉ DU VILLAGE OFFRANT UN PANORAMA SUR LES CÔTES DE MOSELLE

Le village de Jouy-aux-Arches s'implante également dans la vallée de la Moselle, mais sur la rive opposée à celle de la commune de Novéant-sur-Moselle. Le centre historique se développe en respectant la morphologie typique des villages lorrains. Le bâti actuel est un héritage de la Seconde Guerre mondiale. La sensation d'un tissu bâti plus lâche vient donc du fait que la rue principale du village-rue ait été déviée et reconstruite plus en hauteur par rapport à la Moselle. Cela s'explique également par la présence de plusieurs maisons de maîtres entourées de très grandes propriétés qui viennent s'implanter le long de ce nouvel axe. Même si le bâti reste dense et plutôt continu, la densité du vieux village reste plus faible comparativement à celle que l'on peut retrouver dans la commune de Novéant-sur-Moselle. Ce résultat s'explique par la taille moyenne des parcelles qui est plus importante sur Jouy-aux-Arches. En effet, avec une moyenne d'environ 324 m², les parcelles en lanières se développent en profondeur. L'arrière de la parcelle est occupé par des jardins, potager ou encore vergers ce qui a tendance à venir fausser la densité réelle du tissu ancien. Du fait de la diversité des typologies bâties que l'on retrouve dans le centre historique, l'emprise au sol du bâtiment n'est pas très homogène et peut varier de 5 % à 100 % de l'unité foncière.



JOUY-AUX-ARCHES – UN BÂTI DENSE QUI SE DÉVELOPPE VERS L'ARRIÈRE D'UN PARCELLAIRE LANIÉRE

Pendant la période de la reconstruction d'après-guerre jusqu'à aujourd'hui, des maisons profitant de la topographie moins contraignante, se sont construites au coup par coup en montant sur le coteau à l'est du centre originel, mais aussi au sud de la mairie. Les formes urbaines y sont souvent différentes de celles rencontrées dans le tissu ancien, avec un bâti plus aéré, des styles architecturaux plus variés, des espaces libres différemment répartis par rapport au bâti et des voiries de desserte plus larges. Les **constructions que l'on retrouve le long de la rue Claude Debussy** par exemple présentent, avec **environ 13 logements par hectare**, une densité brute moyenne un peu plus importante que celle observée dans les autres tissus en extension urbaine. À titre de comparaison, la densité brute minimale à atteindre est de 20 logements/ha pour un pôle de proximité tel que Jouy-aux-Arches au titre du SCoTAM. Cela s'explique par la situation des terrains implantés dans une pente légère ainsi que la taille et la typologie des constructions avec la présence de maisons jumelées. La taille moyenne du parcellaire est toutefois plus importante avoisinant les 650 m². Cette spécificité va avoir une influence sur l'emprise au sol du bâti qui est comprise entre 5 à 25 % de l'unité foncière.



JOUY-AUX-ARCHES – DES EXTENSIONS QUI SE DÉVELOPPENT AU COUP PAR COUP SUR LES ANCIENS COTEAUX VITICOLES



JOUY-AUX-ARCHES – MAISONS ACCOLÉES LE LONG DU VILLAGE-RUE OUVERT SUR L'ÉGLISE EN ARRIÈRE-PLAN



JOUY-AUX-ARCHES – LOTISSEMENT IMPLANTÉ À FLANC DE COTEAU PROFITANT DU PAYSAGE DE LA VALLÉE DE LA MOSELLE, MAIS QUI EN REGARD MODIFIE FORTEMENT LA PHYSIONOMIE DU COTEAU

B. Les densités dans les communes du vallon du Rupt de Mad

La commune de Waville est un ancien village viticole du vallon du Rupt de Mad qui s'implante perpendiculairement au cours d'eau en venant entailler le coteau. Le village ancien présente une morphologie de village mixte qui se développe à la fois en forme de village-rue de part et d'autre de la rue du Luxembourg (RD28) et respecte aussi la morphologie de village-tas avec une concentration de constructions autour de l'église et la mairie. Avec 19,8 logements par hectare, la densité brute est en moyenne moins importante par rapport à ce que l'on peut observer dans les communes de côtes où la topographie est plus contraignante. Cela s'explique par une taille plus importante des habitations tandis que la taille moyenne des parcelles reste comparable à celle des communes du vallon du Rupt de Mad et des Côtes de Moselle où la pente est plus importante.



WAVILLE – UN CŒUR HISTORIQUE CONCENTRÉ AUTOUR DE SON ÉGLISE ET SA MAIRIE

Malgré la situation topographique spécifique de la commune, on retrouve quelques extensions urbaines sur le ban communal. Construit au début des années 2000 dans le fond du vallon du Rupt de Mad, le lotissement *Maselle* regroupe 19 logements principalement individuels. Pour Waville, commune de moins de 500 habitants, la densité brute minimale à atteindre pour ses éventuelles futures extensions urbaines, doit être de 15 logements/ha. La densité brute (environ 12 logements par hectare), observée dans les dernières extensions, est légèrement inférieure à celle que le SCoTAM prescrit, mais supérieure à celle que l'on peut observer généralement dans les différentes extensions urbaines. La taille moyenne des parcelles (486 m²) est également moins importante comparativement à celle observée dans les tissus pavillonnaires de l'intercommunalité. Enfin, l'emprise au sol du bâti est en moyenne égale à 10 % de l'unité foncière.



WAVILLE – UN LOTISSEMENT PAVILLONNAIRE PEU DENSE IMPLANTÉ DANS LE FOND DU VALLON DU RUPT DE MAD



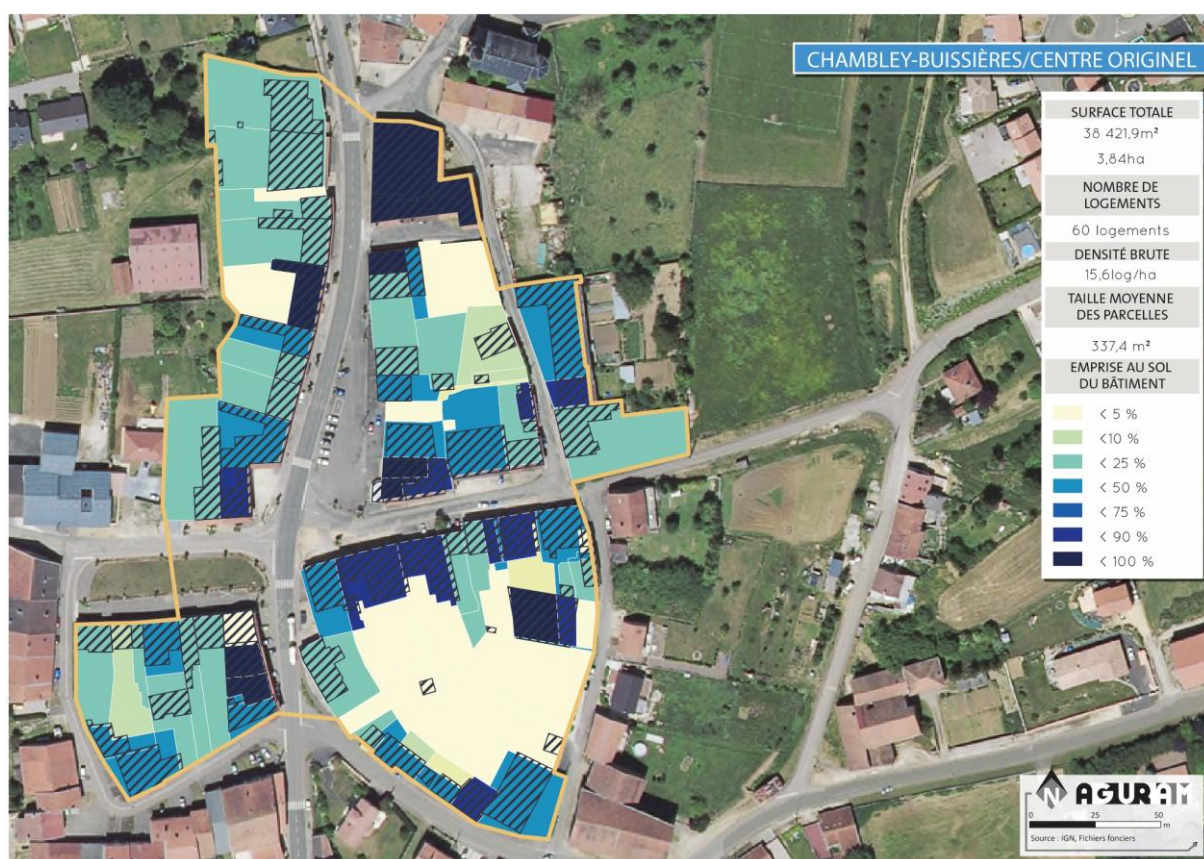
WAVILLE – UN BÂTI DENSE REGROUPE AUTOUR DE SON ÉGLISE



WAVILLE – LE LOTISSEMENT MAZELLE IMPLANTÉ À L'ÉCART DU VIEUX VILLAGE

C. Les densités dans les communes du Pays Haut

Implanté sur le Pays Haut agricole, le village de Chambley-Bussi res a  t  en partie d truit lors des combats de la Seconde Guerre mondiale. Le c ur villageois ancien s'organise selon un r seau viaire important et hi rarchis . Cette morphologie sp cifique vient former plusieurs  lots urbains au sein du village. Malgr  une trame urbaine compacte, la densit  brute est moins importante par rapport   la densit  moyenne que l'on observe dans les tissus anciens du territoire. En effet, cette densit  est influenc e notamment par l'importance des espaces publics (usoirs, place du village et voirie), ainsi que la taille des b timents souvent accompagn s de leurs d pendances. On recense  galement de nombreux c urs d' lots verts qui permettent d'a rer la trame urbaine plut t dense du village historique. La taille moyenne des parcelles est d'environ 340 m² permettant ainsi aux habitants de disposer d'une bande de jardin   l'arri re de leurs constructions. L'emprise au sol du b ti est variable d'un  lot urbain   un autre, certaines constructions occupant la totalit  de l'unit  fonci re disponible.



CHAMBLEY-BUISSI RES – UN CENTRE HISTORIQUE QUADRILL  CR ANT DES ESPACES DE RESPIRATION AU SEIN DES C URS D' LOTS

Le lotissement des *Hauts de Chambley*, construit   partir du d but des ann es 2000, s'implante de l'autre c t  du cours d'eau de fa on compl tement d connect e par rapport au village ancien. Il regroupe une quarantaine de constructions individuelles qui poss dent leur propre r seau viaire. La taille moyenne des parcelles est importante au sein de ce lotissement, de l'ordre de 700 m², ceci afin d'offrir un espace d'agr ment   l'arri re des habitations. Cette caract ristique va avoir une influence sur la densit  brute de cette entit  urbaine qui se situe l g rement en-dessous de la densit  moyenne observ e au sein des derni res extensions urbaines de ce type. L'emprise au sol du b ti est en majorit  comprise entre 10 % et 25 % de l'unit  fonci re ce qui reste assez faible. Ces extensions urbaines ont de lourdes cons quences sur la consommation d'espaces naturels et agricoles. De plus, on remarque que l'int gration paysag re de ces ensembles b tis est sommaire et que le secteur habit  s'est d velopp  en contact direct avec l'espace agricole, ce qui peut engendrer diff rentes probl matiques (ruissellements, nuisances sonores, visuelles et olfactives).



CHAMBLEY-BUISSIÈRES – UN LOTISSEMENT À FAIBLE DENSITÉ DE LOGEMENTS EN RUPTURE AVEC LE CENTRE HISTORIQUE



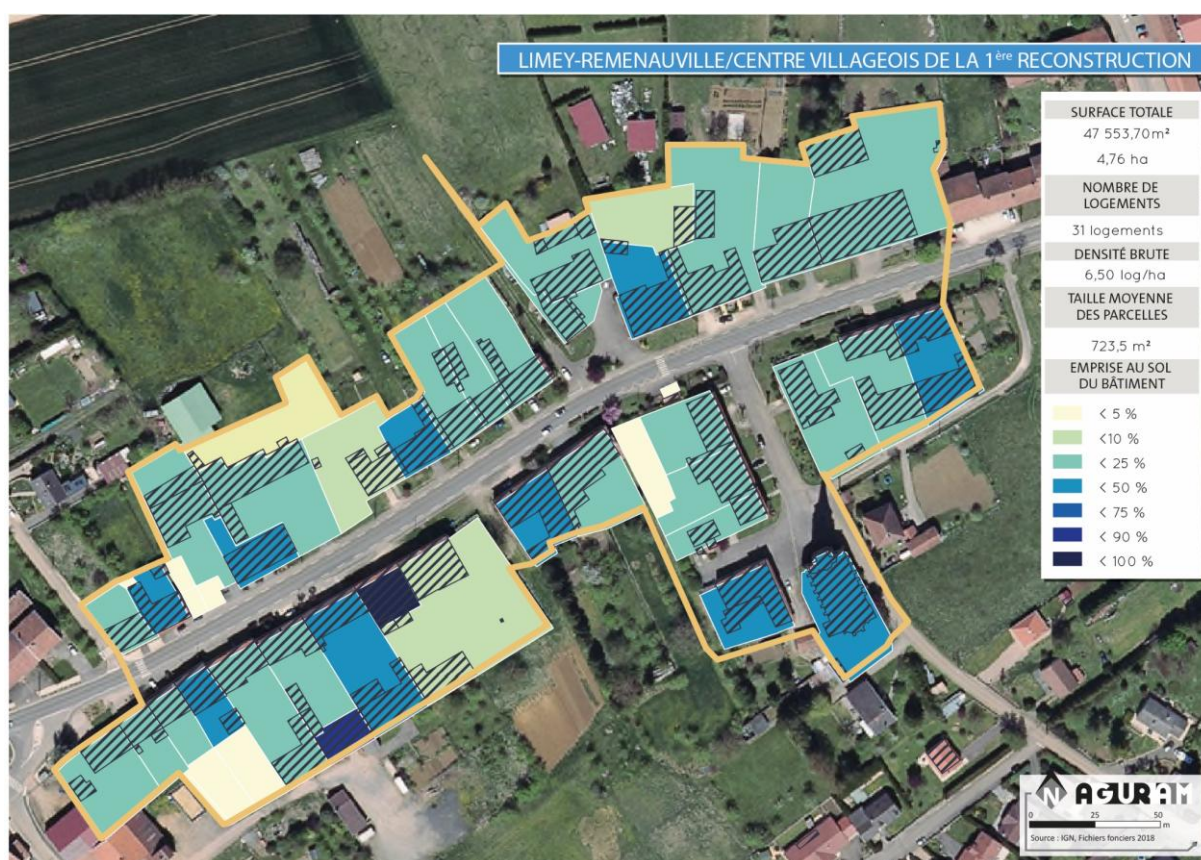
CHAMBLEY-BUISSIÈRES – UN VILLAGE ANCIEN QUADRILLÉ AUTOUR DE SON ÉGLISE ET SON ANCIEN CHÂTEAU



CHAMBLEY-BUISSIÈRES – VUE SUR LE VILLAGE ORIGINAL DEPUIS LE LOTISSEMENT IMPLANTÉ DE L'AUTRE CÔTÉ DU RUISSEAU

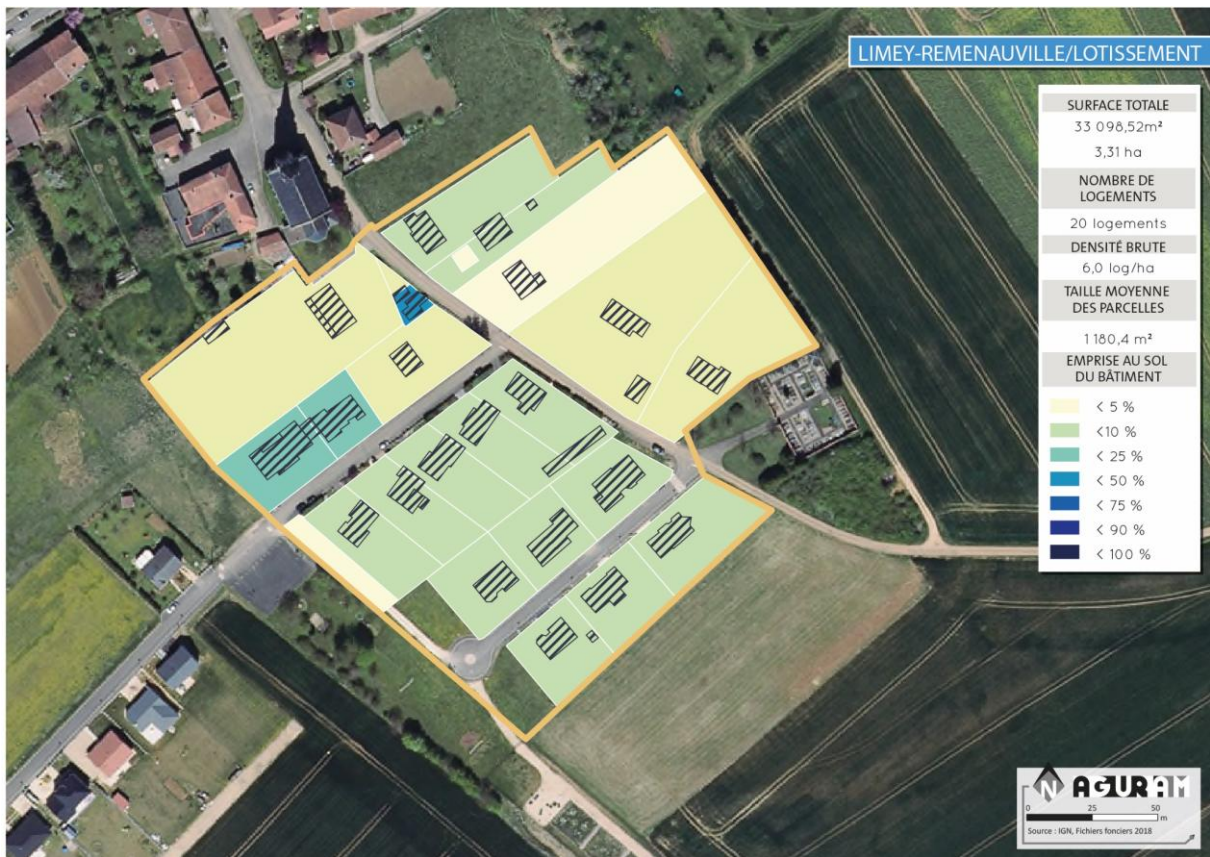
D. Les densités dans les communes du plateau de Haye

Le village historique de Limey-Remenauville est un héritage de la première reconstruction qui fait suite aux combats de la Grande Guerre de 1914-1918. Le centre ancien a été reconstruit selon la morphologie traditionnelle du village-rue le long de la RD958 ; néanmoins, le nouveau village se développe perpendiculairement à l'axe initial matérialisé par la rue Saint-Jacques. L'analyse des densités bâties dans le cœur villageois montre une densité brute très faible de l'ordre de 6,5 logements par hectare. Ce constat est caractéristique des villages reconstruits dans les années 1920 sur le modèle *hygiéniste*. Cet urbanisme propose de revoir l'organisation du village en élargissant tout d'abord les espaces publics (voirie, usoirs, places), mais aussi en créant des discontinuités dans la trame bâtie afin d'ouvrir la traversée villageoise. Cette faible densité s'explique également par la taille des habitations représentées par d'importantes fermes lorraines accompagnées de leurs dépendances. La taille moyenne des parcelles est plus grande que la moyenne avoisinant les 725 m² car elles doivent pouvoir accueillir à la fois le bâtiment d'habitation ainsi que ses dépendances à l'arrière. On retrouve ainsi de nombreuses cours urbaines qui offrent des espaces intimes au sein de l'unité foncière.



LIMEY-REMENAUVILLE – UN VILLAGE DE LA PREMIÈRE RECONSTRUCTION PROPOSANT UNE FAIBLE DENSITÉ DE LOGEMENTS

À l'image du cœur ancien, les différentes extensions urbaines qui se sont développées à partir des années 1970 à l'arrière de l'église et en parallèle du *village-rue*, présentent une densité brute très faible, bien moins importante que la majorité des extensions urbaines observées sur l'intercommunalité. En effet, l'entité urbaine qui s'est développée rue Saint-Jacques à proximité du cimetière communal, propose un tissu bâti lâche et consommateur d'espace. La densité brute dans ce secteur est de 6 logements par hectare. Les habitations s'implantent au milieu de parcelles importantes dont la taille moyenne est de l'ordre de 1 200 m². Malgré le volume non négligeable des habitations, l'emprise au sol du bâti est, en moyenne, inférieure à 10 % de l'unité foncière, ce qui traduit le déséquilibre qui existe entre la taille de la parcelle et celle du bâti.



LIMEY-REMENAUVILLE – DES EXTENSIONS PAVILLONNAIRES EN SECOND RIDEAU FORTEMENT CONSOMMATRICES D’ESPACES



LIMEY-REMENAUVILLE – D’IMPOSANTS CORPS DE FERMES
DANS LE CŒUR ANCIEN DU VILLAGE



LIMEY-REMENAUVILLE – DES CONSTRUCTIONS INDIVIDUELLES
EN EXTENSION SUR DES ESPACES AGRICOLES

Synthèse

Les cœurs de bourg et de village, présentent, en règle générale, une densité importante. Toutefois cela soulève, dans le cas d'îlots bâtis particulièrement denses, des problèmes liés à un déficit d'espaces privatifs extérieurs, ou de stationnement des résidents.

Le mode de développement dominant de ces dernières décennies, sous forme pavillonnaire, se caractérise par des implantations le plus souvent en milieu de parcelles, dans une recherche d'espaces d'intimité et d'espaces extérieurs privatifs. Toutefois, là aussi, cela soulève des difficultés propres : forte consommation foncière, visibilité importantes entre les constructions, importantes surfaces résiduelles non utilisées, etc. Ces habitations se démarquent aussi des organisations bâties préexistantes et constituent des espaces bâtis où se perd la notion de village.

Là encore de nouveaux modes de production urbains sont à trouver pour tenir un équilibre entre toutes ces problématiques et viser des objectifs de densité plus ambitieux que ceux recherchés ces dernières décennies.

À plusieurs endroits du territoire, des projets urbains à l'étude, ou en cours de réalisation, permettent de réinterroger les pratiques d'urbanisme en faisant appel à des densités plus conséquentes par rapport aux extensions urbaines développées ces dernières années :

- La réalisation d'un lotissement, rue de Metz à Jouy-aux-Arches, de type résidence fermée comprenant la création, dans une habitation, de 6 appartements, ainsi que la construction de 10 maisons de ville ;
- Le projet immobilier d'appartements sur l'ancienne friche Lambacel en cœur de village à Novéant-sur-Moselle.

2. PATRIMOINE BATI ET VEGETAL

2.1. LA PRISE EN COMPTE DU PATRIMOINE HISTORIQUE

A. Définition et caractéristiques patrimoniales propres au territoire

Depuis les années 1980, la **préservation et la mise en valeur du patrimoine bâti et naturel** sont des sujets qui **reviennent au cœur des préoccupations des politiques publiques**. Ces changements montrent la prise de conscience du rôle de ce patrimoine dans l'affirmation des ressources territoriales.

De manière générale, le **patrimoine est un élément hérité totalement ou partiellement du passé** et constitué de **biens matériels et/ou immatériels**. **Propriété privée ou bien commun**, ce patrimoine peut être conservé, vendu, échangé, valorisé ou maintenu pour les générations futures.

En 2008, l'**Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco)** le définit comme suit : « *Le **patrimoine est l'héritage du passé dont nous profitons aujourd'hui et que nous transmettons aux générations à venir. Nos patrimoines culturel et naturel sont deux sources irremplaçables de vie et d'inspiration.** »*. Il inclut également les monuments ou ensembles « *qui ont une **valeur universelle exceptionnelle** du point de vue **de l'histoire, de l'art ou de la science** » ou du « *point de vue **esthétique, ethnologique ou anthropologique** »* ».*

Il existe **plusieurs typologies de patrimoine**. L'urbanisme s'intéresse au **patrimoine historique ou culturel** qui recouvre « *les biens, matériels ou immatériels, qui possèdent une valeur artistique ou historique (patrimoine rural, religieux, militaire, industriel, ou encore architectural)* ». À l'échelle de Mad & Moselle, ce patrimoine historique se révèle à travers plusieurs particularités, véritables vecteurs identitaires du territoire :

- ◆ **Un patrimoine protégé** réparti sur l'ensemble du territoire : plusieurs **sites et monuments historiques classés ou inscrits** ;
- ◆ **Un patrimoine bâti rural original** qui caractérise les villages lorrains : village-rue avec usoirs, villages vigneron, village-tas, etc. ;
- ◆ **Un patrimoine seigneurial et bourgeois** important qui traduit la **richesse du territoire** : châteaux, maisons de maîtres, etc. ;
- ◆ **Un patrimoine religieux varié et hérité de plusieurs époques** : aîtres fortifiés médiévaux, églises fortifiées du Pays Messin, églises de la Première et Seconde Reconstruction, chapelles, etc. ;
- ◆ **Un territoire marqué par les conflits militaires** qui compte de **nombreux sites et lieux de mémoire** : cimetières, monuments aux morts, chemins de mémoire, parcours historique, musée, etc. ;
- ◆ **Un petit patrimoine local** non négligeable représentant **une part de l'histoire locale, des usages et des coutumes** : lavoirs, fontaines, chapelles, calvaires, pressoirs, murs de clôture, etc.

Ces éléments, en dehors de leurs richesses patrimoniales indéniables, possèdent également un **fort potentiel touristique** dont l'offre doit se structurer davantage pour **être reconnue et profiter à l'économie locale**. La connaissance des patrimoines architecturaux, paysagers et urbains compose le cadre de vie quotidien des habitants de la Communauté de Communes Mad & Moselle. La constitution **d'une base de recensement à l'échelle du territoire s'appuie sur plusieurs sources** :

- ◆ Le recensement dans les **différents documents d'urbanisme** en vigueur des éléments patrimoniaux identifiés et protégés ;
- ◆ La capitalisation des travaux réalisés dans le cadre de la révision du **SCoTAM** ;
- ◆ Les inventaires réalisés par le **Parc Naturel Régional de Lorraine** ;
- ◆ Le patrimoine identifié dans le **Porter à connaissance des départements de Moselle et de Meurthe-et-Moselle**.

B. Le patrimoine au sens du SCoTAM

Le Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Messine (SCoTAM), document qui oriente le développement et l'aménagement du bassin de vie messin pour les vingt prochaines années, est actuellement en cours de révision afin notamment de couvrir la Communauté de Communes Mad & Moselle. En dehors des éléments patrimoniaux déjà protégés (monuments historiques, sites classés ou inscrits, sites patrimoniaux remarquables), son objectif est de **poursuivre « une dynamique de protection et de valorisation du patrimoine architectural et patrimonial (éléments patrimoniaux vernaculaires et ruraux, patrimoine du 19^{ème} et 20^{ème} siècle, etc.) en lien avec les orientations édictées par le SCoT en vigueur ou localement par le Parc Naturel Régional. »**. Plusieurs enjeux sont exposés à l'échelle du SCoTAM dont notamment celui portant spécifiquement sur le patrimoine culturel et historique ci-dessous :

- ◆ « Révéler l'héritage culturel et historique du territoire en valorisant le patrimoine bâti : rural (usoirs des villages-rues, villages vigneron., etc.), militaire (remparts, Arsenal, caserne, etc.), industriel et sidérurgique (appareil productifs, cités minières et ouvrières, etc.). »

Afin de **renouer avec ces héritages historiques**, le SCoTAM prévoit également que **l'urbanisation récente** (bâti résidentiel, économique et agricole) **s'intègre à l'identité et au patrimoine local en développant des caractéristiques architecturales et paysagères harmonieuses** : éléments de patrimoine, volumétrie des bâtiments, cônes de vue et perspectives à préserver sur un élément urbain ou une fenêtre paysagère, etc. Cet objectif est repris dans les cibles de **la section 3 du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) qui fixe un ensemble d'orientations destinées à préserver l'environnement, les paysages, l'architecture et le patrimoine bâti**. Enfin, le SCoT prévoit de **valoriser les atouts culturels et patrimoniaux** du territoire dans le but de **développer des activités touristiques** (cf. Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du SCoTAM : objectif 16). **La section 11 du DOO** fait également référence à cet objectif avec notamment **la cible 11.2 qui s'attache particulièrement à la promotion du patrimoine local** qui reste **un marqueur fort du territoire**. Dans le cas du territoire de Mad & Moselle, ces potentiels touristiques se traduisent avec la présence d'un important patrimoine militaire (musées, muséographie de plein champ, lieux de mémoire) et religieux (visite des aîtres fortifiés médiévaux, églises fortifiées du pays messin).

C. Les mesures de protection existantes

C.1. Les monuments historiques

Un monument historique est **un immeuble ou un objet mobilier** qui, du fait de **son intérêt historique, artistique et/ou architectural** reçoit, par arrêté, un statut juridique et un label afin d'en assurer sa protection. En France, **la loi du 31 décembre 1913** sur les monuments historiques et ses textes modificatifs viennent fixer deux niveaux de protection :

- ◆ **L'inscription** à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques jusqu'en 2005 pour « *les immeubles qui, sans justifier une demande de classement immédiat, présentent un intérêt d'histoire ou d'art suffisant pour en rendre désirable la préservation* » est **une protection présentant un intérêt remarquable à l'échelle régionale** ;
- ◆ **Le classement** pour « *les immeubles dont la conservation présente, du point de vue de l'histoire ou de l'art, un intérêt public ; ceux-ci peuvent être classés parmi les monuments historiques en totalité ou en partie par les soins du ministre* » qui permet **une protection des monuments présentant un intérêt à l'échelle nationale et constitue le plus haut niveau de protection en France**.

La **procédure de protection est initiée et instruite par les services de l'État** (Direction Régionale des Affaires Culturelles - DRAC), soit au terme d'un recensement systématique (zone géographique donnée, typologie particulière), soit à la suite d'une demande (propriétaire de l'immeuble ou tiers : collectivité locale, association, etc.). **L'arrêté de protection peut protéger l'ensemble de l'édifice** (aussi bien les éléments extérieurs qu'intérieurs), **ainsi que ses abords**, ou bien **énumérer les parties de l'édifice qui sont protégées**.

Le territoire de Mad & Moselle comprend **23 monuments historiques** (classés ou inscrits) répartis sur **15 communes de l'intercommunalité**. L'ensemble de ces éléments et leurs abords sont protégés par un régime de protection propre. En effet, les monuments sont indissociables de l'espace qui les entoure : toute modification des environs rejaillit irrémédiablement sur la perception, et donc sur la conservation de ces édifices. Il s'agit de **servitudes d'utilité publiques (SUP)** qui s'appliquent à **tous les immeubles et espaces situés, à la fois dans un périmètre de 500 mètres de rayon autour du monument, et dans son champ de visibilité** (visible depuis le monument ou en même temps que lui). Seule **exception à ce principe, l'église fortifiée Saint-Hubert à Waville**, faisant l'objet d'un **périmètre délimité des abords (PDA)**.

A noter que l'ensemble des communes disposant d'un Monument historique fait l'objet d'une élaboration de PDA en parallèle des travaux d'élaboration du PLUi, excepté la commune de Waville qui en dispose déjà d'un, ainsi que Vilcey-sur-Trey avec l'Ancienne Abbaye de Sainte-Marie-aux-Bois qui est située à l'extérieur du village. Ces procédures sont à l'initiative de la DRAC.

Les périmètres de protection des monuments historiques s'appliquent parfois **sur plusieurs communes**. C'est le cas notamment du périmètre de 500 mètres autour du clocher de Vandelainville qui concerne également les bans communaux d'Onville et de Bayonville-sur-Mad. Il est également tout à fait possible que le périmètre de protection généré par un monument historique situé hors de l'intercommunalité vienne empiéter sur une commune de Mad & Moselle comme avec la commune d'Ancy-Dornot qui est concernée par le périmètre de l'aqueduc gallo-romain localisé à Ars-sur-Moselle.

	Commune/Localisation	Édifice	Niveau de protection	Commune grevée
	ANCY-DORNOT - 1 Rue de l'Abbé Jacquat (cimetière)	Ancien Ossuaire dans le cimetière	Inscrit par arrêté du 23/11/1987	Ancy-Dornot Jouy-aux-Arches
	Hors intercommunalité : ARS-SUR-MOSELLE – 115 Rue du Bois le Prêtre	Vestiges de l'aqueduc gallo-romain de Jouy	Classés par arrêté du 08/08/1990	Ars-sur-Moselle Ancy-Dornot
	ARRY – 9331 Place de l'Église	Église Saint-Arnould	Classée par arrêté du 09/07/1889	Arry
	ARRY – 7 Impasse Château	Parc de l'ancien château (jardins à la française, mur de terrasse, escalier, bassins, pont-portique, etc.)	Partiellement inscrit par arrêté du 18/09/1996 Partiellement classé par arrêté du 13/08/1998	Arry
	ESSEY-ET-MAIZERAIS – 2 Rue de l'Église	Église Saint-Martin	Classée par arrêté du 10/01/1920	Essey-et-Maizerais
	EUVEZIN – 5 place du Château	Château	Inscrit par arrêté du 18/05/2009	Euvezin
	GORZE – 2 Chemin de Vandelainville	Chapelle Saint-Clément	Inscrite par arrêté du 04/07/1997	Gorze
	GORZE – 2 Chemin de Vandelainville	Oratoire	Inscrit par arrêté du 04/07/1997	Gorze
	GORZE – 2 Place Beauvent	Église Collégiale Saint-Étienne	Classée par arrêté du 16/02/1886	Gorze

	GORZE – 2 Chemin de Vandelainville	Croix aux Loups	Inscrit par arrêté du 04/07/1997	Gorze
	GORZE – 1Bis place du Château	Ancien palais abbatial (cour, corps de logis, escaliers, jardin)	Partiellement classé par les arrêtés du 21/09/1932 et du 09/05/2006	Gorze
	JAULNY – 24Bis Grande Rue	Château	Partiellement classé par arrêté du 12/04/1996 Partiellement inscrit par arrêté du 04/02/1988	Jaulny
	JOUY-AUX-ARCHES – 12 Grand-Rue	Vestiges de l'aqueduc gallo-romain de Jouy	Classés par arrêté du 08/08/1990	Jouy-aux-Arches Ancy-Dornot Ars-sur-Moselle
	JOUY-AUX-ARCHES – 12 Grand-Rue	Bassin de décantation antique de l'aqueduc gallo-romain	Classé par arrêté du 30/01/1980	Jouy-aux-Arches Ancy-Dornot Ars-sur-Moselle
	MANDRES-AUX-QUATRE-TOURS – 8 Rue Saint-Martin	Église Saint-Martin (portail intérieur)	Partiellement inscrite par arrêté du 29/10/1926	Mandres-aux-Quatre-Tours Hamonville
	ONVILLE – 8Bis Rue de l'Église	Église Saint-Rémy (clocher)	Partiellement inscrite par arrêté du 28/12/1978	Onville Vandelainville
	PRENY – 5069 Au Château	Ruines du château	Classées par liste de 1862	Prény Pagny-sur-Moselle
	PRENY – 5069 Au Château	Maison des gardes (y compris les sous-sols)	Inscrite par arrêté du 16/07/2001	Prény Pagny-sur-Moselle
	VANDELAINVILLE – 5052 Impasse de l'Église	Église Saint-Pierre (clocher)	Partiellement inscrite par arrêté du 19/02/1981	Vandelainville Onville Bayonville-sur-Mad
	VILCEY-SUR-TREY – 5037 Ferme Sainte-Marie	Ancienne Abbaye de Sainte-Marie-aux-Bois	Partiellement classée par arrêté du 09/04/1929 Partiellement inscrite par arrêté du 29/10/1926	Vilcey-sur-Trey Vandières
	REZONVILLE - VIONVILLE – 2 Rue de l'Église	Église Saint-Clément (chœur et clocher)	Partiellement classée par arrêté du 21/05/1898	Rezonville-Vionville
	WAVILLE – 12 Rue de l'Église	Église Saint-Hubert	Classée par arrêté du 06/07/1921 Périmètre délimité des abords approuvé le 22 novembre 2018	Waville
	XAMMES – 1 Grande Rue	Église Saint-Clément	Classée par arrêté du 14/02/1921	Xammes

	THIAUCOURT-REGNIÉVILLE	Cimetière américain	Classé par arrêté du 28/12/2017	Thiaucourt-Regniéville
---	------------------------	---------------------	------------------------------------	------------------------

Toutes les **modifications de l'aspect extérieur des immeubles, les constructions neuves**, mais aussi les **interventions sur les espaces extérieurs** doivent recevoir l'**autorisation de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF)**. La publicité et les enseignes sont également sous son contrôle. La notion de « *co-visibilité* » avec le monument est importante car elle oblige l'ABF à rendre un avis conforme. Dans le cas contraire, il doit rendre un avis simple. Ces deux avis sont obligatoires, mais impliquent une prise en compte différente :

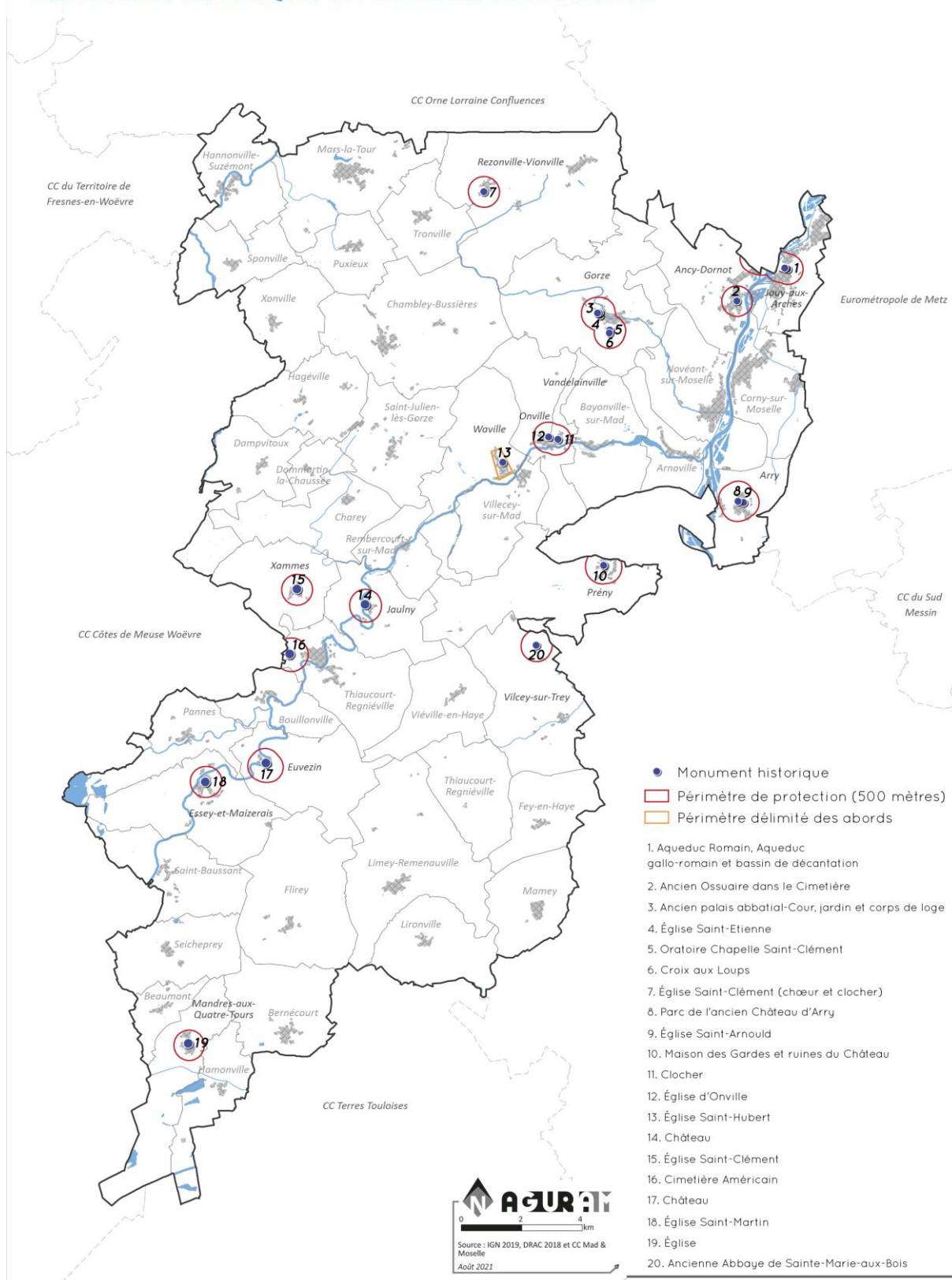
- ◆ **L'avis conforme** : L'autorité, qui délivre l'autorisation, est liée à l'avis de l'ABF et ne peut s'y opposer qu'en engageant une procédure de recours auprès du préfet de région. Ce dernier tranchera après consultation de la Commission Régionale du Patrimoine et des Sites (CRPS). Ce recours ne doit avoir lieu que lorsque la discussion n'a pas permis d'aboutir à un accord ;
- ◆ **L'avis simple** : L'autorité qui prend la décision n'est pas liée à l'avis de l'ABF ; elle peut passer outre à celui-ci et engage alors sa propre responsabilité, l'avis faisant référence en cas de contentieux. À titre exceptionnel, le ministre chargé de la culture peut se saisir du dossier et émettre l'avis requis - qu'il soit conforme ou simple - à la place des autorités déconcentrées.

Les monuments historiques classés ou inscrits à l'échelle de l'intercommunalité sont tous protégés par des périmètres de protection de 500 mètres, même s'il est aujourd'hui possible d'adapter ces périmètres afin de gagner en cohérence en tenant compte des réalités topographiques, patrimoniales et parcellaires du territoire. Ce nouveau régime de protection dit « *des abords* » a été clarifié récemment par la **loi du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine**. Sur proposition de l'Architecte des Bâtiments de France, après accord de la commune et enquête publique, **un Périmètre Délimité des Abords (PDA) peut être mis en place à l'occasion de l'élaboration, de la modification ou de la révision d'un document d'urbanisme**. De plus, la loi ELAN du 23 novembre 2018 ouvre aux collectivités compétentes en matière de planification urbaine, en l'occurrence la CCM&M, la possibilité de proposer un périmètre délimité des abords à l'ABF. Ce périmètre adapté prend en compte trois critères :

- ◆ La conservation de la protection sur les bâtis anciens ;
- ◆ La conservation des espaces non bâtis à proximité qui pourraient connaître une mutation prochaine liée au changement d'activités (praires, champs, etc.) ;
- ◆ La définition des limites simples de type routes, cours d'eau, etc.

La création d'un Périmètre Délimité des Abords ne permet pas de déroger à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France, **cependant l'ensemble des avis est dit « conforme »** car le législateur estime que le travail a permis de recentrer la protection du patrimoine sur les espaces prioritaires et particulièrement sensibles, et que la notion de co-visibilité ne s'applique plus. Ce nouveau PDA permet simplement d'élargir ou de restreindre le périmètre de 500 mètres, mais ne vient pas modifier le contenu de la servitude du périmètre. A ce jour, **seule l'église Saint-Hubert localisée à Waville fait l'objet d'un PDA** sur le territoire de Mad & Moselle.

PLUi DE LA CC MAD & MOSELLE / DIAGNOSTIC MONUMENTS HISTORIQUES ET PÉRIMÈTRES DE PROTECTION



C.2. Le Classement UNESCO du cimetière américain de Thiaucourt-Regniéville

Le 20 septembre 2023, l'**UNESCO** a annoncé l'inscription de 139 sites funéraires et mémoriels français et belges de la Première Guerre mondiale au patrimoine mondial. Parmi eux, de nombreux sites liés à la bataille du Saillant de St-Mihiel, dont le cimetière américain de Thiaucourt-Regniéville.

Dans ce cimetière reposent 4 153 hommes et femmes dont la sépulture est marquée par une stèle en marbre blanc. De ce fait, le site est la troisième plus grande nécropole américaine pour la Première Guerre mondiale.

C.3. Le patrimoine archéologique

Les **Directions Régionales des Affaires Culturelles** (Service Régional de l'Archéologie) sont **chargées d'étudier, de protéger, de sauvegarder, de conserver et de promouvoir le patrimoine archéologique** de la France. À ce titre, elles veillent à l'application de la législation sur l'archéologie rassemblée dans le **livre V du Code du patrimoine**. L'archéologie vise à étudier les traces matérielles laissées par les sociétés passées. En tant que telle, elle n'a pas de limite chronologique et peut s'intéresser à des vestiges en élévation (archéologie de la construction).

L'**article R.111-4 du Code de l'urbanisme** permet le **refus ou l'acceptation d'un projet**, sous réserve des prescriptions spéciales, lorsque celui-ci est de nature à compromettre la conservation ou la mise en valeur d'un site ou de vestiges archéologiques. Les demandes de permis d'aménager de plus de 3 hectares, de création de ZAC de plus de 3 hectares, d'aménagements soumis à étude d'impact, de travaux sur immeubles classés et de travaux de plus de 10 000 m² visés à l'**article R.523-5 du Code du patrimoine**, doivent systématiquement être transmis pour avis au préfet de région (DRAC). Les demandes de permis de construire, de permis de démolir de permis d'aménager et de ZAC de moins de 3 hectares, d'autorisation d'installations et de travaux divers, ainsi que les demandes de travaux visés aux **1° et 4° de l'article R.523-5 du Code du patrimoine**, doivent être transmis pour avis au préfet de région en fonction des seuils et zonages définis par arrêté préfectoral.

Le Service Régional de l'Archéologie du Grand Est, site de Metz, devra être consulté lors de projets impliquant des travaux de terrassement, à l'occasion des extensions de réseaux ou de reconstruction, ceci afin de pouvoir s'assurer qu'aucun site préhistorique ou historique ne sera mis à jour lors des affouillements du sol. Il convient également de rappeler, aux termes de la **loi du 27 septembre 1941**, portant sur la **réglementation des fouilles archéologiques**, que **toute découverte fortuite et de quelque ordre qu'elle soit, doit être immédiatement signalée au Service Régional de l'Archéologie du Grand Est**. La Communauté de Communes Mad & Moselle est concernée par plusieurs arrêtés préfectoraux :

◇ Département de la Meurthe-et-Moselle :

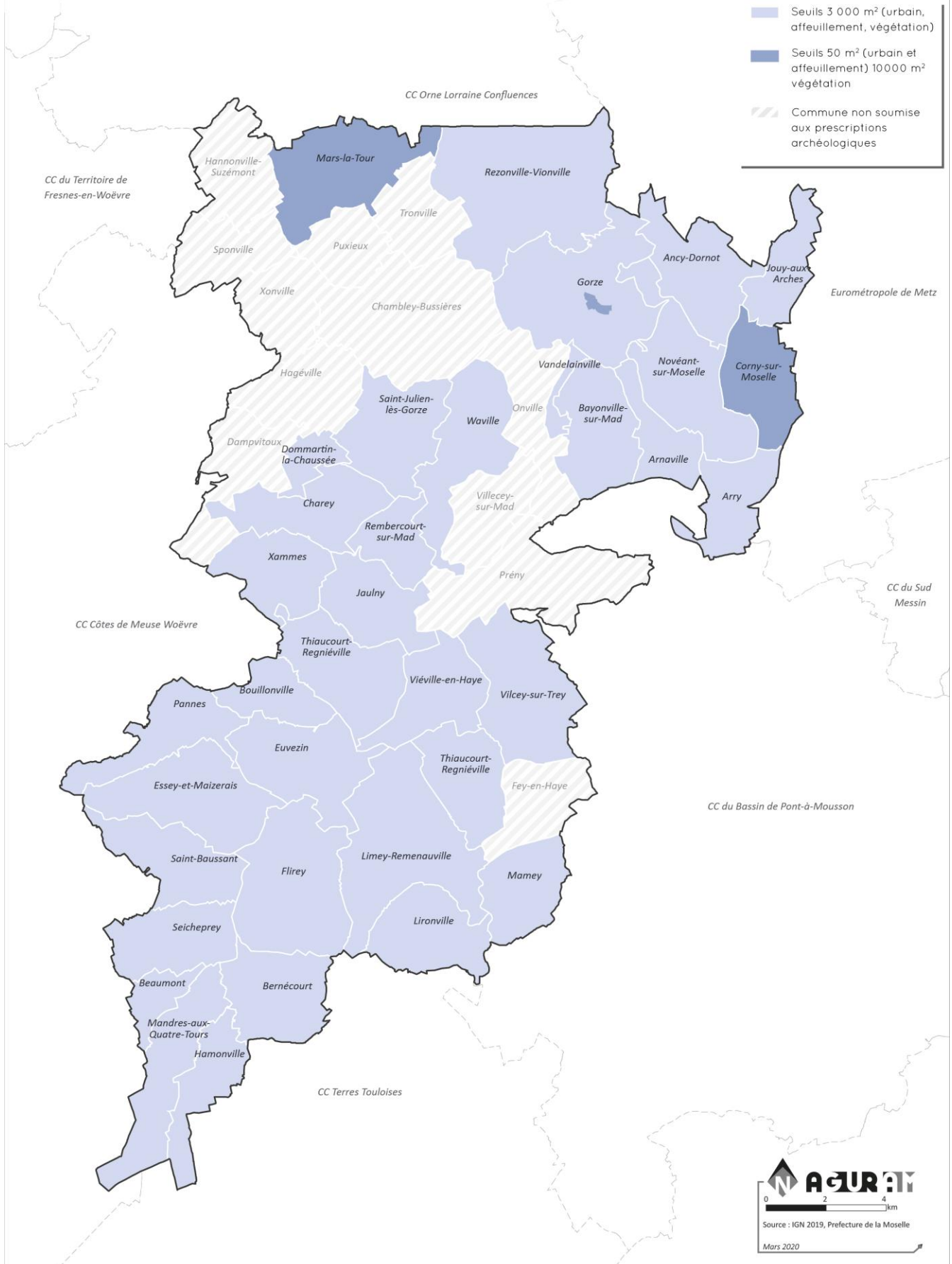
- ◆ **Arrêté SGAR n°241 du 04/07/2003** qui fixe le seuil des dossiers de demandes de permis de construire, de démolir et d'autorisation et de travaux divers devant être transmis au préfet de région pour avis à **3 000 m²** pour les communes de : ARNAVILLE, BAYONVILLE-SUR-MAD, BEAUMONT, BERNECOURT, BOUILLONVILLE, CHAMBLEY-BUSSIÈRE, CHAREY, DAMPVITOUX, DOMMARTIN-LA-CHAUSSEE, ESSEY-ET-MAIZERAIS, EUVEZIN, FEY-EN-HAYE, FLIREY, HAGEVILLE, HAMONVILLE, HANNONVILLE-SUZEMONT, JAULNY, LIMEY-REMENAUVILLE, LIRONVILLE, MAMEY, MANDRES-AUX-QUATRE-TOURS, ONVILLE, PANNES, PRENY, PUXIEUX, REMBERCOURT-SUR-MAD, SAINT-BAUSSANT, SAINT-JULIEN-LES-GORZE, SEICHEPREY, SPONVILLE, THIAUCOURT-REGNIEVILLE, TRONVILLE, VANDELAINVILLE, VIEVILLE-EN-HAYE, VILCEY-SUR-TREY, VILLECEY-SUR-MAD, XAMMES, XONVILLE ;
- ◆ **Arrêté SGAR n°2003-330 du 31/07/2003** qui fixe le seuil des dossiers de demandes de permis de construire, de démolir et d'autorisation et de travaux divers devant être transmis au préfet de région pour avis à **50 m²** pour la commune de MARS-LA-TOUR.

◇ Département de la Moselle :

- ◆ **Arrêté SGAR n°2003-256 du 07/07/2003** qui fixe le seuil des dossiers de demandes de permis de construire, de démolir et d'autorisation et de travaux divers devant être transmis au préfet de région pour avis, à **3 000 m²** pour les communes de : ANCY-DORNOT, ARRY, JOUY-AUX-ARCHES, NOVEANT-SUR-MOSELLE, REZONVILLE-VIONVILLE ;
- ◆ **Arrêté SGAR n°2003-662 du 05/12/2003** qui fixe le seuil des dossiers de demandes de permis de construire, de démolir et d'autorisation et de travaux divers devant être transmis au préfet de région pour avis, à **50 m²** pour la commune de CORNY-SUR-MOSELLE ;

PLUI DE LA CC MAD & MOSELLE / DIAGNOSTIC

ZONE DE PRÉSUMPTION DE PRESCRIPTION ARCHÉOLOGIQUE



C.4. Les outils de protection au titre du Code de l'urbanisme

Le Code de l'urbanisme prévoit à l'article L.151-19 que le règlement de PLUi peut « identifier et localiser les éléments de paysage et identifier, localiser et délimiter les quartiers, îlots, immeubles bâtis ou non bâtis, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à conserver, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre écologique, culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation leur conservation ou leur restauration. ».

L'application réglementaire de ces dispositions légales est contenue à l'article R.151-41 du même Code. L'identification de ces éléments ou secteurs protégés repose sur **un repérage graphique** et oblige à **justifier dans le rapport de présentation du PLUi la mise en place d'un tel régime de protection**. Elle entraîne l'application d'un régime de déclaration préalable en cas de travaux et/ou l'exigence d'un permis de démolir avant la destruction d'un bâtiment protégé. Des **prescriptions plus spécifiques** précisant les modalités d'évolution et de protection de ces éléments peuvent être apportées au règlement. Ces règles devront être **justifiées au regard des objectifs du PLUi**. **L'ensemble des éléments protégés, bâti ponctuel ou ensemble homogène, doit donc être précisément répertorié.**

L'analyse des documents d'urbanisme (PLU, carte communale) en vigueur sur le territoire montre plusieurs niveaux d'ambition en termes de préservation et de valorisation des enjeux paysagers et patrimoniaux. Pour construire le futur document d'urbanisme intercommunal, il est important de comparer ces différentes approches et de voir les points de convergence, divergence, spécificités ou récurrences rencontrés à l'échelle du territoire. Aujourd'hui, **sur les 48 communes de l'intercommunalité, seules 20 communes identifient les éléments remarquables du patrimoine au sein de leur règlement graphique.** Très peu d'entre elles possèdent **un inventaire complet du patrimoine existant** sur leur ban communal. **La valorisation du patrimoine bâti et naturel devra être prise en compte par le PLUi sur l'ensemble du territoire,** sans toutefois réduire le travail ambitieux mis en place par certaines communes, ni contraindre les communes sans outil réglementaire qui sont déjà très affectées par les risques et obligations juridiques.

Synthèse

- **Un patrimoine historique varié, véritable vecteur identitaire du territoire,** qui se caractérise à travers **plusieurs particularités** (patrimoine vernaculaire, religieux, militaire, seigneurial, ferroviaire, industriel, etc.)
- **Plusieurs démarches engagées au sein du territoire afin de reconnaître, de sauvegarder et de valoriser ce patrimoine emblématique** (SCoTAM, PNR de Lorraine, PLU, Porter à connaissance de l'État et des Départements dans le cadre du présent PLUi, etc.)
- **Un niveau important de protection du patrimoine bâti** mis en place sur le territoire (27 Monuments Historiques classés ou inscrits répartis sur 16 communes de l'intercommunalité, zones de présomption de prescription archéologique).
- Le cimetière américain de Thiaucourt-Regniéville classé au patrimoine mondial de l'UNESCO en septembre 2023.

2.2. LE PATRIMOINE BÂTI IDENTITAIRE DU TERRITOIRE

Le **patrimoine bâti**, au sens large, se compose de **bâtiments d'origine ancienne**, qui présentent soit un **intérêt certain d'un point de vue architectural**, soit qui offrent une **homogénéité significative au sein d'un ensemble urbain**. Le patrimoine bâti est la famille patrimoniale la plus significative et identifiable. Le **tissu ancien et son patrimoine vernaculaire constituent pour les communes des repères emblématiques**, porteurs de l'affirmation d'une identité locale et support du cadre de vie quotidien.

Au-delà des enjeux spécifiques à l'identification et à la mise en valeur des édifices patrimoniaux, la **requalification du parc immobilier existant présente un enjeu majeur des politiques d'habitat** pour les années à venir. L'objectif est de **proposer la réhabilitation d'un parc souvent perçu comme précaire et vieillissant** (dégradation, vacance, précarité énergétique) tout **en respectant les qualités intrinsèques de ce tissu**, qui peuvent être adaptées aux besoins contemporains.

A. L'identification du patrimoine vernaculaire lorrain

Ce patrimoine se définit comme **un ensemble architectural émergeant d'un même mouvement de construction ou de reconstruction**. Les caractéristiques de ces bâtiments vernaculaires sont les suivantes :

- ◆ Un mode de construction partagé par la communauté ;
- ◆ Un caractère local ou régional en réponse à son environnement ;
- ◆ Une cohérence de style, de forme et d'aspect, ou un recours à des types de constructions traditionnels ;
- ◆ Une expertise traditionnelle en composition et en construction transmise de façon informelle ;
- ◆ Une réponse efficace aux contraintes fonctionnelles, sociales et environnementales ;
- ◆ Une application efficace de systèmes et du savoir-faire propre à la construction traditionnelle.

Il est donc **primordial de prendre en compte ce patrimoine bâti vernaculaire, car il est le témoin de la culture ancienne d'une communauté et de ses relations avec son territoire**. En parallèle, variant en fonction des périodes et des régions dans lesquelles il s'inscrit, il est **l'expression de la diversité culturelle du monde**. Ce patrimoine est aussi le reflet de changements économiques, il est donc fortement caractérisé par la classe sociale qui l'a fait construire et l'a utilisé. C'est dans ce cadre que la phrase « *dis-moi où tu habites et je te dirais qui tu es* » prend tout son sens.

Malgré son intérêt certain, **l'uniformisation culturelle et les derniers phénomènes de mondialisation socio-économique**, ont rendu **cette architecture vernaculaire extrêmement vulnérable**. Elle est aujourd'hui confrontée à d'importants problèmes d'obsolescence, d'équilibre interne et d'intégration urbaine.

« *L'architecture vernaculaire s'oppose à l'architecture d'architecte. C'est-à-dire qu'elle va faire appel aux matériaux locaux (pierres, boisements) qui peuvent être prélevés sur place et elle va utiliser des techniques traditionnelles pour la construction. Cette architecture est définie comme étant l'architecture des gens, l'architecture sans architecte.* » Professeur Paul Oliver - 1997 - « Encyclopédie de l'architecture vernaculaire du monde ».

La Lorraine possède sa propre architecture vernaculaire. **Le village lorrain traditionnel se distingue, très souvent, par une structure de type « village-rue »**. On retrouve avec cette morphologie urbaine, de part et d'autre de la rue principale, des maisons-fermes. Cette forme villageoise a vu le jour il a près de six siècles, à la suite de la guerre de Cent Ans qui a détruit de nombreux villages. Profitant des terrains nus, **cette nouvelle forme villageoise a été**

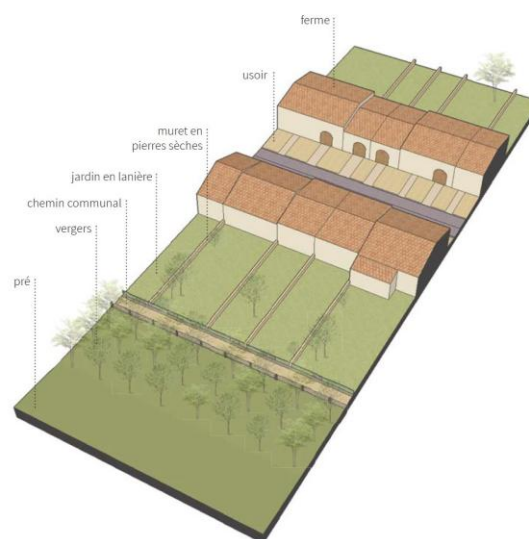


SCHÉMA D'IMPLANTATION URBAINE TRADITIONNELLE DANS LES VILLAGES LORRAINS. SOURCE : PAYSAGE, PATRIMOINE, URBANISME, REGARDER MON TERRITOIRE AUTREMENT, MÉTROPOLE SUD LORRAINE, CAUE 54

pensée pour répondre aux usages économiques et sociaux de l'époque. La rue principale permet de faciliter les déplacements et le transport de produits en rapport avec l'activité agricole. La présence d'usoirs à l'avant des bâtiments offre un espace de stockage aux riverains pour le bois ou le fumier par exemple. L'arrière des habitations est, quant à lui, dévolu au bétail avec la présence de prairies. **Pour des raisons pratiques, les villages-rues viennent s'implanter, en fond de vallée ou à flanc de coteau, le plus souvent le long ou à proximité d'un cours d'eau ou d'une voie de passage.** À l'opposé, lorsqu'il n'existe pas de cours d'eau, les villages s'organisent généralement en prenant une morphologie de « *village-tas* » regroupé autour d'un bâtiment caractéristique du village (mairie, église). (Cf. Partie « contexte urbain » du présent diagnostic).

Dans la première moitié du XX^{ème} siècle, la « **maison rurale traditionnelle de Lorraine** » est une maison-bloc plus ou moins jointive. Son organisation interne et l'agencement des pièces sont réfléchis afin d'accueillir sous le même toit les hommes, les animaux et les récoltes. Le bâtiment garde souvent une mitoyenneté avec les constructions voisines grâce à la présence de murs pignons. La toiture, souvent à deux pans, possède un faîtage parallèle à la rue. La pente de toit est faible, mais elle peut s'étendre fortement à l'arrière des constructions, ce qui rabaisse la façade arrière.



BERNÉCOURT – MAISON LORRAINE ORGANISÉE EN TROIS TRAVÉES

Le développement de la maison se réalise en profondeur, avec une implantation sur des parcelles en lanières, par des parties ou « *travées* » perpendiculaires à la rue. Il peut exister deux à trois « *travées* » sur le mur gouttereau côté rue, en fonction de la richesse du propriétaire.

L'architecture vernaculaire emploie des **matériaux locaux** pour ériger les différentes constructions. Il est essentiel que les ressources utilisées soient disponibles sur place et en quantité suffisante. Cette architecture fait également appel à des techniques traditionnelles afin d'ériger les bâtiments. Le territoire dispose d'un certain nombre de ressources qui font sa richesse et contribuent à l'identité même des **villages lorrains** : pierre de taille, moellons, mortiers, dallages et pavages, les tuiles, la charpente, l'artisanat du bois.

B. Les spécificités architecturales de l'intercommunalité

Le territoire de Mad & Moselle s'inscrit pleinement dans le style architectural des villages lorrains. Ce style traditionnel a également été repris dans la composition des villages issus des deux phases de reconstruction au lendemain des deux conflits mondiaux. On retrouve les groupements harmonieux de maisons en longues rangées opposées, avec des décrochements où le rythme des portes cochères, rondes ou carrées, entre les fenêtres et les petites portes, est essentiel. La maison lorraine est étroite et profonde, souvent jointive avec ses voisines et toujours répartie en deux ou trois travées ou « *rains* », ou encore les jardins à l'arrière (les meix) larges ou étroits, en fonction des maisons qu'ils prolongent vers l'arrière, et qui forment une couronne de verdure et d'enclos autour du village. Au sein du territoire, trois spécificités architecturales peuvent être distinguées par leur prégnance dans le paysage urbain, mais aussi du fait de leurs évolutions dans le temps : les usoirs, les portes cochères/charretières et les jardins et vergers qui ceinturent les villages et font la transition avec les espaces agricoles.

B.1. Les usoirs, modèle ancien ou héritage des reconstructions d'après-guerre



L'USOIR, UN ESPACE DÉDIÉ À LA PRATIQUE AGRICOLE
SOURCE : OPEN ÉDITION JOURNALS.ORG

L'usoir, caractéristique des villages lorrains, correspond à la largeur de terrain compris entre la voirie et les façades des maisons. Héritage historique aux origines très lointaines, l'usoir était un lieu de l'activité de la communauté du village. Ce lieu à la fois utilitaire, social et polyvalent répondait à plusieurs besoins. Telle une grande cour de ferme, il pouvait accueillir, sans séparation, des occupations essentiellement agricoles ou artisanales. Il permettait de stocker le matériel agricole, le bois ou encore le fumier. Également utilisé comme atelier à ciel ouvert pour diverses activités, il était aussi un espace communautaire convivial où la vie sociale se développait.

À l'origine, l'usoir appartient au domaine public même si ce sont les riverains qui en ont l'usage. À l'époque, il participe à l'amélioration du cadre de vie collectif. Cet espace est délimité sur les côtés mais ouvert frontalement. L'usoir, dans le prolongement de la demeure, possède tout de même un caractère privatif qui s'estompe plus on se rapproche de la chaussée. Une zone tampon, appelée « tour de volet », présente les prolongements des habitations sur une étroite bande de terrain, quelquefois pavée, sur une largeur variant de 0,5 mètre à 1 mètre : escaliers, entrées de caves, abreuvoirs, bancs ou encore sols pavés. Initialement, même s'il peut utiliser la bande de terrain qu'est l'usoir, le « tour de volet » est la seule bande de terrain que le riverain peut revendiquer comme propriété privée. Au fil du temps, certains usoirs ont été privatisés et sont désormais intégrés aux parcelles des habitations de la rue. Lorsque c'est le cas, ils peuvent être parfois totalement clôturés et ne viennent plus participer à l'animation de l'espace public.

Aujourd'hui, l'usoir participe toujours à l'aspect des villages de Lorraine en contribuant à caractériser le paysage urbain. Mais, avec la résidentialisation progressive du monde rural, l'évolution des modes de vie a fortement participé au changement d'usage de ces usoirs. Ces espaces sont utilisés maintenant comme des lieux de stationnement de véhicules, des endroits de passage des riverains pour rejoindre leurs habitations ou bien des espaces verts devant les maisons. Ces nouveaux usages ont tendance à réduire le potentiel réel des usoirs qui parfois, ne sont même plus entretenus.



MANDRES-AUX-QUATRE-TOURS – L'USOIR COMME ESPACE DE STATIONNEMENT



HAMONVILLE – USOIR PEU VALORISÉ

Pour qualifier l'espace de vie central d'un village, les usoirs peuvent accueillir des équipements collectifs techniques comme des éclairages publics, du mobilier urbain ou encore des panneaux signalétiques ou abribus tout en conservant des éléments de patrimoine tels que les calvaires, croix de chemins, fontaines ou encore puits. Il s'agit donc d'adapter ces espaces aux besoins actuels tout en faisant attention à ce que cette adaptation ne vienne pas dénaturer l'aspect identitaire des villages. Afin de répondre à cet enjeu, il est important d'affirmer le caractère collectif et ouvert des usoirs, mais aussi de bien identifier les besoins et les usages pour pouvoir proposer des aménagements adaptés aux attentes des riverains. Enfin, il faut réfléchir à une approche cohérente et globale pour intervenir sur les usoirs et opter pour un traitement d'ensemble homogène et adéquat au caractère du lieu.



XAMMES – USOIRS PRIVATISÉS ET ENTRETENUS



EUVEZIN - USOIRS AMÉNAGÉS EN STATIONNEMENT



FLIREY –USOIRS RÉAMÉNAGÉS LORS DE LA RECONSTRUCTION



LIMEY-REMAUVILLE – USOIRS ENGazonnés ou plantés

B.2. Les jardins, potagers et vergers, une ceinture végétale de transition

Les fonds de jardins cultivés (meix), potagers et vergers forment traditionnellement une ceinture végétale qualitatives autour des villages lorrains. Au sein d'îlots bâtis, ces espaces verts offrent des cœurs de respiration permettant d'aérer la trame urbaine. Ils permettent également de faire la transition et d'estomper la limite entre le bourg bâti et les espaces naturels (prés ou cultures). Ces espaces représentent donc une plus-value naturelle et paysagère. Dans les villages de la Vallée de la Moselle ou des Vallons du Rupt de Mad et de la Gorzia, ces espaces (vergers, potagers, jardins) s'implantent sur les coteaux autour du bourg afin de bénéficier d'une exposition privilégiée. Au niveau de ces unités paysagères, ils sont souvent entourés de murs de pierres sèches qui délimitent les parcelles et forment un réseau de petits chemins piétons permettant d'accéder aux terrains exploités.



ONVILLE – JARDINS ENTOURÉS DE MURS DE PIERRE



BAYONVILLE-SUR-MAD – JARDIN CULTIVÉ DANS LA PENTE

Ces espaces plantés se retrouvent également sur le plateau de Haye et le Pays Haut, autour des villages. Ces vergers, potagers et jardins cultivés constituent **une ceinture verdoyante effectuant une transition douce entre zone urbaine et espaces agricoles**. Ces nombreux jardins et vergers animent le paysage et participent à l'embellissement et au fleurissement des villages. La présence de haies vives vient parfois accompagner ces espaces situés à l'interface et constitue un cadre de vie agréable renforçant le caractère rural des communes. De plus, **la présence de ces éléments permet d'intégrer au mieux les constructions récentes**.



MARS-LA-TOUR – JARDINS EN ARRIÈRE DES HABITATIONS
IMPLANTÉS SUR LA RUE DE VERDUN



BEAUMONT – VERGERS FORMANT UNE TRANSITION PAYSAGÈRE
EN ENTRÉE OUEST DE VILLAGE



SAINT-JULIEN-LÈS-GORZE – VERGERS PARTIELLEMENT ENFRICHÉS CEINTURANT LE VILLAGE

Beaucoup de vergers et jardins n'ont pas été entretenus lors des dernières décennies et sont aujourd'hui entamés par l'avancée des friches sèches. Pourtant, la conservation et la valorisation de ces éléments naturels est un véritable enjeu car, en plus de participer à l'identité des bourgs et villages, ils accueillent une faune caractéristique des abords des villages. Ils constituent des lieux d'interface avec l'activité agricole et jouent un rôle de rétention des ruissellements dans certains cas. Afin de **permettre leur maintien, voire leur renforcement**, il est important de **prendre en compte et d'intégrer ces éléments dans les futures extensions urbaines**. Il s'agit aussi de **s'interroger sur les modalités d'aménagement et d'entretien de ces espaces pour assurer leur pérennité en phase avec les pratiques actuelles des habitants**.

B.3. Les portes cochères ou de granges animant les façades des constructions rurales

Dans l'habitat rural lorrain, **la composition des façades se détache des modes académiques pour suivre une logique de l'usage**. Il existe ainsi **des façades généralement asymétriques**, découlant des usages intérieurs du bâtiment. La richesse et la beauté de ces façades résident notamment dans **la composition des percements divers en tailles et en proportions**. Dans les villages ruraux, **la porte de grange ou porte charretière est d'une dimension permettant le passage d'une charrette chargée de fourrage**. À l'échelle de son usage, c'est **l'élément le plus monumental de la façade**. Sur le même modèle, la porte d'écurie est proportionnée à la taille du bétail (vaches, chevaux, moutons) et la porte d'entrée à la taille humaine. En l'absence de grange, une gerbière est nécessaire à l'engrangement.

Ces portes sont parfois accompagnées de **petites lucarnes et œil de bœuf permettant la ventilation du fenil**. Ces percements peuvent aussi servir d'accès au poulailler. **Les portes sont encadrées de pierre de taille**, seul élément de façade qui n'est pas enduit. On utilise plutôt des couches successives de badigeon à la chaux pour protéger les encadrements de pierre les plus fragiles. **Toutes les menuiseries sont en bois**, sauf les linteaux de portes qui peuvent être en pierre, bois ou parfois en métal. **Les portails de grange peuvent varier de formes** : plein cintre, en anse de panier, en segment d'arc ou encore droit. Les matériaux et formes utilisés pour leur réalisation sont étroitement liés et varient selon les époques.



VILCEY-SUR-TREY — PORTE DE GRANGE MONUMENTALE



ESSEY-ET-MAIZERAIS — PORTE DE GRANGE PLEIN CINTRE

Ces maisons rurales traditionnelles ont subi depuis **quelques adaptations afin de répondre aux besoins évolutifs des populations**. On peut voir apparaître au XIX^{ème} siècle de petits commerces ou magasins artisanaux qui prennent place dans une des pièces de la maison lorraine. Ces maisons de l'artisan ou du commerçant, rares dans les villages, sont reconnaissables à leur enseigne peinte directement sur la façade ou par la transformation d'une des ouvertures sur rue. La porte charretière et l'ancienne grange sont également réutilisées comme garage et le percement ajusté au passage d'un véhicule.



NOVÉANT-SUR-MOSELLE — PORTE COCHÈRE RECONVERTIE EN VITRINE DE COMMERCE



BERNÉCOURT — RÉINTÉGRATION D'UN PORTE DE GRANGE LORS DU RAVALEMENT DE FAÇADE

D'autres transformations sur d'anciennes maisons lorraines sont discutables, car **elles viennent fortement dénaturer la façade de ces bâtiments**. En effet, certaines ouvertures, correspondant initialement à l'emplacement de la porte de grange, ont été comblées grossièrement afin de venir créer d'autres percements type porte d'entrée ou fenêtre. Dans certains cas, ces aménagements suppriment au passage les encadrements en pierre de taille qui représentent un réel intérêt architectural.



EUVEZIN — PORTE COMBLÉE GROSSIÈREMENT ET REMPLACÉE PAR UNE PORTE DE GARAGE EN PVC



MARS-LA-TOUR — RÉDUCTION DES OUVERTURES EN FAÇADE

Les portes de grange sont des éléments que l'on retrouve quasi systématiquement dans le paysage urbain de la Communauté de Communes Mad & Moselle. Elles sont en quelques sortes des marqueurs identitaires qui permettent de caractériser le territoire. L'intégration de ces éléments patrimoniaux se traduit à travers des enjeux de conservation et de préservation, ou à défaut, des aménagements vertueux permettant de valoriser ces anciennes portes de grange. Tout comme pour les usoirs, il est important de sensibiliser la population afin qu'elle prenne conscience des enjeux existants. Là aussi, le PLUI peut jouer un rôle utile à la préservation des paysages urbains du territoire, en réglementant et en protégeant des organisations de façade spécifiques.

Synthèse

- Un **patrimoine vernaculaire riche** réintégré lors des **deux phases de reconstruction** ;
- des **spécificités architecturales prégnantes** dans les villages de la Communauté de Communes (usoirs, portes de granges, jardins cultivés et vergers) qui participent à **forger son identité** ;
- une **architecture traditionnelle vulnérable** concernée par les derniers **phénomènes de mondialisation socio-économique et d'uniformisation culturelle** ;
- des **exemples de reconversion ou de réutilisation plus ou moins valorisant** pour l'image des villages de l'intercommunalité.

2.3. LE PATRIMOINE SEIGNEURIAL

Lieu de passage stratégique au Moyen-âge, le territoire de Mad & Moselle a été le théâtre de nombreux conflits, notamment celui qui opposa les ducs de Lorraine aux évêques de Metz. Les châteaux, destinés à protéger le seigneur et la population du village attenant, mais aussi à montrer la puissance de l'autorité au sein du fief, sont les principales traces de ce passé mouvementé. Si certains édifices, réduits à l'état de ruine, n'ont pas survécu aux vicissitudes de l'histoire, il subsiste encore des vestiges de ces éléments qui témoignent de toutes les grandes périodes de construction, de l'époque médiévale à l'époque néo-classique. Les quelques maisons fortes, épargnées durant les conflits, ont été transformées en châteaux. D'autres bâtisses, plus prestigieuses, expriment même une synthèse historique des différentes évolutions architecturales des demeures seigneuriales. La grande majorité des châteaux que compte la Communauté de Communes Mad & Moselle sont aujourd'hui privés mais certains sont visitables. Le territoire de Mad & Moselle a également vu sortir de terre plusieurs maisons de maître et maisons bourgeoises, signes des richesses présentes dans la région.

La liste des édifices présentés ci-dessous n'est pas exhaustive. Elle permet simplement d'illustrer les différents types de bâtisses seigneuriales qui ont marqué l'histoire de la Communauté de Communes Mad & Moselle. L'ensemble des édifices recensés sur le territoire sont indiqués dans la carte qui vient clôturer la présente partie dédiée au patrimoine seigneurial.



XONVILLE – CHÂTEAU ET SES QUATRE TOURS



ONVILLE – CHÂTEAU COMPOSITE DE LA COMMUNE



MARS-LA-TOUR – CHÂTEAU ET SES DEUX TOURS ROND

A. Les châteaux

Si les églises représentent de réels points de repère verticaux grâce à leurs clochers, les châteaux marquent quant à eux le paysage grâce à leur situation géographique remarquable. Ainsi ils profitent d'une position en promontoire (vestiges du château de Prény), d'un replat dominant la Moselle (château de Corny-sur-Moselle détruit durant la guerre) ou d'une implantation urbaine stratégique au croisement de plusieurs axes de communication. Construits à différentes époques, ces édifices monumentaux sont bien représentés sur le territoire de la Communauté de Communes Mad & Moselle.

Situé entre Thiaucourt-Regniéville et Essey-et-Maizerais, le village d'Euvezin, implanté dans une boucle du Rupt



EUVEZIN - CHÂTEAU TOTALEMENT REMANIÉ

de Mad, sur le plateau, au-dessus des côtes de la rive gauche de la Moselle possède un joli petit château situé en son cœur. Construit à l'origine XV^{ème} siècle avec notamment ses tours carrées caractéristiques, le château actuel a peut-être été érigé pour Antoine de Rozières, président des Grands Jours de Saint-Mihiel, mort en 1611. Avec son plan et sa silhouette représentatifs des châteaux et maisons fortes du pays messin, l'édifice s'inscrit dans un réseau de sites défensifs. Entièrement remanié au XVIII^{ème} siècle dans un style plus classique, le château ne possède plus un aspect médiéval. Le château, dans sa totalité, avec le jardin, la construction adjacente au château et le sol des parcelles de la propriété, y compris les intérieurs des édifices, est inscrit depuis 2009 au titre des monuments historiques.

Le château de Prény est un château fort médiéval, **il fut la dernière forteresse des ducs de Lorraine** qui étaient opposé à l'époque aux évêques de Metz. Édifié au XI^{ème} siècle sur le front de côte de la rive gauche de la Moselle, ce monument est aujourd'hui en ruine.

Classés aux monuments historiques, les vestiges de l'enceinte fortifiée médiévale entourent le village de Prény. Le site se compose également d'un corps de garde, dernière trace du village médiéval, du château avec son donjon (tour « *Mande Guerre* ») et ses remparts. Implanté sur les hauteurs du village, **le site du château est pourtant de moins en moins lisible**, dévoré par une nature qui reprend progressivement ses droits. La muraille diminue également d'année en année faute de travaux de consolidation. **Ce site participe pourtant à la valorisation paysagère et à l'attractivité touristique du village de Prény.**



PRÉNY - RUINES DU CHÂTEAU
SOURCE : CCM&M

Construit dans **la première moitié du XVIII^{ème} siècle sur les bords de la Moselle**, à six kilomètres au sud de Metz par Siméon de Guillermin, homme riche voulant se hisser au niveau de la grande aristocratie, **le château de Corny-sur-Moselle et son vaste parc étaient dignes des plus grands ouvrages seigneuriaux de l'époque.** L'édifice eut par la suite plusieurs propriétaires prestigieux qui ont marqué l'histoire du village : Emmanuel HERÉ, Louis-Dominique ETHIS ou encore la famille MARCHAL.

À travers les époques, il accueillit plusieurs personnalités comme le **roi Louis XV** en personne, le **Prince Frédéric-Charles de Prusse** durant la guerre de 1870 ou le **roi George VI d'Angleterre** venu inspecter la Ligne Maginot. Pendant l'entre-deux guerres, **le château servit de centre de cure et de préventorium.** Malheureusement, lors de la **deuxième guerre mondiale en novembre 1944, le château est quasiment anéanti par les bombardements alliés.** Les coûts de reconstruction étant exorbitants, **il fut entièrement rasé en 1948.** Aujourd'hui, **seule subsiste la gloriette** située sur les bords de la Moselle, **des équipements sociaux, culturels et sportifs ayant été reconstruits sur l'emplacement du château.** L'Orangerie, résidence pour personnes âgées, a été érigée à l'endroit même que l'Orangerie du château.



CORNY-SUR-MOSELLE - PHOTOGRAPHIE DU CHÂTEAU DÉTRUIT LORS DE LA
SECONDE GUERRE MONDIALE SOURCE : « *SI CORNY M'ÉTAIT CONTÉ* »

B. Les maisons fortes

Les maisons fortes ou maison fortifiées sont des **édifices signalés dans les textes à partir du dernier tiers du XII^{ème} siècle**. Plus que de simples résidences, ces édifices ne peuvent pourtant pas être qualifiés de châteaux même s'ils cherchent à imiter ce dernier en reprenant son organisation interne et quelques éléments les plus significatifs (tour et salle). En effet, un château est défini comme « **le lieu de résidence d'un détenteur du droit de ban, à l'origine d'une circonscription territoriale, mandement, châtellenie ou bourg** », ce qui permet de ranger sous le terme de maison forte les résidences seigneuriales ou habitats fortifiés mineurs. **Les maisons fortes sont principalement situées aux abords des bourgs**, le long des routes principales ou à la frontière d'une seigneurie. Elles appartiennent à des cadets, à des parents ou à des alliés de grandes familles seigneuriales, soit à des bourgeois devenus riches et exerçant des offices importants. N'ayant pas de droits seigneuriaux dans la structure féodale, **les propriétaires de ces maisons fortes jouissent souvent de droits économiques** (gués, passages, moulins, centres de production artisanale). **Ces maisons fortes sont à l'image de leurs possesseurs** et traduisent son niveau de richesse, ses besoins, son goût, son statut et son rôle dans la société médiévale. La maison forte, en plus de son caractère défensif, ne néglige pas pour autant l'aspect esthétique (aménagements extérieurs, organisation intérieure, nombreux décors peints). Du point de vue défensif, **les maisons fortes doivent pouvoir résister quelques heures à l'assaut d'une petite troupe**.

Le château de Jaulny, partiellement classé et inscrit aux monuments historiques, date du XI^{ème} siècle tout comme le château de Prény. Il fait partie **des plus vieux châteaux français encore debout**. Construit par la famille de Jaulny qui disposa de sa seigneurie durant quatre siècles, le château eu d'autres propriétaires tels que René II, duc de Lorraine ou Robert des Armoises. Selon certaines thèses, **le château aurait même accueilli la célèbre Jeanne d'Arc ou Jeanne des Armoises** qui, échappée du bûcher aurait épousé ce dernier pour finir ses jours à Jaulny. Situé en bordure du village de Jaulny sur **un promontoire dominant la vallée du Rupt de Mad, il se transforme en maison-forte avec une occupation militaire attestée dès le XII^{ème} siècle** (enceinte à tours carrées, donjon du XII^{ème} siècle, meurtrières du XV^{ème} siècle). Ce château a été récemment acheté. Il continue aujourd'hui d'accueillir des **événements** (mariage, célébrations) avec de **l'hébergement**, et accueille également tout au long de l'année des **animations grand public** (visite du château, ateliers pédagogiques fêtes médiévales, marchés d'artisans et de producteurs...). Ces nouveaux propriétaires entreprennent des travaux de restaurations importants. Le château a d'ailleurs été lauréat du « **Loto du Patrimoine** ».



JAULNY - CHÂTEAU TRANSFORMÉ EN MAISON-FORTE
SOURCE : CCM&M

Située au cœur du Pays Messin dans la vallée de la Moselle, la commune de Jouy-aux-Arches a **souvent été victime des guerres entre Lorrains et Messins**, le village fut même incendié en 1325 lors des conflits locaux. Après avoir appartenu au comté de Bar, le village fit partie du pays Messin. Il était alors **divisé en deux bans qui possédaient chacun leur maison forte**. Située 83 Grand'rue, la maison forte nommée « **Château du Veau d'Or** » construite au XII^{ème} siècle est encore visible. Avec ses **deux tours d'angle**, elle servait à cette époque de refuge aux habitants en cas d'attaque du village. Elle a abrité notamment Charles VII et René d'Anjou, ducs de Lorraine lorsqu'ils vinrent assiéger Metz avec leur bande d'écorcheurs aux alentours de 1445.



JOUY-AUX-ARCHES - MAISON FORTE « LE CHÂTEAU DU VEAU D'OR »



ARRY - ESCALIER DE STYLE LOUIS XV DU CHÂTEAU DÉTRUIT LORS DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE SOURCE : LA LORRAINE SE DÉVOILE

Place forte située à Arry le long de la Moselle, le **château n'était à l'origine qu'une maison forte** lorsque Louis Charpentier en devient propriétaire. Anobli et fait Grand Gruyer de Lorraine et du Barrois par le duc Léopold en 1714, **c'est vers cette époque que le bâtiment se transforme en château**. **Détruit durant la seconde guerre mondiale**, il ne reste que le parc pour témoigner de sa grandeur. Les jardins à la française et l'emprise du château détruit ont été **inscrits au titre des monuments historiques le 18 septembre 1996** puis le mur de terrasse, l'escalier, les deux bassins circulaires, l'escalier de style Louis XV et sa nymphe, le canal et ses murs de terrasse, le pont-portique, le ruisseau et son bassin de réception ont été **classés le 13 août 1998**. La propriété appartient aujourd'hui à la Fédération familles de France de Moselle qui y gère un centre de loisirs.

C. Les maisons de maîtres et maisons bourgeoises

Le terme de « **maison de maître** » ou « **demeure de maître** » est souvent utilisé à tort, notamment lorsqu'il s'agit de décrire une grande maison dotée d'un certain charme. **Patrimoine emblématique et parfois monumental, ces bâtisses présentent un fort enjeu d'identification du territoire**. Il s'agit de grandes propriétés, souvent accompagnées de leurs parcs, **édifiées pour la plupart entre le XIX^{ème} siècle et le début du XX^{ème} siècle**, qui se développent autant en milieu urbain qu'en milieu rural. Leur apparition correspond à **l'avènement d'une bourgeoisie qui, au cours du XIX^{ème} siècle, cherche à se démarquer du tissu « commun »** en développant un nouveau type d'habitat, différent de la maison classique et du château aristocratique. Les bâtiments, particulièrement emblématiques, s'inscrivent en rupture avec le tissu et les formes bâties environnantes, par leur hauteur, la taille des parcelles et le soin apporté au traitement des façades (polychromie, matériaux nobles, ouvertures régulières) et des toitures (poinçons, faîçage). Les parcs et jardins, souvent entourés par des murs hauts, sont généralement ordonnancés en lien avec les bâtiments.

Uniquement liée à une fonction économique, la maison de maître se différencie d'une maison bourgeoise par la présence de bâtiments d'exploitation à proximité : agricole, artisanal, industriel. Ainsi si la maison de maître

est considérée comme une maison bourgeoise, la maison bourgeoise, pour sa part, n'est pas toujours une maison de maître. Fortement impactées par l'écroulement des prix de la rente foncière qui ne cesse de baisser depuis 1880, **ces domaines, essentiellement agricoles, ne génèrent pratiquement plus d'argent et deviennent plus coûteuses en entretien** (électricité, sanitaires, etc.). Ils sont progressivement **transformés en résidences secondaires ou tout simplement vendus par les héritiers qui s'installent dans des maisons plus modernes**. De plus, souvent situées à la transition avec les zones de développement résidentiel plus récentes, ces maisons sont parfois soumises à une forte pression foncière. **La création d'un lotissement au sein des grands domaines entraîne la plupart du temps une perte de visibilité de l'ensemble**. Ainsi, beaucoup d'entre elles deviennent des maisons de ville ou de village, dépossédées de leurs terres ou de leurs bâtiments de production. Aujourd'hui, les grandes demeures encore en fonction, sont en grande partie issues de la production industrielle et viticole. Des domaines qui ont été beaucoup moins impactés par la baisse des prix.

On identifie plusieurs exemples de maisons de maîtres et maisons bourgeoises dans les communes implantées le long de la vallée de la Moselle (Jouy-aux-Arches, Novéant-sur-Moselle, Ancy-Dornot, Arnville, etc.). Ces demeures sont liées à l'activité viticole mais aussi aux industries qui se sont développées



ARNVILLE - MAISON DE MAÎTRE « LE CHÂTEAU DE SEL »

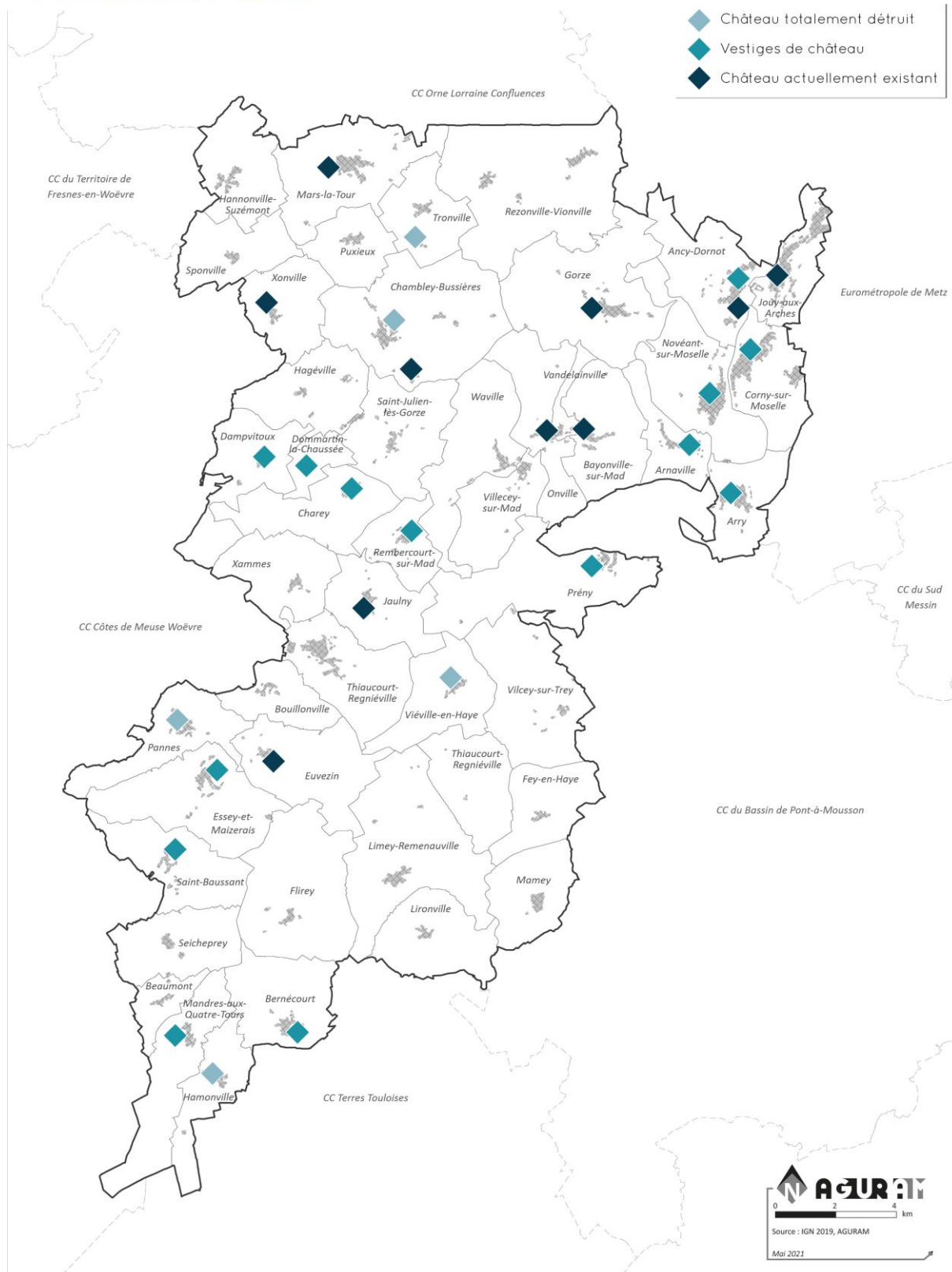


NOVÉANT-SUR-MOSELLE - MAISON BOURGEOISE « LE CHÂTEAU DU BERCEAU »

Synthèse

- Un patrimoine seigneurial riche qui témoigne de toutes les grandes périodes de construction de l'époque médiévale à l'époque néo-classique ;
- des édifices onéreux à entretenir qui tombent parfois en ruine ou sont vendus ;
- des éléments patrimoniaux qui, indépendamment de l'édifice en lui-même, offrent une organisation d'ensemble (parc, annexes, murs, portails...) de qualité ;
- un patrimoine seigneurial qui est parfois intimement lié au tissu bâti du village ou du bourg et qui peut être influencé par les éventuelles évolutions urbaines.

PLUi DE LA CC MAD & MOSELLE / DIAGNOSTIC
PATRIMOINE SEIGNEURIAL



2.4. LE PATRIMOINE RELIGIEUX

La Communauté de Communes Mad & Moselle possède **un large patrimoine religieux**. Depuis l'instauration des diocèses de Metz au III^{ème} siècle et de Nancy-Toul au IV^{ème} siècle, le territoire a vu se développer de nombreuses paroisses et églises. Ce patrimoine religieux concerne **l'ensemble des édifices inhérent à la pratique d'un culte et à la vie religieuse**, même désaffectés, incluant le site et les éléments qui y sont fixés : clocher, chapelle, prieuré, etc. On recense **plus de 77 églises, chapelles et abbayes** qui sont, pour la plupart, **des lieux de culte catholique**.

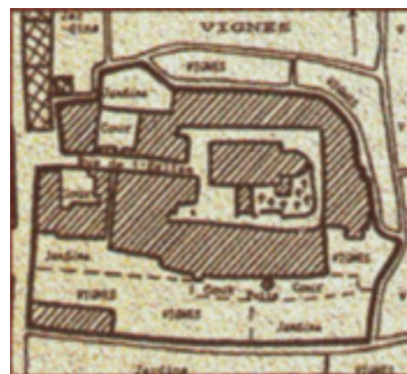
Fortement touché par les deux conflits mondiaux, il ne subsiste aujourd'hui **qu'une dizaine d'églises romanes du XII^{ème} et XIII^{ème} siècle qui ont été peu remaniées**. Elles sont **les témoins de l'architecture religieuse locale** notamment avec **les âîtres fortifiés du Val de Mad**, édifices aux particularités notables, qui sont assez rares en France. **Une grande partie des édifices religieux** sur le territoire ont été **construits lors de la 1^{ère} reconstruction après la guerre de 1914-1918**. Ces édifices, bien que similaires au premier regard, ne sont jamais identiques par leurs formes, les moulures ou les matériaux utilisés. Il est également intéressant de signaler la présence de **l'église de Corny-sur-Moselle**. Issue de la **seconde reconstruction**, elle se différencie des autres édifices par **un style architectural moderne et beaucoup plus libre**.

A. Les âîtres fortifiés médiévaux

À l'origine, **l'âtre ou atrium** correspond dans la chrétienté au **cimetière attenant à l'église**. Propriété de la paroisse, **ces âîtres apparaissent** au sein des communautés **dès la mise en place du vignoble**. La fortification de ces éléments n'apparaît elle qu'à partir du **Moyen-Âge lors des périodes troubles qui menaçaient la sécurité des villageois**. En effet, dans ces zones qui dépendaient d'une abbaye et non d'un seigneur, les habitants n'avaient pas les moyens de s'abriter en cas de danger. S'organisant autour de l'église, la constitution de ces âîtres fortifiés permettait de défendre le quartier entier des attaques ennemies.

A.1. La structure urbaine de l'âtre fortifié

Un âître est composé d'un **groupement de maisons implantées en forme de « fer à cheval » autour de l'église romane ou romano-gothique**. Au sein de cette structure principalement défensive, **les ouvertures des habitations sont tournées vers l'âtre**. Ainsi, en cas d'attaques, il était **possible de rejoindre directement l'église fortifiée à l'aide de passerelles mobiles**. L'accès aux combles de la nef et à la tour pouvait lui aussi être bloqué. À l'intérieur de l'âtre fortifié, les conditions sociales étaient très diverses. **Cette micro-société vivait à l'écart des autres villageois** mais les invitait à participer à la défense de l'âtre lors d'attaques importantes. On peut encore distinguer ces structures caractéristiques de nos jours, mais **leur état de conservation varie d'une commune à l'autre, certains lieux ayant bénéficiés de travaux de réhabilitation**.



ONVILLE - STRUCTURE ENSERRANT L'ÉGLISE
SOURCE : LES ÂÎTRES FORTIFIÉS DU VAL DE MAD (CCM&M)

A.2. Les âîtres fortifiés du Val de Mad

Protégée des bombardements lors des deux conflits mondiaux, la basse vallée du Rupt de Mad a **la spécificité de regrouper cinq âîtres fortifiés répartis sur cinq communes voisines** : Arnaville, Bayonville-sur-Mad, Onville, Vandelainville et Waville. Il s'agit de **la plus importante concentration d'âîtres fortifiés d'Europe**. Les communes de **Bayonville-sur-Mad et d'Onville** offrent sans doute **la meilleure image de la situation à l'époque médiévale**.

L'Aître fortifié de Bayonville-sur-Mad :

Fortement convoité pour son vignoble, considéré comme le plus beau de la région à l'époque carolingienne, **le village eut plusieurs propriétaires**. Au départ propriété privée, Bayoncourt est devenu Bayonville-sur-Mad lorsque le ban fut attribué au clergé. Cette **complexité de propriété fait de l'aître Saint-Julien un cas particulier du Val de Mad**. Au Moyen-Âge classique, **l'aître a pris la forme du modèle madin**, mais avec l'originalité d'avoir, à l'extrémité de l'aile droite, **une maison seigneuriale** que la tradition locale qualifia de « **château à trois tours** ». L'habitat s'est d'abord construit autour de la vigne, puis de l'aître. Autour de l'église, si **le cimetière latéral a disparu**, les maisons et maisonnettes sont encore là sur plus de la moitié du « **fer à cheval** ». En 1826, la tour-clocher était encore équipée d'un hourd, supprimé ensuite car délabré et remplacé par « **l'étage du beffroi** » couvert d'ardoise. Les plus puissants contreforts que possède toujours l'église attestent **qu'elle n'a pas connu au XVIII^{ème} siècle de réaménagements importants**. Le maître-autel actuel supporte un tabernacle remarquable qui date des premières années du XVIII^{ème} siècle.



BAYONVILLE-SUR-MAD – PHOTOGRAPHIE DE L'AÎTRE SAINT-JULIEN PRISE VERS 1955
SOURCE : IMAGE 'EST

L'Aître fortifié d'Onville :

À l'origine, **Saint-Rémi**, fondation laïque, était **une chapelle domaniale privée**. Mais après l'an mil, **la principale famille originaire d'Onville**, héritière du fondateur du domaine, a dû **assurer la fonction d'avoué local au profit de Gorze**. À l'époque, **un bloc de bâtiments à caractère défensif** s'étalait sur 6 km, au pied d'un vignoble déjà existant avant l'an mil. La modeste chapelle originelle fut sans doute agrandie une première fois au IX^{ème} siècle. **La chapelle devenue aujourd'hui l'église d'Onville**, s'implante sur les hauteurs du village et trône sur les bâtisses plusieurs fois séculaires. **L'aître actuel**, du moins pour la partie habitée, **ressemble à ce qu'il était à l'époque médiévale**. La partie orientale de l'aître était uniquement constituée de maisons de vignerons dont les celliers, en sous-sol, sont aujourd'hui très souvent inhabités. Des plus proches maisons, **des passerelles permettaient de rejoindre l'aître en toute quiétude**. L'aître aurait été en travaux au cours du XVIII^{ème} siècle, ce qui aurait entraîné la nécessité de faire disparaître provisoirement les maisonnettes situées à l'arrière. Construite aux frais de la communauté, **la tour-clocher rectangulaire et imposante constitue un bel exemple de ce que pouvait être un clocher fortifié au Moyen-Âge**.



ONVILLE - AÎTRE SAINT-RÉMI

A.3. Un modèle qui traverse les époques

Ce **système défensif ou aître fortifié**, ingénieux pour l'époque, est parfois réutilisé dans certains villages afin **d'assurer leur protection**. C'est le cas de **la commune de Villecey-sur-Mad** qui se situe également dans la vallée du Rupt de Mad mais sur la rive droite, à l'opposé des autres communes implantées dans le secteur.

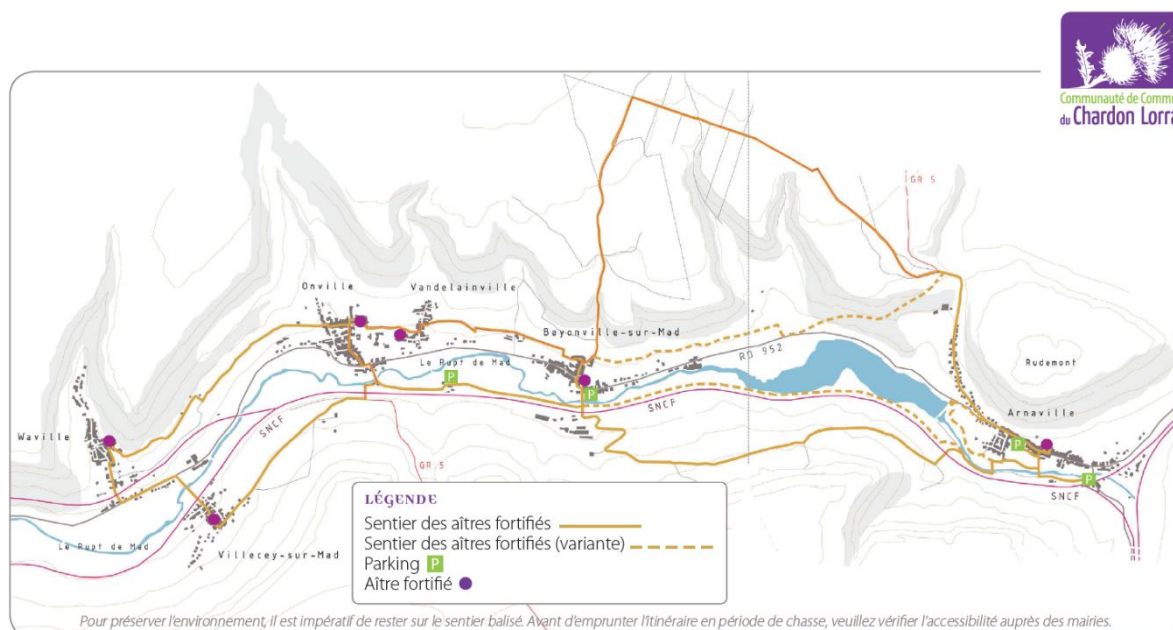


VILLECEY-SUR-MAD – ÉGLISE CONSTRUITE SUR LE MODÈLE DES AÎTRES FORTIFIÉS

Au centre de ce village de 340 habitants, on découvre **qu'un ensemble d'habitations s'est regroupé en forme de « fer à cheval » autour de l'église**. Cette implantation est typique des aîtres fortifiés du Moyen-Âge que l'on retrouve dans les villages du Rupt de Mad. Cependant, lorsqu'on creuse un peu, on apprend que l'aître de Villecey-sur-Mad a la particularité de dater de la fin du XVIII^{ème} siècle. Il n'a donc pas une origine médiévale comme les aîtres voisins d'Arnaville, de Bayonville-sur-Mad, de Vandelainville, d'Onville ou encore de Waville.

A.4. La promotion touristique des aîtres fortifiés médiévaux

Afin de découvrir cette spécificité du territoire, **quatre parcours ont été aménagés le long du Rupt de Mad**. Ce qui correspond à **100 kilomètres de sentiers** tracés et balisés. **Deux d'entre eux sont spécialement dédiés aux aîtres médiévaux**. Ils permettent de découvrir les quartiers fortifiés du Val de Mad mais également les espaces naturels qui entourent les villages : vignes, boisement, rivière, etc. Ces chemins de randonnées sont composés de **43 bornes d'information sur l'histoire et le patrimoine architectural unique en Europe des aîtres fortifiés** mais également sur la faune et le patrimoine naturel présents.



4 PARCOURS SPÉCIALEMENT AMÉNAGÉS : • Le parcours intégral : 4 h 30 de marche (environ 17 km) • La boucle Bayonville-Arnville : 1 h 50 de marche • La boucle Onville-Waville : 1 h 15 de marche • La boucle Onville-Bayonville : 1 h de marche

B. Les édifices religieux anciens

En dehors des aîtres fortifiés du Val de Mad, quelques édifices religieux du XII^{ème} et XIII^{ème} siècles ont échappé aux destructions causées par les deux conflits mondiaux. La plupart de ces bâtiments sont classés aux monuments historiques et participent à la richesse du patrimoine intercommunal.

B.1. Les églises fortifiées du Pays Messin

Tout comme pour les aîtres fortifiés de la vallée du Rupt de Mad, certaines églises assuraient un rôle défensif dans les villages de la région. En Lorraine, on recense **une centaine d'églises fortifiées**, mais c'est **autour de Metz que leur densité est la plus forte**. Actuellement, on compte **une quinzaine d'édifices dans le Pays Messin** qui traduisent le **caractère stratégique du secteur**. Même si ce chiffre peut sembler modeste, il faut avoir en tête les nombreux remaniements, les destructions des XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles ainsi que celles des deux guerres mondiales.

Leur origine remonte au XIII^{ème} siècle et leur aménagement s'échelonne jusqu'au XVI^{ème} siècle. Le plus souvent campées sur les hauteurs à la périphérie des habitations, on pouvait **surveiller les routes principales et les passages stratégiques** du haut de leurs clochers. Elles permettaient de **protéger les villages en servant de refuge aux habitants**, qui y demeuraient quelques jours, le temps de laisser passer les ennemis. Cette ceinture fortifiée autour de Metz avait aussi pour rôle de **retarder l'arrivée des troupes ennemies vers la cité messine**. Ci-dessous sont présentés quelques exemples d'églises fortifiées, localisées dans les alentours de Metz même si on retrouve d'autres cas d'édifices religieux fortifiés sur le territoire comme à Essey-et-Maizerais (Église Saint-Martin et sa tour romane fortifiée).

L'église fortifiée Saint-Arnould à Arry :

Seul édifice ancien épargné lors des bombardements de la Seconde Guerre Mondiale, l'église Saint-Arnould à Arry date du XIII^{ème} siècle. L'église de style roman, classée depuis juillet 1889 aux monuments historiques, a pour caractéristique d'être massive et dénuée de toute décoration, hormis une statuette de Saint-Arnould dans une niche au-dessus de la grande porte.



ARRY - ÉGLISE FORTIFIÉE SAINT-ARNOULD

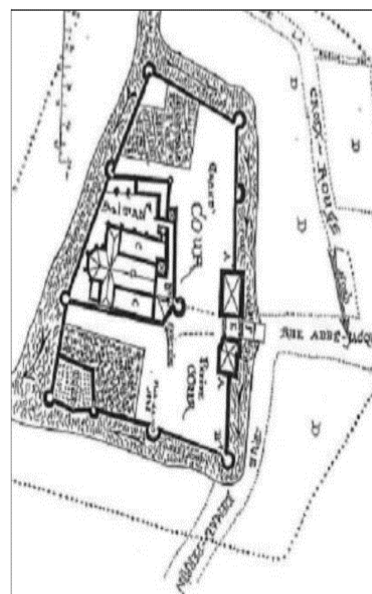
Avec son architecture épurée, ses ouvertures de tir et ses échauguettes, ce lieu de culte ressemble fortement à une forteresse. En effet, initialement accolée à une maison forte, cette église faisait partie d'un ensemble défensif. L'édifice religieux servait d'abri à la population tandis que son donjon était utilisé pour surveiller l'accès au village. À l'intérieur, de magnifiques fresques datant du XVI^{ème} siècle ont été découvertes au niveau du chœur gothique lors de la réfection de l'église. Au sol, on trouve de nombreuses sépultures de membres des familles seigneuriales ayant vécu au XVII^{ème} siècle.

L'église fortifiée Notre-Dame-de-l'Assomption à Ancy-Dornot :

Au début du XVI^{ème} siècle, une forteresse religieuse et défensive, entourée de remparts imposants, dominait la Moselle à Ancy-Dornot (cf. dessin ci-contre). Aujourd'hui, il ne reste qu'une infime partie des ruines (cf. photographie de la tour ronde rue Lemal-Perrin) de l'ancienne église fortifiée Notre-Dame-de-l'Assomption qui fut brûlée et dévastée à plusieurs reprises. L'édifice religieux non remanié est une ancienne église romane du XII^{ème} siècle fortifiée entre le XV^{ème} et XVI^{ème} siècle. Les fortifications comprenaient une grande cour, une petite cour et le cimetière. Reconstitué dans les années 1950, son clocher à hourds de style roman servait de tour de guet. Ses boiseries datent du XVIII^{ème} siècle et ses vitraux, plus modernes, ont été réalisés par le peintre messin Camille Hilaire.



ANCY-DORNOT - TOUR RONDE DE L'ANCIENNE ÉGLISE FORTIFIÉE



DESSIN DE LA FORTERESSE DU XVI^{ème} SIÈCLE (SOURCE RAPPORT DE PRÉSENTATION DU POS)

B.2. Les édifices culturels caractéristiques

Certaines communes de l'intercommunalité ont connu un **passé religieux important qui anime, encore aujourd'hui, la vie du village**. Ces divers éléments patrimoniaux présentent un **poids historique et architectural qui témoigne des évolutions au fil des époques**. Au sein du territoire de Mad & Moselle, l'exemple le plus parlant est illustré à travers la commune de Gorze qui a **su conserver un patrimoine religieux exceptionnel**.

La cité historique de Gorze :

Située au creux du vallon de la Gorzia, **la cité historique de Gorze se développe à partir du I^{er} siècle, lorsque les romains s'implantent sur le site et construisent un aqueduc afin de capter les sources d'eau potable et alimenter la ville de Metz**. Riche de son passé gallo-romain, la cité de Gorze a également **la particularité de s'être formé autour d'une abbaye bénédictine fondée en 749** par Chrodegang, alors évêque de Metz et conseiller de Pépin le Bref. Ce haut-lieu de spiritualité devient un **foyer majeur du chant liturgique qui rayonnera dans toute l'Europe**. Alors appelé chant messin, l'ancêtre du chant grégorien. Cette seigneurie indépendante était appelée la « **Terre de Gorze** ».

Le palais abbatial de Gorze :

En 1479, l'abbaye est **dévastée par un incendie puis pillé en 1483**. En 1572, le pape Grégoire XIII, sécularise l'emprise du jardin au nord-ouest du village, dernier vestige de l'abbaye bénédictine. Peu de temps après, en 1661, la « **Terre de Gorze** » est **rattachée à la France** et **l'édification du palais abbatial par Philippe Eberhardt de Loewenstein débute en 1696**. Le palais, composé d'une chapelle baroque, est **partiellement classé aux monuments historiques en 1932 et en 2006**. Son classement comporte plusieurs éléments : la terrasse, une porte, le mur de soutènement, le décor extérieur, la cour, le porche et le jardin avec ses deux escaliers ornés de bas-reliefs et un théâtre d'eau dont les huit niches abritent des statues de nymphes et de fleuves sculptés dans la pierre de Jaumont. Acheté en 1811 par **le département de la Moselle**, **le palais accueillera plusieurs activités** (dépôt de mendicité, hôpital militaire, caserne de cavalerie, annexe de l'hospice Saint-Nicolas de Metz, congrégation des Filles de la Charité de Strasbourg). Aujourd'hui le **bâtiment accueille les services du centre de soins et d'hébergement de Gorze** mais il **reste dans sa quasi-totalité inoccupée**. Ce centre hospitalier fait partie intégrante de l'identité du village et génère une activité considérable. Le devenir du palais est aujourd'hui en suspens, car son propriétaire pourrait être amené à s'en séparer.



GORZE - PALAIS ABBATIAL
SOURCE : CCM&M

L'église collégiale Saint-Etienne :

L'église collégiale Saint-Etienne de Gorze est construite aux XII^{ème} et XIII^{ème} siècles. Son architecture, mêlant style gothique à l'intérieur et roman à l'extérieur, est assez particulière. Considérée comme **le plus ancien édifice gothique de Lorraine**, l'église est **classée aux monuments historiques depuis 1886**. Fondée en 1077 par l'abbé Henri le Bon, **elle est reconstruite et restaurée à maintes reprises**. Le clocher, touché par un incendie, ne possède plus qu'un étage au lieu de deux et le bulbe qui le surmonte remplace, depuis 1824, la toiture à quatre pans d'origine. Elle est ornée d'une rosace (restaurée), d'absidioles, de hautes fenêtres cantonnées de contreforts qui éclairent le chœur. **Située sur le point haut du centre historique**, à proximité du Palais abbatial, **elle marque fortement le paysage de la commune**. Si elle était autrefois le bâtiment le plus haut, c'est le centre de soins et d'hébergement qui domine aujourd'hui le paysage de la commune en la majorité des points de vue.



GORZE - ÉGLISE COLLÉGIALE SAINT-ÉTIENNE

La chapelle Saint-Clément, la croix aux Loups et l'oratoire :

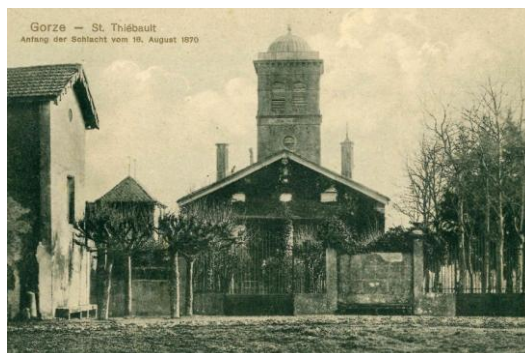
À proximité du village, sur les hauteurs du versant sud-ouest de la vallée de la Gorzia, la commune possède un patrimoine religieux caché dans les bois. La **chapelle Saint-Clément, inscrite à l'inventaire des monuments historiques depuis 1997** est un **bâtiment modeste à vaisseau unique**. On note quelques éléments architecturaux et d'ornement remarquables : autel de style grec avec la statue de Saint-Clément, voûte gothique du chœur, tribune, etc. **Cette inscription au titre des monuments historiques comprend également deux autres éléments** en relation avec la présence de l'abbaye bénédictine de Gorze : **une croix dite « Croix aux Loups » érigée en 1607** qui domine la chapelle et **un oratoire construit en 1582**. Restauré en 1992, ce dernier élément de style renaissance, est dans un très bon état. Implanté juste à côté de la chapelle, on y célébrait la messe à l'attention des lépreux du Mont Saint-Belin.



GORZE - CHAPELLE SAINT-CLÉMENT ET L'ORATOIRE

Le prieuré Saint-Thiébauld :

Le prieuré Saint-Thiébauld est un édifice religieux datant du **XVI^{ème} siècle**. Situé à l'extérieur du village, c'est un **point de repère dans le paysage ouvert du plateau lorrain qui se dévoile à la sortie ouest de Gorze**. Aujourd'hui **occupé et rénové par une communauté de l'église Orthodoxe de France**, la chapelle restaurée a été rendue au culte. Les anciens locaux d'habitation et la ferme attenante ont été aménagés pour abriter la communauté, **les « retraitants » étant hébergés sur place**.



GORZE - CHAPELLE DU PRIEURÉ SAINT-THIÉBAULD
SOURCE : CENTRE BÉTHANIE

B.3. Les vestiges

Le riche passé religieux s'illustre également à travers les différents vestiges que l'on retrouve sur le territoire de Mad & Moselle. L'ancien prieuré d'Heymonrupt du site Saint-Jacques à Lironville et l'ancienne abbaye de Sainte-Marie-au-Bois des Prémontrés à Vilcey-sur-Trey sont les deux exemples les plus parlants :

L'ancien prieuré d'Heymonrupt à Lironville :

L'exemple le plus parlant se trouve sur le **ban communal de Lironville avec l'ancien prieuré d'Heymonrupt du site Saint-Jacques**. Ces vestiges se trouvent à la convergence de deux vallées qui forment un éperon naturel. Caché dans la forêt en amont du hameau de Saint-Jean, écart de Martincourt, ce secteur est fréquenté et habité par l'homme depuis le néolithique. Au Moyen-Âge, il accueille le siège du prieuré d'Heymonrupt dont les premières traces écrites remontent à l'an 1101. Célèbre jusqu'au **XVIII^{ème} siècle**, cet édifice cultuel est ensuite transformé en moulin, puis il devient ermitage avant de disparaître progressivement. Aujourd'hui, la nature a repris ses droits et seules les ruines de l'ancien prieuré subsistent dans cet environnement sauvage. Les sources, les sentiers de muret en pierres sèches, permettant aux moines d'accéder à l'eau ou encore les cultures en terrasse, ont été réaménagés.



LIRONVILLE - ANCIEN PRIEURÉ D'HEYMONRUPT
SOURCE : CCM&M

L'ancienne abbaye de Sainte-Marie-au-Bois à Vilcey-sur-Trey :

Le village de Vilcey-sur-Trey a la **spécificité d'accueillir une des plus anciennes abbayes des Prémontrés en Lorraine**. Nichée au fond d'un petit vallon boisé où coule un affluent du Trey, **l'abbaye de Sainte-Marie-au-Bois fut fondée au début du XII^{ème} siècle** par le Duc de Lorraine Simon I^{er}. **Sous la protection du château de Prény, l'abbatiale fut achevée vers 1150** et les bâtiments conventuels à la fin du XV^{ème} siècle pour accueillir les moines de l'ordre. Dévastée pendant les guerres de religion et par les Suédois en 1631, **la vieille abbaye fut alors transformée en ferme monastique**. À la Révolution française, **le monastère est vendu à un privé et devient une exploitation agricole** qui, encore aujourd'hui, reste difficilement visitable. Située **en pleine zone de combat lors de la Première Guerre mondiale**, le monastère est toutefois épargné et il sera **classé aux monuments historiques en 1929**. Aujourd'hui, les vestiges remarquables de l'abbaye de Sainte-Marie-au-Bois constituent **un rare témoin architectural et historique des évolutions de l'ordre de Prémontré du XII^{ème} au XVI^{ème} siècle**. Depuis 1992, l'édifice est progressivement restauré et des visites sont proposées afin de révéler son potentiel touristique.



VILCEY-SUR-TREY - ABBAYE SAINTE-MARIE-AU-BOIS
SOURCE : CCM&M

C. Les églises de la reconstruction

La situation géographique du territoire de Mad & Moselle, **en ligne de front lors des deux conflits mondiaux**, a **profondément modifié son paysage**, mais également **son patrimoine religieux**. Si la partie sud de l'intercommunalité, correspondant au département de Meurthe-et-Moselle, a été particulièrement touchée lors des conflits de la Première Guerre mondiale, la partie nord-est située dans le département de Moselle a été, quant à elle, le terrain des combats de la Seconde Guerre mondiale. **Ces conflits ont entraîné la destruction de nombreux édifices religieux**.

Aux côtés de la population pendant l'occupation, les prêtres et les maires des communes sont souvent les premiers otages des soldats allemands. Cette situation particulière vient **renforcer l'image de l'église qui est alors perçue comme un soutien solide de proximité, porteuse de valeurs patriotiques**. Une propagande s'organise même autour de la destruction des églises pour montrer la « barbarie » des envahisseurs. On évoque alors les « **églises tombées au champ d'honneur** » ou les « **églises martyres** ». Forts de leurs statuts, **ces édifices vont bénéficier de vastes campagnes de reconstruction à la sortie des deux guerres mondiales**. Ces églises présentent la **particularité d'appartenir aux communes** car elles ont été construites en remplacement d'édifices détruits par faits de guerre.

C.1. Les édifices de la Première Reconstruction

Au lendemain du premier conflit mondial, **le bilan des églises touchées est lourd**. En Meurthe-et-Moselle, **plus de 400 édifices sont concernés** :

- ◆ Deux cents bâtiments religieux transformés en hôpital, écurie ou prison) exigent une remise en état ;
- ◆ Plus de cent églises sont très endommagées mais réparables ;
- ◆ Un peu moins d'une centaine sont à reconstruire totalement.

À la fin de la Première Guerre mondiale, **une société coopérative est créée afin d'aider les communes à reconstruire ou à réparer leurs églises en même temps que le reste du village**. Indépendamment des crédits disponibles pour les sinistrés, **ces coopératives religieuses apportent un soutien financier** aux communes les plus touchées permettant ainsi **d'accélérer la reconstruction**. Cette grande opération de reconstruction est lancée le 16 janvier 1921.



AFFICHE DE LA PREMIÈRE
RECONSTRUCTION SOURCE :
PINTEREST

En 1923, pratiquement toutes les églises sont couvertes par les coopératives, et deux ans plus tard l'objectif est pratiquement atteint car il ne reste plus que **cinq églises à ouvrir au culte sur les 378 églises sinistrées, dont 89 ont dû être entièrement reconstruites**. La société coopérative est liquidée et dissoute le 25 septembre 1933. Les projets encadrés par la coopérative représentent **environ 45 millions de francs de travaux de bâtiment et 9 millions de francs de travaux meubles par destination**.

Avant les années 1990, le patrimoine hérité de la première reconstruction est **peu considéré**. Il faut attendre les travaux du géographe anglais, **Hugh CLOUT**, pour avoir **une approche de cette première période de reconstruction**. Ce mouvement est intéressant car il interroge certaines pratiques techniques et artistiques, mais aussi un ensemble de valeurs qui marquent le début du XX^{ème} siècle. En effet, les grands architectes nancéiens de l'époque qui sont chargés de reconstruire ces édifices ne sont **pas soumis à des exigences ou intentions particulières sur le plan stylistique**. Ainsi même si la moitié d'entre eux décident de conserver l'architecture de l'église initiale, sans doute à la demande des communes, **l'autre moitié reste relativement libre ce qui donne parfois**

l'opportunité d'abandonner le style néo-gothique ou l'art nouveau au profit d'une architecture plus épurée, se rapprochant du roman. La simplification des volumes, la maîtrise des décorations intérieures et la prise en compte du paysage dans l'architecture de l'édifice participent aux évolutions stylistiques de l'époque en annonçant un mouvement que l'on qualifiera plus d'art déco.

La reconstruction totale des villages les plus touchés par les combats a permis de réinterroger l'organisation de la trame urbaine traditionnelle des villages lorrains (village-rue). Cette première phase de reconstruction s'attache à **retravailler l'approche paysagère** dans les communes de la région. Ainsi, les projets d'urbanisme qui émergent, intègrent **la réalisation d'un espace public central regroupant les services, la mairie-école, l'église et le presbytère, et hiérarchisant les constructions publiques**. L'église est implantée sur l'axe et replacée au centre du village, son clocher est également surélevé. **Cette position stratégique lui confère un rôle majeur sur le paysage alentour** par rapport à la mairie-école qui, à ses côtés, reste dans une position latérale plus complémentaire et fonctionnelle. Sur le territoire de Mad & Moselle, **on recense 28 édifices cultuels (églises, abbayes, chapelles) reconstruites partiellement ou entièrement après la Première Guerre mondiale**. Plusieurs architectes se répartissent les projets : Jules CRIQUI (églises de Fey-en-Haye et Chambley-Bussières), Émile ANDRÉ (églises de Beaumont, Flirey, Limey-Remenauville, Lironville et Prény), etc.



FEY-EN-HAYE – PLACE CENTRALE DE L'ÉGLISE DANS LE
VILLAGE RECONSTRUIT



FLIREY – VESTIGES DE L'ANCIENNE ÉGLISE

L'idée de sauvegarder les églises en ruines, en témoignage des conflits qui se sont déroulés, est très vite abandonnée. En effet, les ruines ont tendance à se dégrader rapidement ce qui va à l'encontre du **mouvement de reconstruction qui se veut moderne et innovant**. Sur le territoire de Mad & Moselle, on retrouve néanmoins **quelques vestiges dans les communes de Flirey et de Limey-Remenauville qui ont été intégralement reconstruits sur des sites éloignés du village original**.

L'église de Flirey et les vestiges de l'église originale :

Le village de Flirey a été complètement détruit durant la Grande Guerre et reconstruit à quelques kilomètres plus à l'ouest par l'architecte nancéen Émile ANDRÉ. La commune possède la particularité, tout comme le village de Limey-Remenauville, d'avoir **conservé les vestiges de l'église originale**. Les ruines de l'église Saint-Etienne, visibles en entrée ouest du village le long de la RD958, marquent l'emplacement du vieux village de Flirey. De style ogival, cette **église construite en 1850 est monumentale proportionnellement à cette commune de 150 habitants**.

La **nouvelle église Saint-Etienne** qui vient remplacer celle tombée sous les bombardements, est **un édifice paysager de la première reconstruction**. Réalisé en 1925 par l'architecte Émile ANDRÉ, ce bâtiment lumineux de style néo-gothique est **une évocation de l'ancienne église de 1856**. Le bâtisseur nancéen signe ici **une œuvre unique et remarquable combinant rationalisme et régionalisme**. Reprenant le modèle traditionnel lorrain du village-rue, **il place l'église comme son pivot à la croisée des deux routes qui modèlent la trame villageoise**. L'église et les deux monuments aux morts **organisent la place centrale du village et la mairie-école complète cet ensemble**. Faute de budget, l'édifice cultuel est inachevé dans sa modénature. Le mobilier en bois qui compose l'intérieur du bâtiment est signé Jules CAYETTE, ébéniste de l'école de Nancy.



FLIREY – NOUVELLE ÉGLISE
SAINT-ÉTIENNE

L'église et la chapelle de Limey-Remenauville :



LIMEY-REMAUVILLE – CHAPELLE COMMÉMORATIVE

Le village de Remenauville est **occupé dès septembre 1914 par les Allemands** où ils installent leur ligne défensive. La commune, localisée sur la ligne de front, **subit à partir de ce moment de nombreux bombardements et autres tirs d'artillerie**. À la fin des combats, en 1918, le village de Remenauville est totalement en ruine tout comme **son église détruite à 75 %**. Une **chapelle commémorative** trône aujourd'hui **sur les ruines du chœur de l'ancienne église paroissiale**. Cet édifice du souvenir construit dans les années 1930 rappelle la dureté des combats qui se sont déroulés en première ligne.

Le village de Remenauville **n'a jamais été reconstruit**. Il a été associé à la localité voisine de Limey afin de conserver le souvenir de ce lieu habité autrefois. Au niveau du site de l'ancien village, recouvert par la végétation, **seuls quelques sentiers ont été aménagés et des panneaux installés afin d'indiquer aux visiteurs l'emplacement des rues et la position des principales maisons**. Le village de Limey et son église, fortement touchés par les conflits, sont également issus de la première reconstruction. Tout comme pour la commune de Flirey, c'est l'architecte Émile ANDRÉ qui est chargé de repenser le village sur les mêmes principes rationalistes et hygiénistes. Cependant, l'architecte ne repars pas ici d'une feuille blanche, **il conserve l'ancienne trame viaire de village-rue en la redressant et en l'élargissant**. L'église, desservie par une rue secondaire qui aboutit à une place, est implantée en retrait par rapport à la route principale. Elle est théâtralisée par l'ouverture de la rue de desserte tandis que la mairie à l'écart est plus discrète. L'église de la Nativité-de-la-Vierge évoque littéralement l'ancien édifice néo-gothique construit au XIX^{ème} siècle. Les vitraux sont signés par le verrier et ébéniste français, Jacques GRÜBER.



LIMEY-REMAUVILLE - ÉGLISE AVANT ET APRÈS LA RECONSTRUCTION

L'église de Thiaucourt et la chapelle commémorative de Regniéville :

Comme la majorité des villages du saillant de Saint-Mihiel, le **village de Regniéville est totalement détruit à la fin de la Grande Guerre**. De l'église, il ne subsiste que le soubassement du clocher. Le village ne sera pas reconstruit. En 1923, les terrains rachetés par l'État sont remis à l'administration des Eaux et Forêts. Cette dernière y crée la **forêt domaniale de « Front de Haye »** qui regroupe les trois villages détruits de Remenauville, Regniéville et Fey-en-Haye. Le **21 septembre 1930 la nouvelle chapelle est inaugurée** sur les ruines de l'ancienne église dont on retrouve **encore quelques vestiges à proximité**.



THIAUCOURT-REGNIÉVILLE – ÉGLISE
SAINT-RÉMY



THIAUCOURT-REGNIÉVILLE –
CHAPELLE COMMÉMORATIVE

La cité de Thiaucourt n'est également pas épargnée lors du conflit de 1914-1918. De l'ancienne église baroque du XVIII^{ème} siècle, il ne reste presque rien à la fin de la guerre. L'église Saint-Rémy est donc totalement reconstruite après 1918 sur les plans de l'architecte Jules BLITZ qui **s'inspire du style néo-baroque de l'édifice originel**. L'église actuelle, l'une des plus vastes de la région, est **très fréquentée** du fait de la situation géographique de Thiaucourt-Regniéville situé au cœur du territoire intercommunal. L'édifice est également implanté au centre de la commune le long de la route principale. De **nombreux espaces publics, adaptés aux différents usages et en harmonie avec le bâtiment**, ont récemment été aménagés autour de l'église notamment pour **faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite**. À l'intérieur, le mobilier est en harmonie avec l'architecture, jusqu'à la décoration des vitraux qui reprennent des motifs baroques.

Oratoire Saint-Gibrien sur les ruines du village de Maizerais :

La commune d'Essey-et-Maizerais se compose d'un **bourg principal, Essey et du hameau de Maizerais**. De ce dernier **intégralement détruit lors de la Première Guerre mondiale, seule une ferme a été reconstruite**. En 1933, est construit en l'honneur du village de Maizerais et du pèlerinage de Saint-Gibrien, autrefois très fréquenté, un nouveau lieu de culte. **Cet oratoire**, qui vient remplacer l'ancienne chapelle de Maizerais, a la particularité d'être bâti sur un ancien blockhaus.



ESSEY-ET-MAIZERAIS - ORATOIRE SAINT-GIBRIEN

C.2. Les édifices de la seconde reconstruction

Si le sud de l'intercommunalité a été profondément marqué par le premier conflit mondial, **le nord-est du territoire, et plus particulièrement les communes de Moselle, porte encore aujourd'hui les stigmates des batailles de la Seconde Guerre mondiale**. En effet, à la sortie de la guerre, c'est le département le plus sinistré de France selon les rapports officiels du **Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme (MRU)** que le gouvernement provisoire vient de créer. Aux yeux du Ministère, la **Moselle est prioritaire par rapport autres départements** et **beaucoup de moyens sont mis en œuvre afin d'assurer la reconstruction de ce territoire dévasté**. En plus du **traumatisme subi par les populations**, on chiffre par **dizaines de milliers les bâtiments totalement ou partiellement détruits**. Les églises ne font pas exception. En Moselle, **sur les 775 édifices religieux existants (églises ou chapelles), 650 sont touchés plus ou moins gravement par les combats** :

- ◆ 586 édifices partiellement détruits à moins de 75 % ;
- ◆ 42 édifices partiellement détruits entre 75 et 90 % ;

◆ **22 édifices sont à reconstruire en totalité.**

Afin de reconstruire les villages, le MRU fait appel à de nombreux architectes. **La destruction partielle ou totale des édifices culturels est alors l'occasion pour l'Église de repenser son évolution.** Cette deuxième phase de reconstruction est l'occasion de **réinterroger le modèle architectural sacré et l'art sacré en général**, tout en prenant en compte les prescriptions du **MRU qui souhaite développer l'utilisation du béton en France et ainsi relancer l'économie nationale.** Comme en 1920, cette seconde reconstruction est aussi **l'occasion de revoir l'organisation des villages d'un point de vue urbain.**

Sur le même modèle des coopératives religieuses mises en place lors de la première reconstruction, **les diocèses créent des associations pour favoriser la reconstruction et la reconstitution des biens de l'Église.** Ces comités mis en place **dès 1949 en Moselle, jouent les intermédiaires entre les paroisses et la délégation du MRU dans le suivi des projets et la gestion des subventions.** En parallèle, **des commissions diocésaines d'art sacré naissent à partir de 1950.** Celle du diocèse de Metz est créée en 1953, elle est à la fois **chargée du choix des projets et de la sacralité d'un objet ou édifice.** Par rapport à la première reconstruction, **la seconde phase de reconstruction est beaucoup plus ouverte à la création et à l'innovation.** L'architecture des églises de la seconde reconstruction en Europe est **guidée par cinq points directeurs : Une quête de simplicité** avec la volonté de favoriser le renouement entre Dieu et ses fidèles par le biais d'un retour aux sources (catacombes, chapelles des premiers siècles du christianisme) / **La recherche plastique / La symbolique / Le fonctionnalisme / La recherche de la structure.**

En France, contrairement à d'autres pays européens, il faut **attendre le début de l'année 2000 pour que l'on commence à considérer ce patrimoine contemporain.** Ces travaux montrent **tout l'intérêt que peut avoir le patrimoine religieux du XX^{ème} siècle.** La preuve en est avec **la mise en place d'un classement de certains édifices sous le label « Monuments du XX^{ème} siècle ».** Même si, à l'origine, **ce mouvement architectural répond à une situation d'urgence et n'est pas fait pour durer,** il est, depuis maintenant près de soixante-dix ans, bien ancré dans le paysage et patrimoine local. Il intègre **de nouvelles formes, plus modernes, qui ont permis de faire évoluer des milieux ruraux jusqu'ici très traditionnels.** En Moselle, **deux styles architecturaux se distinguent :** le premier **conserve le style ancien et le réemploi ;** le second **développe un style plus moderne et novateur.** Dans la Communauté de Communes Mad & Moselle, si **la plupart des églises de la seconde reconstruction reprennent le style de l'édifice original,** il convient de distinguer l'église paroissiale de Saint-Martin à Corny-sur-Moselle, **héritage moderne de cette seconde période de reconstruction.**

Église Saint-Martin de Corny-sur-Moselle :

La situation historique de **Corny-sur-Moselle, située à la frontière entre le comté de Bar et le Duché de Lorraine et la république Messine, l'a toujours positionné au cœur des conflits de territoires.** Le village garde également les traces de deux annexions comme la plupart des autres communes en Moselle. Si la première annexion de 1871 à 1918 n'a eu aucun impact sur l'aspect typiquement lorrain de Corny-sur-Moselle, **le second conflit mondial de 1939-1945 va, quant à lui, bouleverser radicalement la structure urbaine de l'époque.** En effet, Allemands et Américains s'affrontent dans le village et ses alentours lors de la célèbre « **Bataille de Metz** » du 27 août au 13 décembre 1944. Au lendemain des combats, lorsque le village est libéré, **il ne reste pratiquement que des ruines.** L'église, tombée sous les bombardements, est **remplacée provisoirement par une chapelle en bois.** Néanmoins cette construction n'est pas adaptée pour recevoir les nombreux fidèles, et **dès 1950 la population, le diocèse de Metz et le conseil municipal demandent la construction d'une nouvelle église immuable.** Ils précisent alors plusieurs attentes, **l'église doit « être dégagée des maisons, avec un clocher élancé, contenir six cents places assises et posséder un chauffage continu et pratique. »**



CORNYSUR-MOSELLE – ÉGLISE TOTALEMENT DÉTRUITE À LA FIN DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE
SOURCE : « **SI CORNY M'ÉTAIT CONTÉ** »

La nouvelle église dessinée sur les plans des architectes français Georges-Henri PINGUSSON et Henri DRILLIEN est inaugurée en 1962. Dans le Val de Metz, au milieu de plusieurs églises fortifiées, son architecture résolument moderne se différencie notamment par une organisation sur un plan centré contrairement au plan en croix latine utilisé habituellement. Le bâtiment, de forme carrée, est constitué de béton, matériau très contemporain à l'époque, et s'appuie également sur un double mur de pierre de Jaumont, matériau typiquement lorrain synonyme de noblesse. Le tout supporte une importante coupole constituée de béton. Le clocher, détaché du volume principal, utilise également le même matériau que le bâtiment principal. Implantée le long de l'artère principale du village, l'église fait aujourd'hui partie intégrante de l'identité du village. Véritable tour de signal dans le paysage alentours, elle est le témoin d'un passé douloureux.



ÉGLISE SAINT-MARTIN À CORNY-SUR-MOSELLE

D. La réflexion autour du « devenir des églises du territoire »

La Communauté de Communes Mad & Moselle, créée le 1^{er} janvier 2017, a souhaité poursuivre la démarche engagée en 2016 par les élus de l'ancienne Communauté de Communes du Chardon Lorrain dans le cadre de leur programme Agenda 21 sur « le devenir des églises ». Le territoire de l'étude qui portait initialement sur 39 communes et 42 églises situées dans le département de Meurthe-et-Moselle a ainsi été élargi aux neuf communes de l'ancienne Communauté de Communes du Val de Moselle.



Le devenir des églises

Les collectivités face aux défis de mutation du patrimoine religieux

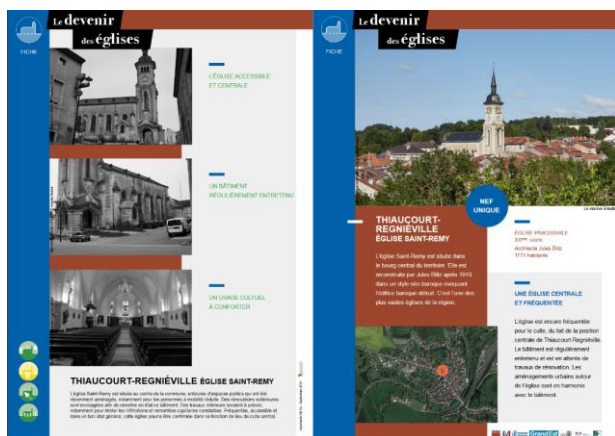
Dans le contexte actuel de lutte contre l'étalement urbain et de développement d'une économie circulaire, ces travaux portent sur les capacités de mutation des édifices culturels de Mad & Moselle. En effet, même si ces églises constituent des points de repères patrimoniaux prestigieux participant à renforcer l'identité des villages, plusieurs points permettent de s'interroger sur leur changement de destination :

- ◆ une sous-utilisation de ces édifices culturels du fait de l'évolution importante, ces dernières années, des rapports entre la religion et la population locale ;
- ◆ des bâtiments imposants qui représentent des investissements importants en termes d'entretien ;
- ◆ des opportunités immobilières intéressantes pour le développement de projets d'intérêt général (accueil périscolaire, logement locatif, lieu culturel, stockage, administratif, accueil touristique, bâtiment relais, panneaux photovoltaïques, etc.) car située en plein cœur de village ;
- ◆ de nouveaux usages temporaires ou permanents qui s'inscrivent en complémentarité de la pratique religieuse, permettant de pérenniser et de redonner une vocation à ces édifices culturels.

Depuis le lancement de l'étude, plusieurs actions ont été mises en place. Réalisé par le CAUE de Meurthe-et-Moselle avec le concours de nombreux partenaires techniques, le dossier « L'écu et son église » est un outil à destination des collectivités afin de les accompagner face aux défis que représente la mutation de leur patrimoine religieux. Ce dossier propose définitions, témoignages, informations pratiques et exemples concrets pour appréhender les enjeux liés au patrimoine culturel et envisager sa conservation, sa valorisation et/ou sa reconversion. Une vidéo nommée « Territoire d'à-venir » a également été élaborée afin de présenter les évolutions possibles pour cinq édifices culturels du territoire (Thiaucourt-Regniéville, Euvezin, Essey-et-Maizerais, Saint-Baussant et Seicheprey) dans une approche alliant développement durable, circuit court, revitalisation des centres-bourgs et économie locale.

Une étude architecturale et patrimoniale précise des édifices a été réalisée par le Laboratoire d'Histoire d'Architecture Contemporaine (LHAC) de l'École d'Architecture de Nancy avec l'appui de l'inventaire régional. Ce diagnostic porte sur 42 édifices culturels du territoire-laboratoire que représente l'intercommunalité de Mad &

Moselle. Ce travail de recherche et de terrain a permis de **dresser un état des lieux de chaque église selon une analyse multicritère** : urbain et paysager, patrimoine et historique, technique et sanitaire, usage et fréquentation. L'exposition « *Le devenir des églises* » présente les principaux enseignements de ces diagnostics croisés et constitue un outil de sensibilisation et de communication pour tous les publics.



EXTRAIT DE FICHE DE DIAGNOSTIC SUR L'ÉGLISE DE
THIAUCOURT-REGNIÉVILLE
SOURCE : CCM&M



EXTRAIT DU FILM RÉALISÉ DANS LE CADRE DU COLLOQUE
INTERNATIONAL SUR LE DEVENIR DES ÉGLISES
SOURCE : CAUE54

L'intercommunalité s'est également interrogée sur **les initiatives de requalification des églises en France et en Europe** et sur les évolutions juridiques qu'engendrerait un tel changement d'usage. En partenariat avec le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE 54) et d'autres collectivités, **un projet de coopération international s'est mis en place avec le Québec**, bien plus avancé que la France dans ce domaine.

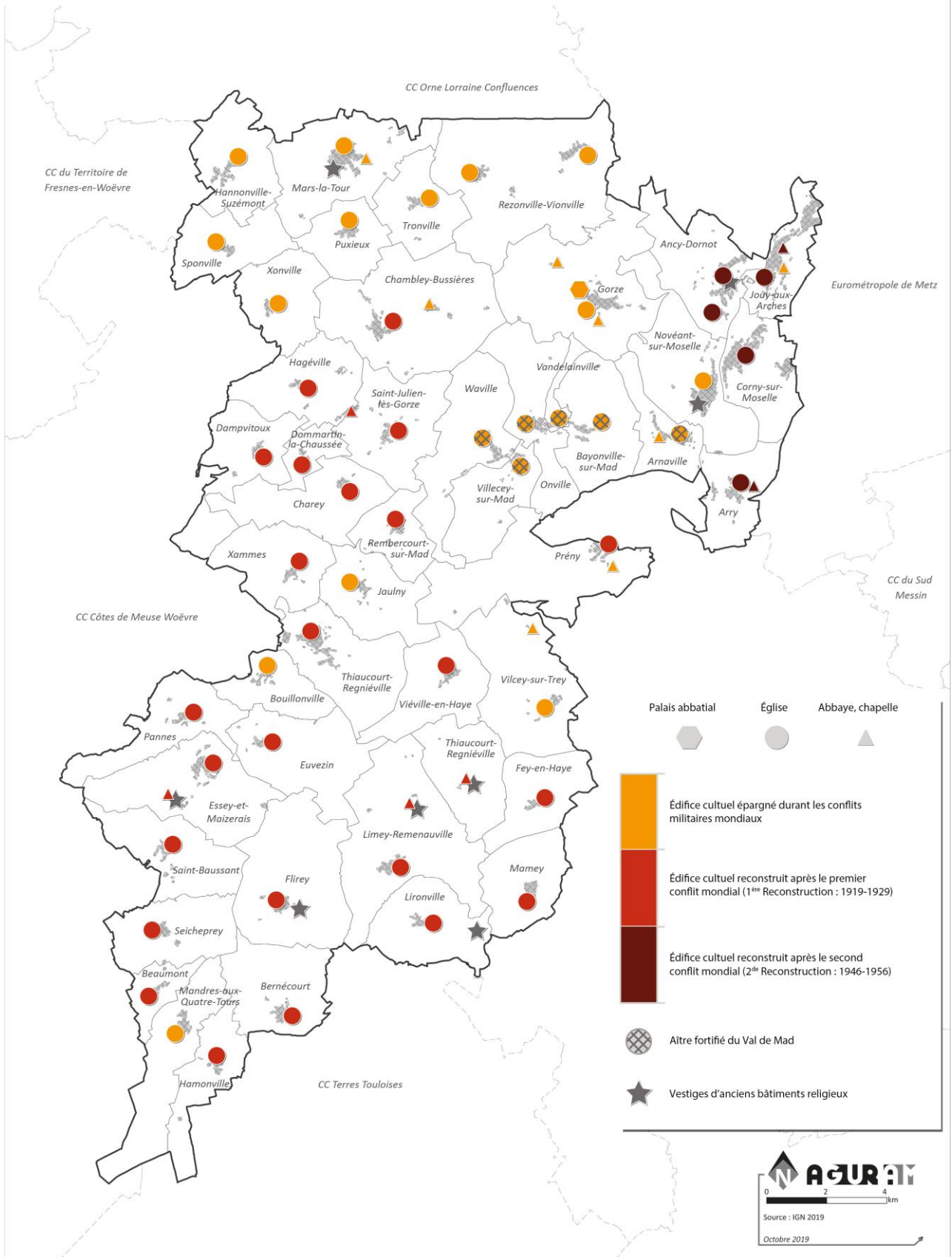
Enfin, une démarche de concertation auprès des paroissiens, des habitants et des élus a été organisée dans certaines communes afin d'**avoir connaissance des idées, besoins ou éventuelles réticences sur les changements d'usage de leurs églises**. L'enjeu étant d'**établir le lien « affectif » des gens** à l'égard de ce lieu de culte et d'expérimenter par la suite des solutions et projets viables. Dans une idée de mutualisation, ces travaux pourront servir de modèle et s'appliquer à d'autres communes de l'intercommunalité.

Ces premiers travaux ont montré que **les populations locales étaient plutôt en faveur de la réaffectation de leurs églises**. Néanmoins, cette analyse a aussi fait émerger plusieurs enjeux notamment sur les questions d'assainissement, de sauvegarde et de pérennisation de ces éléments patrimoniaux ou encore sur l'assurance d'une reconversion viable dans le temps et respectueuse de l'histoire religieuse du lieu. Si le procédé de reconversion et de transformation de ces lieux anciens est en marche depuis plusieurs années en Europe et en Amérique du Nord, il en est **encore à ces débuts en France**. Il est donc important **de développer une approche plus large et une enquête plus approfondie afin d'intégrer au mieux cette démarche sur le territoire**.

Synthèse

- Des aîtres et églises aux abords encore dégagés et non bâtis qui permettent à ce jour leur lecture dans le grand paysage ;
- un patrimoine religieux reconnu et valorisé (aître fortifiés médiévaux, églises fortifiées du pays messin) constituant de réels potentiels touristiques ;
- une histoire religieuse riche et bien ancrée sur le territoire (abbaye bénédictine de Gorze, abbaye des Prémontrés à Vilcey-sur-Trey, vestiges du prieuré d'Heymonrupt à Lironville) ;
- des édifices culturels profondément marqués par les conflits militaires et hérités de deux phases de reconstruction importantes (chapelles commémoratives, églises de la reconstruction) ;
- une démarche récente et innovante « *Le devenir des églises* », portée par la Communauté de Communes Mad & Moselle visant à interroger les possibilités de réaffectation des églises du territoire.

PLU DE LA CC MAD & MOSELLE / DIAGNOSTIC
PATRIMOINE CULTUREL



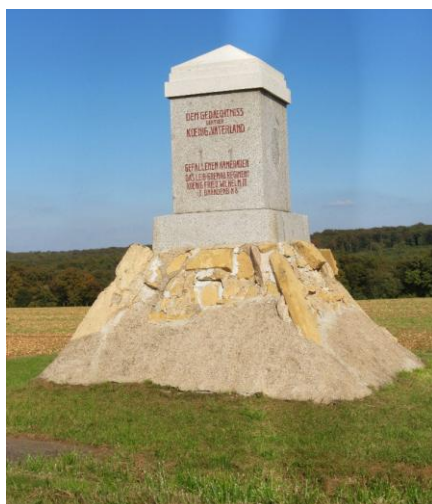
2.5. LE PATRIMOINE MILITAIRE

Annexé par deux fois à l'Allemagne au cours de l'Histoire, **le territoire de Mad & Moselle a été le théâtre de nombreux conflits militaires**. Les trois principaux événements qui ont profondément marqué le secteur sont la **guerre franco-allemande de 1870-1871** et **les guerres mondiales de 1914-1918 et 1939-1945**. De ces différentes périodes, **de nombreux sites et éléments de mémoire sont encore visibles dans le paysage** : villages détruits, cimetières militaires, monuments aux morts ou encore musée militaire et muséographie de plein champ.

A. La Guerre franco-allemande de 1870

De juillet 1870 à janvier 1871, la **guerre franco-allemande ou franco-prussienne est le premier grand conflit militaire qui toucha le territoire** et plus spécifiquement le nord de l'intercommunalité. Les combats, qui opposent à l'époque les 120 000 soldats français de Napoléon III aux 90 000 soldats allemands du roi de Prusse Guillaume I^{er}, **s'étendent sur plus de dix kilomètres entre la vallée de l'Yron à l'ouest et le village de Rezonville-Vionville à l'est**. La « **bataille de Rezonville** », ou « **Vionville-Mars-la-Tour** » pour les Allemands, qui se déroule le **16 août 1870, est la dernière grande bataille de cavalerie d'Europe**. La défaite des troupes françaises lors de ce conflit entraîna par la suite **l'effondrement du Second Empire et la perte du territoire « Alsace-Lorraine »**.

Jusqu'au début de la Première Guerre mondiale, **le secteur de Mars-la-Tour devient un lieu de commémoration pour les Français**. On retrouve de nombreux vestiges et monuments encore visibles dans le paysage : l'église commémorative de Mars-la-Tour, le monument Bogino, le monument Chabal ou encore « **Les Bornes Frontières** » qui indiquaient la frontière avec l'Allemagne de 1871 à 1919.



REZONVILLE – STÈLE COMMÉMORATIVE



MARS-LA-TOUR – MONUMENT BOGINO

Le champ de bataille, situé au nord de l'intercommunalité entre Mars-la-Tour et Gravelotte, est resté presque identique à ce qu'il était en 1870. Il est **parsemé de nombreux monuments, stèles, croix permettant de localiser chaque moment important des combats**. Les circuits pédagogiques, balisés sur plus de 19 kilomètres dans la campagne entre Mars-la-Tour, Rezonville-Vionville et Gravelotte, expliquent et retracent les événements qui se sont déroulés à l'époque.



GRAVELOTTE - MUSÉE DE LA GUERRE DE 1870 ET DE L'ANNEXION
SOURCE : RÉPUBLICAIN LORRAIN

Ces lieux sont les témoins du sacrifice des soldats de l'armée du Rhin, mais évoquent aussi le souvenir des provinces perdues d'Alsace-Lorraine. La commune de Gravelotte, qui, durant cette même période, est annexée par l'Allemagne, constitue le pendant germanique de « **l'espace mémoriel** » de Mars-la-Tour. L'ancien musée de Mars-la-Tour, fondé en 1902, est aujourd'hui fermé, et ses collections ont rejoint le musée de la Guerre de 1870 et de l'Annexion situé à Gravelotte.

B. Les traces importantes du premier conflit mondial

La guerre franco-allemande de 1870-1871 n'est pas le seul conflit connu par la région. En effet, **situé au cœur du Saillant de Saint-Mihiel où les Allemands avaient réussi à créer une brèche dans la ligne de front française**, le territoire a également connu la « *Grande Guerre* » qui s'est déroulée entre 1914 et 1918. C'est principalement la partie sud du territoire intercommunal qui a été **profondément marquée et façonnée par les événements qui y ont eu lieu**. Le patrimoine lié à ces combats est très important et diversifié : villages détruits et reconstruits, vestiges de cantonnements, cimetières militaires, monuments aux morts et musées.

B.1. Les sites militaires du Saillant de Saint-Mihiel

De nos jours, **les traces des combats de cette Première Guerre mondiale ne sont pas forcément toutes visibles dans le paysage qui a fortement évolué depuis**. En effet, la nature a repris ses droits et les hommes ont progressivement effacé les traces de ce passé douloureux. Cependant, dès la fin de la guerre, **plusieurs sites de bataille du secteur ont été préservés afin de conserver une trace et de garder en mémoire cet épisode militaire pour les générations à venir**. Les vestiges sont nombreux, mais **trois sites dans le secteur présentent un patrimoine hors du commun** qu'il est important de mettre en valeur. Il s'agit des secteurs aménagés des tranchées de Saint-Baussant, des entonnoirs de Flirey et du cantonnement des Venchères à Vilcey-sur-Trey.

Les Tranchées de Saint-Baussant :

Sur cette ligne de front du Saillant de Saint-Mihiel, au beau milieu de la forêt domaniale des Hauts de Mad, **ce site remarquable se localise sur le ban communal de Saint-Baussant au nord du village de Flirey**. Ces tranchées allemandes plus sophistiquées ont été réalisées pour lutter contre le lessivage des terres et diminuer les travaux de maintenance. Elles correspondent à une fortification de campagne permettant de tenir une position avec un minimum d'effectif. Restaurées et aménagées depuis 2004 par l'Association Lorraine d'Histoire Militaire Contemporaine (ALHIMIC), elles permettent aujourd'hui de se faire une idée du savoir-faire allemand et de son organisation défensive. Sur plusieurs centaines de mètres, le secteur présente un **parcours pédagogique** où se succèdent des tranchées maçonnées ou bétonnées, des abris-cavernes ou encore des postes de mitrailleurs ou d'observation dans un état de conservation exceptionnel.



SAINT-BAUSSANT - LE SITE PÉDAGOGIQUE DES TRANCHÉES
SOURCE : EST RÉPUBLICAIN

Les Entonnoirs de Flirey :

Ce lieu, situé entre Flirey et Essey-et-Maizerais, **témoigne de la violence des combats qui se sont déroulés durant la Première Guerre mondiale**. Après la bataille de la Marne, le front s'établit, en septembre 1914, au nord de Flirey. Les troupes françaises comme allemandes lancent alors une série d'offensives afin de s'emparer des lignes ennemies, mais aucune des deux n'arrivent à gagner du terrain. Devant l'échec des attaques, les Français et les Allemands entament alors une **guerre des mines**. Cette stratégie vise à creuser des galeries souterraines au bout desquelles, sous la tranchée adverse, sont entassées des tonnes d'explosifs. Sur le kilomètre du front de Mortmare, de février 1915 à avril 1917, ce sont **130 mines qui bouleversent les tranchées**. L'abandon par les Français des tranchées inutilement proches de l'ennemi au printemps 1917 neutralise le réseau de mines allemandes et met fin à la guerre des mines à Flirey. **Les explosions des mines allemandes auront coûté la vie à 150 soldats français**. Ces gros cratères encore visibles dans le paysage, sont le résultat de ce terrible épisode. Un chemin pédagogique a été installé afin de les valoriser.



FLIREY – SITE DES ENTONNOIRS

Le cantonnement Allemand des Venchères et Monument du lion à Vilcey-sur-Trey :

Le village de Vilcey-sur-Trey servit de **cantonnement à l'armée allemande durant le conflit**. Ce lieu de repos pour les troupes allemandes est construit en forêt afin que **le couvert forestier les protège des bombardements de l'artillerie française**. Au cours des quatre années de guerre, le **camp est devenu une véritable petite ville isolée en pleine nature**. Aujourd'hui un parcours de randonnée de 13 kilomètres est proposé afin de découvrir les nombreux abris et les sources qui furent captées et transformées en fontaines ou lavoirs.



VILCEY-SUR-TREY – EXTRAIT DES RANDONNÉES NATURE EN MEURTHE & MOSELLE



VILCEY-SUR-TREY - FONTAINE KÜHLEWEIN

Si les nombreuses fontaines ont été préservées à l'écart du village, à l'image de la très atypique **fontaine dite « des quatre goulots »** ou de la fontaine « **Kühlewein** », la plupart des abris sont aujourd'hui en ruines, les matériaux ayant été récupérés par les villageois afin de reconstruire leurs maisons détruites par les bombardements. Il subsiste néanmoins quelques éléments dans un très bon état de conservation, notamment **un autel religieux ou encore un poste de secours**.

L'autel à trois niches en forme de grotte de Lourdes, localisé au cœur de la forêt, fut construit par les soldats allemands avec des blocs de calcaire extraits lors du creusement des abris. Ces niches abritaient à l'époque plusieurs statues qui provenaient probablement des églises des environs détruites par les bombardements. Un **poste de secours** et un **poste de commandement** sont encore visibles dans le bois. Ce sont les seuls abris du cantonnement réalisés en béton. Un parcours avec des panneaux explicatifs a été aménagé sur le site afin de découvrir une partie de ces vestiges.



AUTEL À TROIS NICHES DU CANTONNEMENT ALLEMAND



VILCEY-SUR-TREY - LE MONUMENT DU LION - SOURCE : MAPIO

Sur les hauteurs de Vilcey-sur-Trey, le **monument commémoratif du Lion** a été érigé en l'honneur des soldats du 241^e Infanterie Bataillon tombés au Bois-le-Prêtre. Inauguré le 21 novembre 1915, le monument symbolise la bravoure, l'honneur et le courage des troupes allemandes. En position de repos, la gueule ouverte et le regard de la statue pointent vers le Bois-le-Prêtre, en direction du danger. L'emplacement du monument fut spécialement choisi pour être vu de loin par les troupes quittant la 1^{ère} ligne en direction des cantonnements de Vilcey-sur-Trey.

B.2. Les villages détruits et parfois reconstruits

La guerre de 1914-1918 a provoqué des destructions considérables dans les campagnes lorraines, surtout à proximité de la ligne de front où l'on recense de **nombreuses communes sinistrées** : plus de 300 en Meurthe-et-Moselle ou dans la Meuse. On dénombre également **une dizaine de « villages morts pour la France » qui n'ont jamais été reconstruits** (9 dans la « zone rouge » de Verdun, 2 sur le Mad & Moselle). Il n'en reste plus que quelques vestiges (quelques pans de murs, un abreuvoir, etc.), leur site est marqué par une chapelle et des monuments commémoratifs érigés après la guerre.

Les combats de 1914-1918 ont été d'une extrême violence et ont **provoqué des destructions considérables dans les campagnes lorraines** où de **nombreuses communes sont touchées**. La plupart ont été complètement reconstruites après-guerre sur le site d'origine, mais **très peu de villages ont, comme Flirey ou Fey-en-Haye, été déplacés lors de la reconstruction**. D'autres villages comme Remenauville et Regniéville, situés en « zone rouge », **n'ont jamais été reconstruits** car les travaux de déminage et de remise en état étaient considérés comme plus onéreux que la valeur du terrain. Ces zones ont donc été rachetées par l'État, déclarées inconstructibles et laissées telles quelles. Ces communes ont **fusionné à Limey pour Remenauville, et à Thiaucourt pour Regniéville afin de garder en mémoire ces villages disparus lors des violents combats du premier conflit mondial**. Libérés en 1918 par les troupes américaines, des chapelles commémoratives ont été érigées à l'emplacement de ces deux anciens villages.

Les vestiges de l'ancien village de Flirey et sa reconstruction :

FLIREY - LE GUÉOIR OU AGAYOIR DU VIEUX VILLAGE

Le village de Flirey a été complètement détruit lors de la Première Guerre mondiale. Les quelques éléments en ruines qui subsistent de l'ancien village se situent à quelques centaines de mètres à l'est du village actuel, de part et d'autre de la route Pont-à-Mousson – Saint-Mihiel. **L'église est le principal vestige, avec ses murs latéraux et l'abside restés debout.** De l'autre côté de la route, le **guéoir ou encore l'agayoir, construction en pierre destinée à l'origine au nettoyage des pattes des chevaux, est encore visible tout comme le lavoir-abreuvoir** situé à proximité. Contrairement au village de la reconstruction situé à quelques centaines de mètres sur le plateau, le nouveau cimetière du village s'implante à proximité de l'ancienne église. De l'autre côté de cet édifice, il reste quelques tombes du vieux cimetière.

La reconstruction du village de Flirey s'est déroulée dans les années 1920 selon les plans d'Émile ANDRÉ, architecte à l'École de Nancy, sur un nouveau site non loin de l'ancien village originel. Le choix de déplacer le village s'explique par **un site primitif médiocre (topographie, zone humide) ou/et une remise en état du village trop contraignante (déblaiement des ruines, travaux de déminage)**. Le nouveau village de Flirey **conserve sa structure linéaire traditionnelle de « village-rue » lorrain**. Néanmoins, **le village est beaucoup plus aéré**. Implanté suivant **un plan en « L »**, il présente, dans l'angle, une vaste place où s'élève l'église. Même si les façades s'organisent selon le modèle local, les maisons sont éclatées : logis sur la rue, cour en arrière avec fumière. **Les usoirs sont toujours présents, mais ils ont perdu leur fonction traditionnelle d'annexe agricole**. En effet, la présence d'une voie parallèle à l'arrière des constructions, en second alignement, permet de desservir directement les bâtiments d'exploitation. Cette reconstruction spécifique donne une certaine homogénéité au village qui lui vaut aujourd'hui d'être considéré comme un modèle d'urbanisme.

FLIREY - RECONSTRUCTION DU VILLAGE SUR UN SITE VOISIN
SOURCE : RPN UNIVERSITÉ DE LORRAINE

B.3. Les sites de mémoire

Ce secteur situé sur le front sud du saillant de Saint-Mihiel, a été fortement marqué par les combats de la Première Guerre mondiale. Afin de conserver une trace de cet événement meurtrier, de nombreux éléments de commémoration ou lieux culturels ont été mis en place sur le territoire. Ce devoir de mémoire s'illustre et anime le paysage local à travers plusieurs exemples : cimetières militaires, monuments aux morts ou encore musées. Ces sites permettent de rendre hommage aux soldats tombés au front et de rappeler aux générations suivantes les dégâts causés par la guerre, afin qu'ils ne répètent pas les mêmes erreurs.

Les cimetières militaires :

En France, les nécropoles nationales rassemblent les corps issus de plusieurs cimetières qui n'ont pas été restitués aux familles. Ces lieux possèdent une certaine uniformité, avec notamment le caractère plus ou moins monumental de l'entrée, dont le portail est encadré de deux pilastres en pierre ornés de feuilles de laurier et de la croix de guerre.

La nécropole du cimetière militaire & mémorial américain « Saint-Mihiel » se situe à la lisière ouest de la commune de Thiaucourt-Regniéville. Ce lieu fait partie des **trois plus grands cimetières américains en Europe avec 4 153 tombes de soldats américains**, morts pour la plupart lors de l'offensive qui a permis la réduction du Saillant de Saint-Mihiel en 1918. Cette enclave extraterritoriale américaine s'implante sur le plateau dominant de la vallée du Rupt de Mad dans un cadre paysager de 16 hectares. **Inauguré en 1937, ce site funéraire intègre plusieurs monuments** : un mémorial avec péristyle classique et cadran solaire constitué d'un aigle sculpté, une chapelle et un musée. La nécropole respecte une architecture classique très solennelle afin que les visiteurs ressentent la puissance de l'hommage rendu par les États-Unis à ses soldats tombés au front.



THIAUCOURT - NÉCROPOLE AMÉRICAINE



LIRONVILLE – NÉCROPOLE NATIONALE

À Lironville et à Flirey, il existe également **deux autres cimetières alliés**. Ces nécropoles sont la propriété de l'État français qui, par le biais du secrétariat d'État chargé des anciens combattants, en assure la garde et l'entretien. **La nécropole nationale de Lironville, isolée au sud du village, regroupe les dépouilles des soldats tombés lors de la première bataille de la Woëvre**. Créé en 1920, ce lieu de mémoire témoigne de l'extrême violence des combats entre Mamey et Lironville qui se déroulèrent en septembre 1914. Pas moins de **416 soldats français sont inhumés sur ce site, dont 66 reposent en tombes individuelles**. Le site possède également un ossuaire où reposent 350 soldats inconnus.

La nécropole nationale de Flirey est de taille plus importante. Le site se trouve à l'écart du village au sud, au milieu d'un espace boisé, le long de la RD904. Inaugurée en juin 1919, **elle rassemble 4 407 soldats** morts lors des combats de Flirey et du Bois de Mort Mare. Une grande partie de ces corps étaient inhumés initialement dans les cimetières de communes voisines. Sur ce site funéraire, **4 379 soldats français, 22 soldats russes, 3 soldats belges et 3 soldats roumains sont inhumés**. Ils reposent soit dans les **2 657 tombes individuelles existantes, soit au sein de l'ossuaire**.



FLIREY – NÉCROPOLE NATIONALE

Du côté des soldats allemands, on compte **deux nécropoles et un cimetière militaire provisoire** sur le territoire accessible au public. La **nécropole allemande de Thiaucourt-Regniéville**, située le long de la vieille route D3C en direction de Pont-à-Mousson, **regroupe 11 685 corps de soldats allemands**. Une **fosse commune renferme 2 980 soldats allemands et 2 645 soldats inconnus**. Une **dizaine de tombes** datent, quant à elles, **de la guerre de 1870**. Le **cimetière militaire allemand de Bouillonville** se situe en entrée ouest du village non loin du cimetière communal. Derrière l'église actuelle, la présence d'une **grotte aménagée à l'époque en hôpital militaire pour la Croix-Rouge**, a **contribué à son accroissement**. Il contient **1 368 sépultures** et se divise en deux parties décomposées elles-mêmes en plusieurs terrasses. La partie basse regroupe les tombes les plus récentes, tandis que les tombes anciennes se trouvent en partie haute. Enfin, la **commune de Rembercourt-sur-Mad possède la particularité d'accueillir un des seuls cimetières militaires allemands provisoires en France, conservé dans son état d'origine**. Pendant la Première Guerre mondiale, un **hôpital de campagne allemand ou « feldlazett »** était implanté dans la commune. Installé à proximité du cimetière civil, **ce site funéraire permettait d'inhumer les morts de l'hôpital**. À la fin de la guerre, les corps des soldats allemands enterrés dans les cimetières provisoires de la région ont été rassemblés dans les nécropoles allemandes de Thiaucourt-Regniéville et de Bouillonville. **Le cimetière de Rembercourt-sur-Mad est le dernier de tous les cimetières provisoires du Saillant de Saint-Mihiel.**



NÉCROPOLE ALLEMANDE DE THIAUCOURT – CIMETIÈRE ALLEMANDE DE BOUILLONVILLE – CIMETIÈRE PROVISOIRE DE REMBERCOURT

Les musées militaires :



THIAUCOURT-REGNIÉVILLE - MUSÉE DU COSTUME MILITAIRE

Créé en 1988, le **musée du costume militaire et des combats du Saillant de Saint-Mihiel de Thiaucourt-Regniéville** retrace un demi-siècle d'histoire militaire, de 1900 à 1950, à travers **une centaine de mannequins en tenues d'époque**. Le musée présente également de nombreux documents, souvenirs et objets aussi rares qu'insolites en rapport avec la Première Guerre mondiale. **Unique en son genre, ce lieu culturel pourtant assez méconnu, constitue une véritable fresque historique des combats et des armées de la première moitié du XX^{ème} siècle, avec notamment la reconstitution d'une tranchée grandeur nature**. Situé dans le cœur du bourg de Thiaucourt, il est toutefois peu visible depuis l'axe principal, avec une façade sommaire donnant sur une rue perpendiculaire à la rue Clinchant.

Depuis 2019, le territoire a la chance d'accueillir **un deuxième musée en rapport avec son passé militaire**. Le **musée de la baïonnette** est construit sur le lieu symbolique des ruines de l'ancien village de Regniéville. Ce musée est privé et réunit de nombreux objets militaires amassés par un passionné. Il permet de découvrir une centaine de baïonnettes et casques allemands, français ou encore américains, des armes, des tableaux, des affiches et des gravures, de l'artisanat de tranchée et autres objets.



REGNIÉVILLE - MUSÉE DE LA BAÏONNETTE

B.4. Les édifices de commémoration

Les monuments aux morts et autres édifices commémoratifs liés à la Première Guerre mondiale sont bien ancrés dans le territoire intercommunal. Érigés au cœur des villages lors de la reconstruction ou dans des lieux symboliques, ils **ponctuent le paysage local et permettent de se remémorer les événements de cette guerre meurtrière.** Les éléments de mémoire que l'on peut apercevoir prennent des formes diverses et variées : monuments aux morts, fontaines, croix, bornes ou encore boulders américains.

Les monuments commémoratifs, la Croix des Carmes et le Chêne mitraillé du Bois-Le-Prêtre :

À l'est du village actuel de Fey-en-Haye, le secteur du bois Le Prêtre fut, en 1915, une des zones de front les plus meurtrières de la Première Guerre mondiale. En dix mois de combat, **132 attaques provoquèrent la mort de 7 083 soldats français et 6 982 soldats allemands.** On recense également environ 22 000 blessés dans chaque camp. De nombreux éléments commémoratifs se trouvent dans le secteur, avec notamment la nécropole du Pétant située hors du périmètre intercommunal, sur le ban voisin de Montauville. Ce cimetière abrite la **Croix des Carmes**, simple croix en bois qui, à l'origine, était dans le Bois-le-Prêtre. Symbole des combats meurtriers de l'hiver 1914/1915, cette croix convoitée par les Allemands a été soustraite par les soldats français. À quelques mètres de son emplacement original, le monument commémoratif de la Croix des Carmes, création du sculpteur Émile Just Bachelet, fut érigé en 1923 par Raymond Poincaré. On retrouve également un monument commémoratif qui indique l'emplacement du vieux village de Fey-en-Haye qui n'a jamais été reconstruit. Enfin, l'église commémorative de Fey-en-Haye protège le **chêne mitraillé du Bois-le-Prêtre**. Au lendemain de la guerre, cet arbre décapité, criblé d'impacts de balles et éclats de grenades et d'obus, était le dernier témoin encore debout des violents combats qui se sont déroulés dans ce bois. Menaçant de tomber, il a été coupé et mis en séchage en 2005 pour ensuite être traité en laboratoire. Aujourd'hui stabilisé, il est considéré comme une véritable relique.



CHÊNE MITRAILLÉ



FEY-EN-HAYE - CROIX DES CARMES

Les monuments aux morts américains et la fontaine de Seicheprey :

Entièrement détruit par les combats dès 1915, le village de Seicheprey a été libéré par les américains en 1918. Reconstitué dans les années 1920, le cœur villageois s'organise autour d'une vaste place où l'église a été érigée. Sur le mur à gauche de la porte d'entrée de l'édifice religieux a été scellée une plaque dédiée au Dieu des armées pour rappeler les sacrifices des troupes américaines présentes de janvier à novembre 1918 sur le secteur. Sur la portion gauche de l'esplanade entourant l'église se trouve le monument dédié aux soldats français natifs et aux morts civils de la commune ainsi qu'aux soldats américains tombés pour la défense du village. Sur la portion droite de l'esplanade une fontaine anime l'espace public. Cette fontaine, réalisée dans un granit gris, a été offerte en 1923 par les habitants de l'État du Connecticut pour rendre hommage à ces citoyens qui constituaient le 102^e régiment d'infanterie de la 26^e division, défenseurs de Seicheprey. Sur sa face avant, une plaque de bronze explique l'implication des soldats américains et célèbre l'amitié franco-américaine.



SEICHEPREY – FONTAINE AMÉRICAINE

Les monuments aux morts américains sont nombreux dans la région comme à Flirey où le monument de la Lorraine a été érigé en 1921 pour témoigner de la gratitude des lorrains envers les États-Unis dont l'armée a libéré une partie de son territoire lors de l'offensive du 12 septembre 1918. À Thiaucourt-Regniéville, le monument aux morts témoigne de l'amitié franco-américaine. Il est un des rares à mettre en scène un soldat français et un soldat américain se serrant la main. Enfin, trois monuments de la 5^e division d'infanterie en forme d'obélisque sont érigés à Viéville-en-Haye, Regniéville et Limey-Remenauville.

Les boulders de la 2^e D.I.U.S :

Particularité dans le paysage local, les monuments commémoratifs en forme de boule ou « *boulders* » ont été érigés en mémoire à la 2^e division d'infanterie américaine. Installés le long d'axes routiers, ces gros rochers blancs surmontés d'une étoile à cinq branches marquent les différentes lignes de front occupées par cette division d'infanterie. Ces édifices, au nombre de trois sur le territoire de Mad & Moselle, sont localisés entre Limey et Remenauville (RD75), entre Thiaucourt et Jaulny (RD28) et entre Xammes et Charey (RD28C).



LIMEY-REMAUVILLE - BOULES OU « *BOULDERS* » AMÉRICAIN

Les bornes Vauthier :



FLIREY - BORNE VAUTHIER

Ces sculptures, réalisées dans les années 1920 par l'artiste et soldat Paul MOREAU-VAUTHIER, matérialisent la ligne de front telle qu'elle était au 18 juillet 1918, date de l'offensive victorieuse de la deuxième bataille de la Marne. Il existe 118 bornes, dont 96 en France et 22 en Belgique, réparties sur plus de 700 kilomètres. Taillés dans du granit rose, ces monolithes de plus d'un mètre de haut sont surmontés d'un casque, généralement français, posé sur une couronne de lauriers. Les différentes faces sont ornées de bas-reliefs (texte, équipement du soldat) qui varient d'une borne à l'autre. On recense deux bornes Vauthier sur le territoire de Mad & Moselle. La borne Vauthier de Regniéville se situe à l'entrée du village détruit le long de la RD3 tandis que la borne de Flirey est implantée le long de la RD904 à 1 kilomètre au nord du village en direction de Pannes. Cette dernière porte la mention « *Georges Washington* ».

C. Les héritages de la seconde guerre mondiale

Le territoire de Mad & Moselle a également été le théâtre des violents combats qui se sont déroulés durant la Seconde Guerre mondiale. Même si les traces de ce conflit paraissent moins visibles dans le paysage local, cette guerre reste tout aussi traumatisante pour les populations. Avec des estimations allant de 50 millions à plus de 70 millions de morts, ce conflit reste le plus meurtrier de l'histoire de l'humanité, notamment parce qu'il frappe autant ou plus les civils que les militaires. C'est aussi une guerre résolument offensive qui met massivement en œuvre des moyens de destructions de plus en plus puissants (chars, bombardiers, porte-avions) ce qui aura de lourdes conséquences sur les villages de la région. C'est la partie nord du territoire de Mad & Moselle, correspondant aux communes implantées le long de la Moselle, qui fut particulièrement touchée par les combats de ce second conflit mondial.

C.1. Les sites militaires de la Seconde Guerre mondiale

La « *Bataille de Metz* » et les combats entre Dornot et Corny ou « *Omaha Beach Lorrain* » :

Le 17 juin 1940, la ville de Metz est prise, sans combattre, par les forces allemandes et la Moselle est annexée pour la deuxième fois de son histoire avec le rétablissement des frontières de 1871. Pendant l'Annexion, la ville de Metz et ses alentours ne sont pas considérés comme des sites stratégiques, et la plupart des forts défensifs entourant la cité sont désarmés. Cependant, lors de la libération en 1944, ils le deviennent aux yeux du commandement allemand qui se met à organiser la défense du secteur pour tenter de contrôler l'avancée des forces alliées.

La bataille de Metz, qui se déroula du 27 août au 13 décembre 1944 dans l'ouest du département de la Moselle entre Pont-à-Mousson au sud et Thionville au nord, fut le point d'orgue de la campagne de Lorraine. Elle opposa la première armée du général Knobelsdorff à la troisième armée du général Patton et se termina par la victoire des alliés et la reddition totale des forces allemandes en décembre 1944.

Lors de cette bataille, les combats qui se déroulèrent entre Dornot et Corny du 8 au 10 septembre 1944 furent très meurtriers causant la mort de 945 soldats américains en 60 heures sur les 1 200 GIs engagés. Ce triste record lui valut même le surnom « **d'Omaha Beach Lorrain** ». La fragile tête de pont mise en place par les américains entre Dornot et Corny, avec notamment la très meurtrière bataille du bois du Fer à Cheval, sont des épisodes qui ont fortement traumatisé à la fois les soldats, mais aussi les populations locales. Sur la rive ouest de la Moselle, depuis le groupe fortifié Driant, les allemands organisent régulièrement des attaques nocturnes en direction du sud, harcelant les troupes américaines d'abord retranchées à Ancy-sur-Moselle, puis à Dornot, causant au passage de nombreux dégâts dans ces villages. En rive est, du côté de Corny-sur-Moselle, les quelques soldats américains qui avaient réussi à traverser la Moselle, brisant ainsi partiellement la résistance allemande, se retrouvent rapidement sous le feu de la 17e SS Panzer Grenadier Division. Ils sont obligés de se replier dans le bois du Fer à Cheval où ils tiennent tête héroïquement aux allemands pendant 60 heures avant d'être rejetés sur la rive ouest à Dornot. Au lendemain des combats, le 11 septembre au matin, le bilan est dramatique avec 945 hommes tués, blessés ou portés disparus. Cependant leur sacrifice n'est pas vain puisqu'il permettra d'installer une autre tête de pont à Arnaville situé à quelques kilomètres plus au sud afin de libérer la ville de Metz.



SOLDATS AMÉRICAINS ESSAYANT DE TRAVERSER LA MOSELLE
SOURCE : CCM&M



PARCOURS HISTORIQUE ENTRE DORNOT ET CORNY
SOURCE : TOURISME-LORRAINE

Fin septembre 1944, l'aviation américaine bombardera plusieurs fois le secteur, larguant des bombes au napalm. Ces largages auront de lourdes conséquences sur les villages de la région qu'il fallut, pour certains d'entre eux, reconstruire totalement. Il faudra attendre le 8 décembre 1944, et la chute du fort Driant, pour que les habitants du secteur retrouvent une paix méritée. L'ensemble des communes de ces zones de combats ressortiront meurtries de ces événements. Aujourd'hui, la trace de cet événement est immortalisée à travers un parcours historique mis en place en descendant le village de Dornot et le long de la Moselle à Corny-sur-Moselle. Ces panneaux pédagogiques expliquent le déroulement des combats et s'accompagnent de photos d'époque, cartes et témoignages des héros américains.

C.2. Les villages bombardés de la Seconde Guerre Mondiale

Tout comme pour la Première Guerre mondiale, les combats de la Seconde Guerre mondiale sont dévastateurs. Au lendemain du conflit, de nombreux villages sont totalement ou partiellement détruits, c'est le cas notamment pour la commune de Corny-sur-Moselle ou de Dornot aujourd'hui fusionnés à Ancy-sur-Moselle. Leurs reconstructions proprement dites, dureront dix ans. Cette rénovation urbaine est aussi l'occasion de revoir l'organisation des villages sur le plan urbanistique et architectural. Il s'agit par exemple de faciliter la circulation en élargissant les voies ou en créant des voies complémentaires, aérer les îlots urbains, autrefois insalubres, en aménageant des espaces verts et des cheminements piétons, ou encore revoir le parcellaire trop étroit créateur de logements insalubres et peu lumineux.

La reconstruction de Corny-sur-Moselle :

Le village originel de Corny-sur-Moselle est un village-rue typiquement lorrain qui se développe sur la rive est de la Moselle, entre la rivière et ses côtes, de part et d'autre d'une ancienne voie romaine. À la fin de la guerre, le village bombardé est détruit à 80 %. Seuls quelques bâtiments subsistent le long de l'actuelle rue de la Moselle. Sa reconstruction respecte globalement l'organisation du tissu traditionnel lorrain tout en agrandissant la largeur de voiries. Cependant, à certains endroits, on retrouve des rues étroites entre les bâtiments, comme dans la rue du Vieux Château ou la rue de la Fontaine qui rappellent la morphologie du tissu médiéval.

Par rapport aux villages voisins, la **typomorphologie de Corny-sur-Moselle est tout à fait insolite**. Typique de la **seconde reconstruction**, le village se caractérise par des **styles architecturaux et des structures urbaines datant de périodes différentes mais tout aussi importantes dans l'identité de la commune**. Les premières reconstructions d'après-guerre, ont été regroupées autour de la nouvelle église moderne. Le développement urbain s'est ensuite effectué le long de la rue de Metz.



CORNY-SUR-MOSELLE - VUE AÉRIENNE DU VILLAGE
SOURCE : WIKIPÉDIA



CORNY-SUR-MOSELLE – GLORIETTE, SEUL VESTIGE DU CHÂTEAU DÉTRUIT LORS DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Au nord-ouest du village, **il ne reste aujourd'hui qu'une gloriette, seul vestige du château de Corny-sur-Moselle détruit lors des bombardements**, tout comme son grand parc. Dans les années 1960, une importante opération de logements est mise en place sur une partie de l'emprise du château, avec la réalisation de deux immeubles composés de quatre niveaux totalisant 36 logements collectifs sociaux. Le reste de l'emprise accueille les équipements de la commune et permet de créer une deuxième centralité dans le village : sportifs, de loisirs, foyer de logements pour personnes âgées, etc. Ces nombreux développements font qu'aujourd'hui il est difficile de comprendre où se situe le centre de la commune, car celui-ci est éclaté et tourne en partie le dos à la rue principale (rue de Metz).

La reconstruction du village de Dornot :

Le village de Dornot, aujourd'hui fusionné à la commune d'Ancy-sur-Moselle, est implanté à flanc de coteaux sur la rive ouest de la Moselle. Lors de la bataille de Metz, **il fut le théâtre de violents affrontements entre les troupes allemandes et américaines**. Les combats qui se déroulent dans le village **feront énormément de morts du côté américain, la rue principale de Dornot fut même surnommée « la rue de l'Enfer »** par ces derniers. À la libération, **c'est plus de la moitié du village qui est détruite, et de nombreux habitants se retrouvent ainsi sans toit**. Face à cette situation, on construit dans l'urgence et **six chalets sont aménagés, au centre du village sous l'église, à l'emplacement d'anciennes vignes**. Ces constructions de la seconde reconstruction font aujourd'hui partie intégrante du patrimoine historique du village de Dornot, même si la pérennité de ces constructions, à l'origine provisoires, peut être questionnée (habitat vétuste, dégradé). Le patrimoine militaire de Dornot est aussi représenté par la présence d'une passerelle au pied du village, au niveau de la voie ferrée, qui daterait des années 1930 et qui apparaît sur de nombreux clichés militaires réalisés durant la tentative de traversée de la Moselle lors de la Seconde Guerre mondiale.



ANCY-DORNOT - CHALETs DE LA SECONDE RECONSTRUCTION

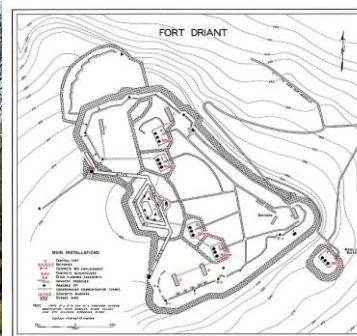
C.3. Les sites de mémoire

Les groupes fortifiés de la seconde ceinture messine :

Les groupes fortifiés, Driant et Verdun que l'on retrouve réciproquement sur le ban communal d'Ancy-Dornot et à proximité de la commune de Jouy-aux-Arches (bans communaux d'Augny et de Fey), sont des édifices issus de la **seconde ceinture fortifiée messine**. Cette ligne défensive construite sous la première Annexion vers 1900, est **plus éloignée de Metz mais aussi plus moderne que la précédente**. Ces ouvrages ne sont, en effet, **plus érigés en un gros ensemble mais en plusieurs parties, reliées les uns aux autres par des galeries souterraines**. Cette caractéristique architecturale permet de composer le plus possible avec le terrain naturel en adaptant l'ouvrage au relief. **Ces forts défensifs sont également mieux protégés avec les progrès de la métallurgie qui offrent un meilleur blindage des éléments**. À l'intérieur, les ouvrages sont équipés d'installations indispensables pour vivre en autarcie, si le fort viendrait à être totalement encerclé.



Les groupes fortifiés Driant et Verdun sont construits à partir de 1899. Ils permettent avec d'autres ouvrages fortifiés, comme les forts François de Guise ou Jeanne d'Arc, de couvrir le front ouest. Ces ouvrages possèdent des fortifications lourdes difficilement franchissables par les véhicules blindés mais qui sont moins adaptées aux fantassins. Au cours de la bataille de Metz, fin 1944, le groupe fortifié Driant et le groupe fortifié Verdun, constitué des forts Sommy et Saint-Blaise, **montreront tout leur potentiel militaire et leurs réels rôles défensifs..** Le groupe fortifié Driant fut l'un des derniers forts à se rendre, à la fin de la bataille de Metz.



ANCY-DORNOT - GROUPE FORTIFIÉ DRIANT, DEUXIÈME CEINTURE DÉFENSIVE DE METZ

Le camp de munitions de Mars-la-Tour :

Construit en 1934 afin d'approvisionner la ligne Maginot, le dépôt de munitions de Mars-la-Tour est situé au nord-est du village. Partiellement boisé, cet espace est aujourd'hui **difficilement perceptible dans le paysage local**. Le site est accessible via un petit chemin qui part de la route entre Mars-la-Tour et Vionville. Il fait partie des quatre grands dépôts d'approvisionnement des régions fortifiées du Nord-Est, avec Ressaincourt, Romanswiller et Reding. Jusqu'en 1940, il était protégé par une section de Défense Aérienne du Territoire, équipée de deux mitrailleuses, car des obus à gaz datant de la Première Guerre mondiale y étaient stockés.

De 1940 à 1944, le camp est utilisé par l'armée allemande qui prend également possession du terrain d'aviation situé au nord-ouest du village. Si l'aérodrome est, dans un premier temps, utilisé comme un simple poste de garde, le camp de munitions est, quant à lui, **directement utilisé par les soldats du Reich qui s'y installent en nombre**. Ce dernier, qui regorge de matériel, est strictement surveillé à l'aide de miradors et de rondes. Il

emploie néanmoins quelques civils de Mars-la-Tour pour des travaux de manutention. **Peu avant l'arrivée des alliés dans la région, les militaires allemands font sauter les munitions du camp.**

Après la Seconde Guerre mondiale, **Mars-la-Tour devient un dépôt régional et reste en service jusqu'en 1985, date de sa fermeture.** En 1999, le terrain est mis en vente, mais, au cours des opérations de dépollution obligatoires, **un stock d'armes chimiques datant de la Première Guerre est découvert, ce qui entraîne le retrait de la vente.** Si une partie de ces munitions a été transférée vers d'autres sites en 1999, l'autre partie est toujours enfouie sur le site de Mars-la-Tour. Cette friche militaire appartient toujours au ministère de la Défense. Un projet de parc photovoltaïque est néanmoins en cours de réflexion afin de permettre la reconversion de ce site.



MARS-LA-TOUR - LE CAMP DE MUNITIONS EN 1950 ET DE NOS JOURS
SOURCE : GÉOPORTAIL « REMONTER LE TEMPS »

La base aérienne de Chambley-Bussières :

Situé sur le plateau à 25 kilomètres au sud-ouest de Metz, la **base aérienne de Chambley-Bussières ou « Chambley Air Base »** correspond à l'origine à un petit terrain d'aviation français de la Seconde Guerre mondiale. Occupé en 1940 par une unité d'observation, l'aérodrome n'est pas utilisé pendant la Seconde Guerre mondiale contrairement à la plupart des autres terrains de l'armée de l'air. **C'est après la guerre, en 1951, avec la menace que fait peser l'Union soviétique sur les pays occidentaux, regroupés sous la bannière de l'OTAN, que cette base aérienne prend de l'envergure.**

Dans le cadre de l'OTAN, **cette base est assignée à l'USAFE ou « United States Air Forces in Europe »** alors basé en Europe depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. **Les travaux d'aménagement débutent dès mars 1952 et prévoient d'accueillir 3 000 américains.** La phase aéronautique américaine de Chambley est inaugurée officiellement en juin 1956. Perçue comme isolée et boueuse par ses occupants de Californie, elle est au final très peu utilisée. En 1968, au bout de douze ans et après seulement six années réellement actives, elle ferme définitivement.



CHAMBLEY-BUSSIÈRES — PHOTOGRAPHIE D'UN AVION DE L'USAFE - SOURCE : WIKIPÉDIA

En 2008, après quarante ans de quasi-abandon, la Région Lorraine rachète la base aérienne dans sa totalité, soit 486 hectares, pour y développer un pôle aéronautique d'excellence. Aujourd'hui, elle constitue une base aérienne à vocation de loisirs et accueille notamment tous les deux ans, le Mondial Air Ballons, le plus grand rassemblement de montgolfières du monde. (Cf. paragraphe dédiée au sein du livret « Attractivité territoriale » du présent diagnostic).



CHAMBLEY-BUSSIÈRES - MONDIAL AIR BALLONS

C.4. Les édifices de commémoration

Tout comme pour commémorer les événements de la Première Guerre mondiale, **de nombreux monuments en mémoire du conflit de 1939-1945 ont été érigés sur le territoire. Ils permettent d'honorer et de rappeler le sacrifice des soldats alliés tombés au front. Ils rendent également hommage aux civils qui, contrairement à la Première Guerre mondiale, ont plus souffert lors de ce second conflit mondial.**

Les monuments et plaques commémoratifs de Corny-sur-Moselle et Ancy-Dornot :

De nombreux éléments commémoratifs témoignent des combats qui ont eu lieu au niveau des villages de Corny-sur-Moselle et d'Ancy-Dornot. **Le monument aux morts, place du souvenir, à proximité de la mairie de Corny-sur-Moselle, est dédié aux victimes civiles. Une stèle et sa plaque commémorative ont été installées sur les berges de la Moselle à la mémoire des soldats américains de la 5^e Division US qui ont traversé la Moselle en septembre 1944 afin de libérer la France.**

À Ancy-Dornot, **une plaque commémorative en l'honneur de l'Abbé Louis JACQUAT**, curé de 1927 à 1945 décédé dans les geôles de Weimar est accrochée à l'intérieur de l'église. Au-devant de la mairie, **le monument aux morts a été érigé pour les « enfants d'Ancy victimes des deux guerres »**. Au début de la route de Gorze, une plaque commémorative rend hommage aux libérateurs américains. On retrouve ce même type de plaque à Dornot sous l'église à proximité du monument aux morts des deux guerres. La petite place à côté du lavoir a également été renommée « **Place Kelley. B. Lemmon** » en l'honneur du **Général commandant la tête de pont de Dornot-Corny en septembre 1944**. En 2009, sur un des piliers du lavoir, au coin de la rue de Rovier, une plaque a été installée.



CORNYSUR-MOSELLE - MONUMENT AUX MORTS CIVILS

Les convois de la souffrance et le monument des passeurs lorrains à Novéant-sur-Moselle :

Située à la frontière des territoires annexés par l'Allemagne, la **commune de Novéant-sur-Moselle était baptisée à l'époque « Neuburg »**. Construite par les Allemands en 1870, la **gare de marchandise, peu connue, constituait pourtant le principal lieu de transit des convois de la déportation en provenance de Compiègne ou de Drancy**. Pendant la Seconde Guerre mondiale, c'est environ **70 convois et des dizaines de milliers de déportés qui sont ainsi passés par la gare de Novéant-sur-Moselle** avant de repartir vers les différents camps d'internement et d'extermination nazis. Parti le 2 juillet 1944 de Compiègne, la gare a notamment été le témoin du **fameux convoi 7909, surnommé « le train de la mort »** où l'on dénombre **530 déportés morts à Novéant-sur-Moselle du fait de la chaleur et des arrêts incessants du train**.

Pendant longtemps, une plaque commémorative, ainsi que les traces des bottes cloutées des Allemands imprimées sur les quais, témoignaient de ces atroces événements, mais ces éléments ont disparu en même temps que la démolition de la gare de marchandises. Le lieu était devenu depuis une simple friche ferroviaire, mais, depuis le 1^{er} avril 2016, une stèle réalisée en pierre blanche de la Meuse a été installée au bord du canal, à proximité des voies ferrées existantes avec une échappée visuelle sur la gare. Lieu de mémoire, cette sculpture représentant un déporté, rend hommage à ce que l'artiste a appelé les « convois de la souffrance ». Sous la seconde Annexion, il faut également se rappeler que Novéant-sur-Moselle redevient une des portes du Reich allemand avec la remise en place de l'ancienne frontière douanière. Le monument des « Passeurs Lorrains » inauguré le 8 octobre 1972, rue de la Forge, rend hommage au dévouement des passeurs bénévoles.



SCULPTURE LES « CONVOIS DE LA SOUFFRANCE »



LE MONUMENT DES « PASSEURS LORRAINS »

La stèle commémorative d'Arnaville :

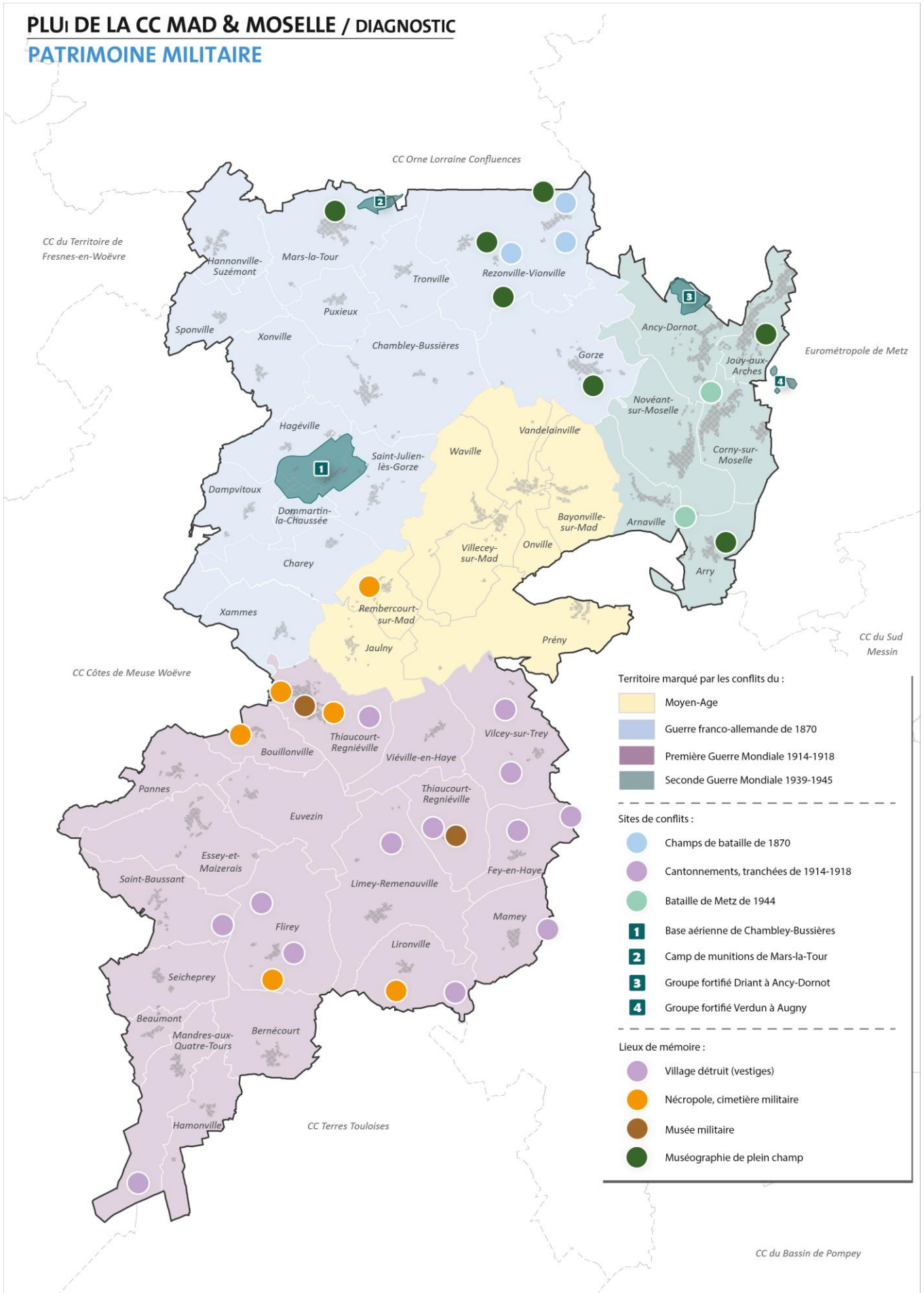
Inaugurée en septembre 2004, cette stèle commémorative indique l'endroit où la tête de pont a été mise en place à Arnaville. Elle est érigée à la mémoire des 698 soldats blessés ou tués pour libérer la France lors des combats du 10 au 16 septembre 1944, en plus des 945 victimes américaines de Dornot-Corny. Sur la berge opposée, à Arry, une plaque dédiée aux libérateurs américains a également été mise en place.

Synthèse

- Un patrimoine militaire lourd marqué par trois conflits importants (guerre franco-prussienne, 1^{ère} et 2^{de} guerres mondiales) ;
- de nombreux sites de guerre qui témoignent de la violence des combats (tranchées, entonnoirs, cantonnements, groupes fortifiés, etc.) ;
- des villages fortement touchés par les combats, héritage de deux phases de reconstruction (vestiges des villages morts pour la France, relocalisation et reconstruction des villages) ;
- plusieurs lieux et édifices de commémoration qui animent le territoire (nécropoles nationales, monuments aux morts, musées, parcours historiques, boulders, bornes, etc.) ;
- des édifices et aménagements de plus ou moins grande emprise, isolés dans des sites naturels, ou au contraire insérés dans les tissus urbains.

PLUi DE LA CC MAD & MOSELLE / DIAGNOSTIC

PATRIMOINE MILITAIRE



2.6. LE PATRIMOINE COMPLÉMENTAIRE

Parallèlement à ces grandes thématiques patrimoniales développées ci-dessus, la Communauté de Communes Mad & Moselle possède **différents éléments patrimoniaux qui s'inscrivent en complémentarité**. Le patrimoine ferroviaire a, par exemple, été fortement influencé par l'histoire militaire de la région. Le patrimoine hydraulique noue, quant à lui, des liens étroits avec le patrimoine vernaculaire, industriel mais aussi religieux. Enfin, on recense une multitude de petits éléments en lien avec l'histoire agricole et religieuse du territoire qui viennent animer et singulariser le paysage local.

A. Le patrimoine ferroviaire

Même si aujourd'hui **peu de traces restent visibles de l'activité ferroviaire, de nombreux ouvrages animaient autrefois le paysage de Mad & Moselle**. En effet, du fait de la topographie marquée, plusieurs infrastructures ont dû être mises en place sur le territoire : pont, viaduc, tunnel. **Les gares, haltes ferroviaires, maisons de garde barrière inutilisées** représentent, quant à elles, **de réelles opportunités de reconversion**.

A.1. Le réseau ferroviaire existant et ses infrastructures

Actuellement, le territoire de la Communauté de Communes Mad & Moselle est traversé par **trois lignes ferroviaires** :

- ◆ **La ligne de Lérrouville à Metz-Ville** est une ligne de chemin de fer qui relie les gares de Lérrouville (sur la ligne de Paris-Est à Strasbourg-Ville) et de Metz-Ville, en passant par Pagny-sur-Moselle. Mise en service dès 1850, la dernière portion fut achevée en 1932. Cette ligne de 65 kilomètres est ouverte au trafic TGV, TER Grand Est et à du fret SNCF ;
- ◆ **La ligne de Longuyon à Onville et Pagny-sur-Moselle** est une ligne ferroviaire française qui relie les gares de Longuyon et de Pagny-sur-Moselle, en passant par Onville (section du Corridor européen Anvers - Bâle / Lyon). Elle est mise en service en 1877 par la compagnie des chemins de fer de l'Est, s'étend aujourd'hui sur environ 74 kilomètres et sert au trafic TER et au fret SNCF ;
- ◆ **La Ligne Grande Vitesse (LGV) Est européenne** est une ligne à grande vitesse française, qui relie Vaires-sur-Marne, en Seine-et-Marne, à Vendenheim dans le Bas-Rhin. Elle se développe sur 406 kilomètres et sert au trafic Intercity et aux TGV.

Suivant la vallée escarpée du Rupt de Mad, la ligne ferroviaire de Lérrouville à Metz présente plusieurs ouvrages remarquables qui témoignent des prouesses techniques déployées par l'homme afin de s'adapter aux contraintes liées au relief. Le viaduc de Waville, long de 484 mètres et haut de 35 mètres, comporte 28 arches ou travées. Inauguré en 1931, il a été endommagé par un dynamitage en 1944 lors de la retraite des Allemands avant d'être reconstruit dans les années 1960. D'autres ouvrages importants sont recensés le long de cette ligne : viaduc d'Euvezin (122m), viaduc du Moulin de Corvée (132m), tunnel de Thiaucourt-Regniéville (601m), etc.



WAVILLE – VUE DU VIADUC DEPUIS LA RD28



EUVEZIN – PHOTOGRAPHIE DU VIADUC



Jaulny - Viaduc de la ligne grande vitesse
Source : STRUCTURAE.NET

Ouvrage ferroviaire de la **Ligne Grande Vitesse (LGV) Est européenne**, le viaduc de Jaulny surplombe également la vallée du Rupt de Mad entre Thiaucourt-Regniéville et Jaulny. Achevé en 2006, ce viaduc, d'une longueur de 480 mètres, est le plus haut de la LGV Est européenne : 50 mètres. Il est constitué d'un pont formé d'un double caisson en acier soutenu par seulement six piles en béton armé espacées de 80 mètres. Le viaduc permet aussi de passer au-dessus de la ligne ferroviaire Lérrouville-Metz Ville.

La réduction du nombre d'arrêts, et le passage de gares à des haltes ferroviaires, a conduit à la **désaffectation de nombreux édifices ferroviaires** : gare voyageurs, gare de marchandises, halte ferroviaire, maison de garde barrière. Le patrimoine bâti en lien avec cette activité ferroviaire est toujours visible dans certaines communes et participe même à leur développement urbain. **Plusieurs anciennes gares**, plutôt que de faire l'objet de démolitions, **ont bénéficié de reconversions intéressantes** : habitation (Essey-et-Maizerais, Rembercourt-sur-Mad, Arnaville, Mars-la-Tour), équipements publics (Ancy-Dornot, Thiaucourt). **La gare d'Ancy-Dornot, aujourd'hui désaffectée**, a accueilli pendant un certain temps **le siège de l'ancienne Communauté de Communes du Val de Moselle**. **Racheté par la Communauté de Communes Mad & Moselle**, le lieu sert d'espace de coworking depuis 2019. Une maison de services aux publics y est également organisée et des espaces de tiers-lieux complémentaires sont en réflexion. **La gare de Thiaucourt bas** existe toujours avec son bâtiment voyageur et son château d'eau, **ses remises ont aujourd'hui laissé place à une salle des fêtes « La Loco »**.

La gare impériale de Novéant-sur-Moselle, doit quant à elle trouver de nouvelles fonctions à un endroit stratégique de la commune : en entrée du bourg, aux abords de la Moselle, et du pont reliant la commune à Corny-sur-Moselle.



ANCY-DORNOT - ANCIEN BÂTIMENT VOYAGEURS DE LA GARE



THIAUCOURT-REGNIÉVILLE - SALLE CULTURELLE DANS L'ANCIENNE GARE



REMBERCOURT-SUR-MAD - ANCIENNE HALTE FERROVIAIRE



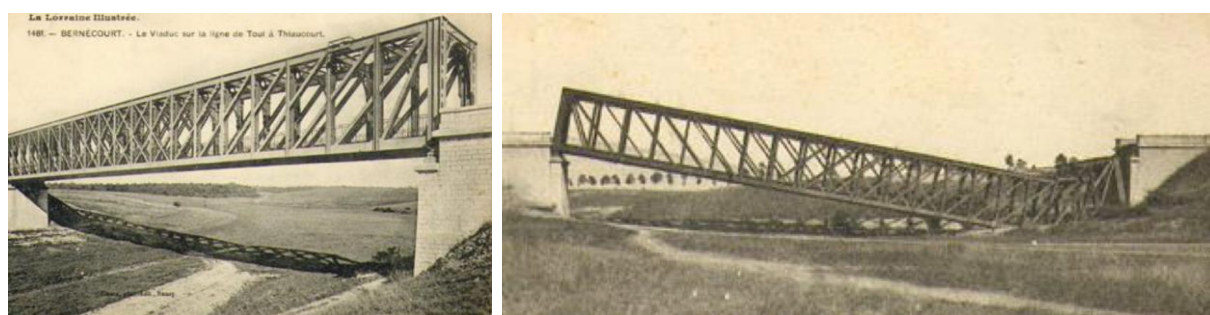
CHAMBLEY-BUSSIÈRES - MAISON GARDE BARRIÈRE

A.2. L'ancienne ligne de Toul à Thiaucourt-Regniéville

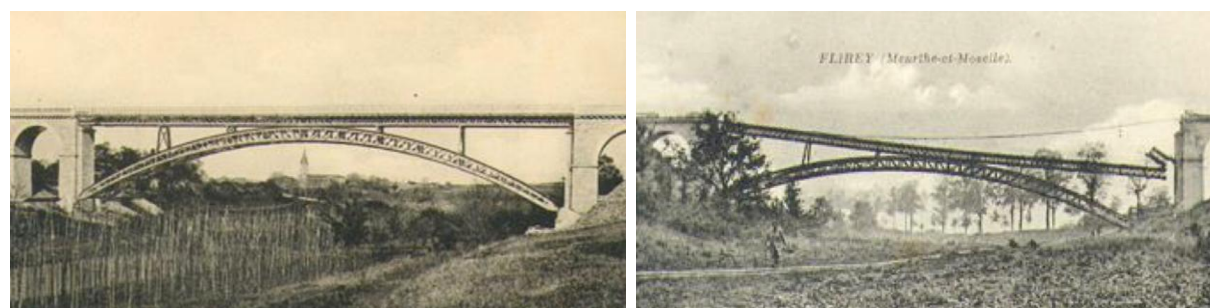
Avant la Première Guerre mondiale, **une ligne départementale entre Toul et Thiaucourt-Regniéville est construite pour désenclaver la zone rurale située au nord de Toul**. Mais, en raison de sa proximité avec la frontière allemande de l'époque, les militaires de la place de Toul exigent qu'elle **réponde à plusieurs critères stratégiques** :

- ◆ Qu'elle soit construite en voie métrique pour une éventuelle destruction plus facile ;
- ◆ Que les courbes très serrées du tracé rendent son convertissement en voie normale impossible ;
- ◆ Qu'elle passe à proximité de certains forts de la forteresse de Toul pour assurer sa protection ;
- ◆ Qu'elle possède une longue ligne droite entre Lagny et Ménil-la-Tour pour que l'artillerie du fort de Lagny puisse la prendre en enfilade ;
- ◆ Qu'elle passe par les crêtes entre Bouillonville et Thiaucourt, de façon à être bien visible ;
- ◆ et enfin, qu'elle possède trois ouvrages dits de « rupture » (ponts, viaducs) pour pouvoir la couper en cas de nécessité.

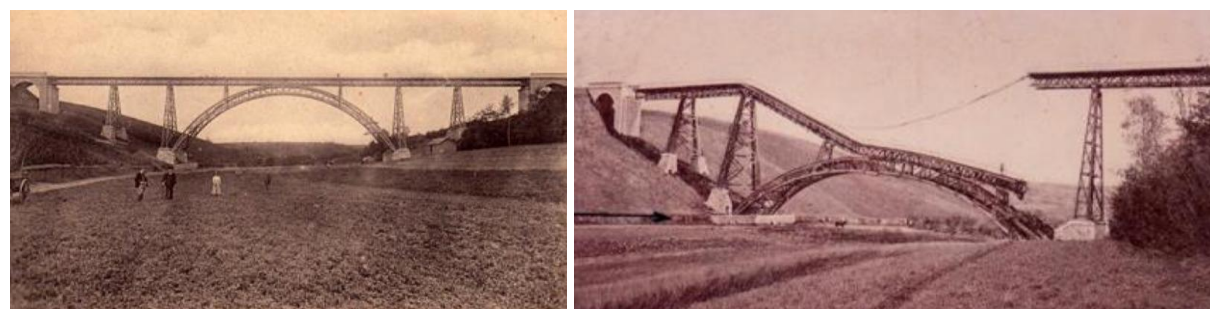
Mise en service en 1910, cette ligne présentait ainsi **trois grands ouvrages d'art métalliques** : un grand pont sur la vallée de Brau, près du village de Bernécourt, un premier viaduc près du village de Flirey et un second près du village de Bouillonville. Au **déclenchement de la guerre, en 1914, pour retarder la poussée allemande vers la zone fortifiée de Toul, l'armée française fit sauter les trois ponts**. **Reconstruite en 1921, selon un tracé plus économique**, contournant les obstacles que les viaducs franchissaient, la **ligne de Toul à Thiaucourt ne parviendra jamais à retrouver la situation florissante d'avant-guerre**. Le premier tronçon fermé fut celui d'Essey à Thiaucourt, lors de l'ouverture de la ligne de Lérrouville à Metz en 1932, dont la ligne à voie métrique était parallèle. **La ligne complète est officiellement fermée par décret en 1942**, son emprise rendue au département de Meurthe-et-Moselle et les rails récupérés par l'occupant.



VIADUC DE BERNÉCOURT AVANT ET APRÈS SA DESTRUCTION — SOURCE : INVENTAIRES FERROVIAIRES.FR

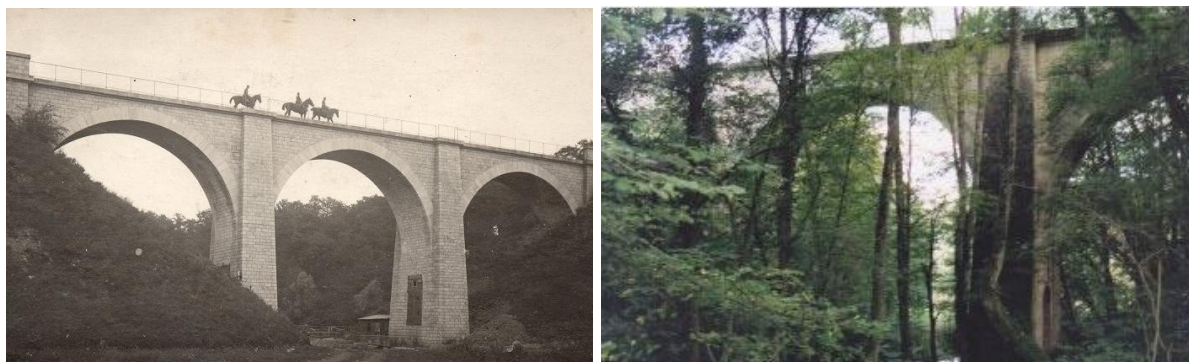


VIADUC DE FLIREY AVANT ET APRÈS SA DESTRUCTION — SOURCE : INVENTAIRES FERROVIAIRES.FR



VIADUC DE BOUILLONVILLE AVANT ET APRÈS SA DESTRUCTION — SOURCE : INVENTAIRES FERROVIAIRES.FR

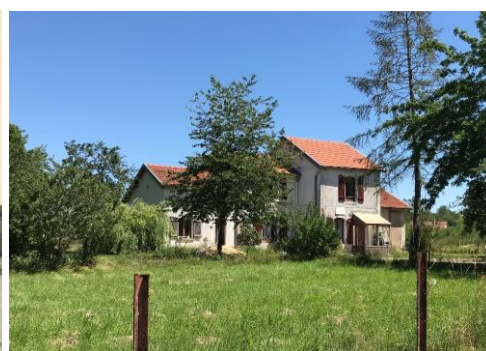
Totalement détruits et ferraillés, il reste actuellement **peu de traces dans le paysage de ces trois ouvrages** (vestiges des culées, morceaux de poutrelles, avants-ponts). Le **petit viaduc à trois arches plein cintre de la Madine** est aujourd'hui **le seul ouvrage encore debout de cette ligne Toul-Thiaucourt**. Il ne fut pas jugé assez important pour être détruit. Il a donc survécu aux vicissitudes de l'histoire et est toujours visible dans le paysage.



LE PETIT VIADUC DE LA MADINE À BOUILLONVILLE ÉPARGNÉ LORS DES CONFLITS MILITAIRES — SOURCE : CARTES POSTALES DE LORRAINE

Si quelques anciennes gares ont été détruites ou abandonnées après la fermeture de cette ligne Toul-Thiaucourt, plusieurs ouvrages de ce type ont bénéficié de **reconversions intéressantes** en conservant leurs détails architecturaux d'intérêt (décor en briques et volumes) :

LA GARE D'ESSEY-ET-MAIZERAIS
AUJOURD'HUI
TRANSFORMÉE EN
MAISON
FORESTIÈRE



GARE DE PANNES-
EUVEZIN ISOLÉE DANS
DES PRÉS À VACHES

GARE DE THIAUCOURT
HAUT RECONVERTIE EN
MAISON D'HABITATION,
LES REMISES ONT ÉTÉ
QUANT À ELLES
DÉMOLIES



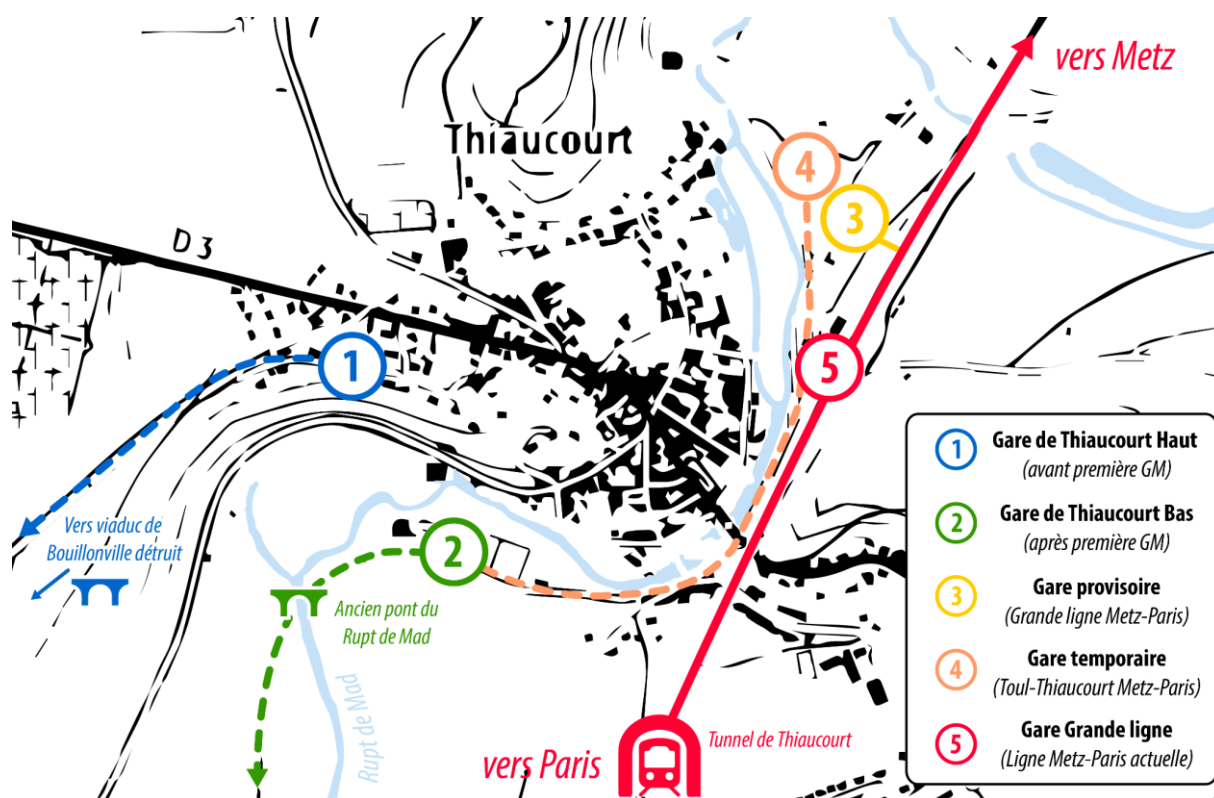
A.3. L'histoire des cinq gares de Thiaucourt-Regniéville

Même si aujourd'hui plus aucun train ne s'arrête à Thiaucourt-Regniéville, l'histoire ferroviaire de la commune est pourtant riche et marquée par plusieurs événements. Thiaucourt-Regniéville a en effet accueilli cinq gares au total sur son ban communal. Actuellement, seules trois gares sont encore visibles dans le paysage.

La première gare de Thiaucourt dite « **Thiaucourt Haute** » (gare 1) construite avant la Première Guerre mondiale est encore visible. Située rue Saint-Rémi, cette gare a été fermée lorsque le viaduc de Bouillonville a été dynamité. Lors de la reconstruction d'après-guerre, un nouveau tracé et une nouvelle gare, dite « **Thiaucourt Bas** » (gare 2), sont aménagés. Cette nouvelle gare se situe rue du Stade et ses remises ont été réaménagées en salle culturelle nommée « **La Loco** ».

Du fait de l'annexion de la Moselle entre les guerres de 1870 et 1914, l'ouverture de la grande ligne Paris-Metz n'interviendra que dans les années 1930 et elle exigera le percement d'un tunnel à Thiaucourt. Le chantier de ce tunnel interdira l'implantation de la gare grande ligne à l'endroit prévu. Alors, en attendant la fin des travaux, une gare provisoire (gare 3) est construite à un endroit situé plus au nord que la gare actuelle. Et dans la mesure où Thiaucourt doit assurer la correspondance vers Toul, la ligne Thiaucourt reçoit une prolongation et une gare temporaire (gare 4) construite juste en face de la gare provisoire de la grande ligne. Ces deux gares « provisoires » ont été depuis totalement détruites. Quand le tunnel est enfin terminé et qu'il est possible de construire la gare grande ligne définitive (gare 5) à l'endroit prévu, les deux gares temporaires sont détruites.

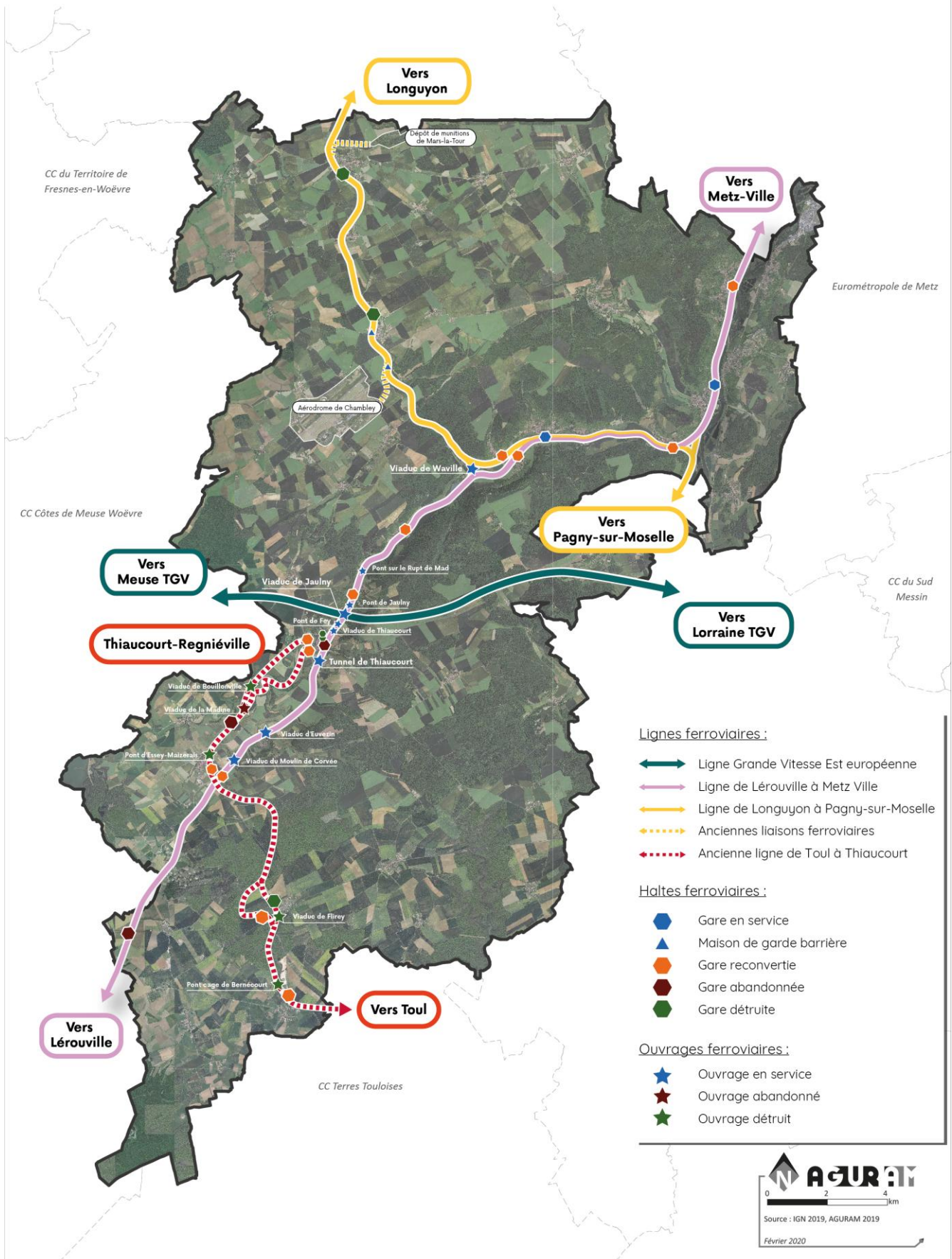
La grande ligne prenant l'essentiel de son trafic à la ligne Toul-Thiaucourt, le terminus de cette dernière sera ramené à la deuxième gare construite après la Première Guerre mondiale. Aujourd'hui plus aucun train ne s'arrête à Thiaucourt-Regniéville, la gare grande ligne voit toujours passer des trains, mais reste fermée.



THIAUCOURT-REGNIÉVILLE — CARTE SCHÉMATIQUE DE LOCALISATION DES DIFFÉRENTES GARES CONSTRUITES SUR LA COMMUNE

PLU DE LA CC MAD & MOSELLE / DIAGNOSTIC

RÉSEAU FERROVIAIRE ET OUVRAGES



B. Le patrimoine hydraulique

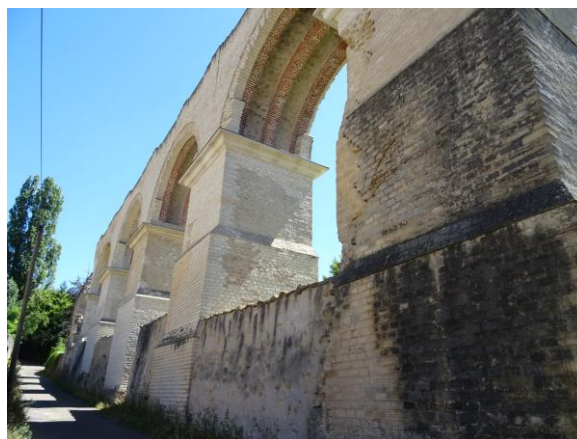
L'approvisionnement en eau des communes, essentiel pour la consommation des habitants, mais aussi pour les activités viticoles et artisanales, s'est fait par le biais de différents ouvrages. Le patrimoine lié à l'eau est très ancien au sein de l'intercommunalité, remontant à la période de la Rome antique avec la construction du célèbre **aqueduc gallo-romain** qui traverse les communes de Gorze, d'Ancy-Dornot et de Jouy-aux-Arches au nord de l'intercommunalité. Depuis, d'autres ouvrages importants, issus de la phase d'industrialisation, ont été mis en place : barrage, ponts, écluse, passerelles, etc.

En parallèle, les villages situés à proximité de sources ou de cours d'eau, ont eux aussi mis en place moulins, lavoirs, puits, fontaines ou encore abreuvoirs **afin de capter cette ressource et d'en faciliter l'accès aux populations locales**. À l'époque, ces ouvrages étaient des points de rendez-vous où la population se retrouvait pour échanger en toute convivialité. Ils constituent un patrimoine historique important pour ces communes.

B.1. L'aqueduc gallo-romain de Gorze à Metz

L'aqueduc qui relie Gorze à Metz est **un aqueduc romain construit vers le début du II^{ème} siècle pour alimenter les thermes et les fontaines de Divodurum (Metz) avec les eaux de la « Source des bouillons de Gorze »**. Il a été **classé monument historique depuis la première liste de 1840, classement étendu en 1980 et 1990**. De son point de départ, à Gorze, jusqu'à son arrivée dans la cité messine, **l'ouvrage essentiellement souterrain totalise 22 kilomètres de longueur**. Il se décompose en **trois sections** :

- ◆ **Une première section souterraine de 13 kilomètres allant de Gorze à Ars-sur-Moselle ;**
- ◆ **Une deuxième section où l'aqueduc enjambe la vallée de la Moselle grâce à un pont-aqueduc de 1 125 mètres et haut de 33 mètres.** Exceptionnel par sa double canalisation d'une largeur de 3,5 mètres, il comportait jadis **plus de 110 arches**. Sur la rive occidentale, il se compose d'un bassin de décantation et de régulation, ainsi que les sept arches situées sur le ban communal d'Ars-sur-Moselle. Sur la rive gaudassienne, du côté de Jouy-aux-Arches, on retrouve les vestiges les plus spectaculaires avec 16 arches monumentales et un bassin de décantation semi-enterré, dont le rôle était de tempérer les vagues qui s'étaient formées sur la longueur du pont-aqueduc, mais aussi de décanter les impuretés ;
- ◆ **Une troisième section qui consiste en un aqueduc souterrain courant sur 8,5 kilomètres.** À son arrivée à Divodurum (Metz), il devait exister **un bassin de répartition et un réseau de distribution pour alimenter les différents lieux ou fontaines de la ville**.



JOUY-AUX-ARCHES – AQUEDUC GALLO-ROMAIN

On évalue à **250 ans, la durée d'exploitation de l'aqueduc**, mais **on ne connaît toujours pas les raisons de l'abandon du pont** qui peuvent être nombreuses : glissement de terrain, érosion dû à la Moselle ou encore déclin des thermes, etc. Différentes phases permettront de restaurer l'ouvrage. **Dès les années 1830, Prosper Mérimée, alors Inspecteur général des Monuments historiques, défend la cause de l'aqueduc** et permettra de le faire figurer **sur la liste des 1 000 premiers édifices, dressée en 1840**. Une première restauration, aura lieu en 1838 puis les travaux reprendront en 1874 et continueront régulièrement.

Aujourd'hui, un parcours pédagogique nommé « **le parcours des arches** » présente, à travers 11 panneaux répartis en 7 stations, toute l'originalité et l'histoire exceptionnelle de cet ouvrage qui fait partie des plus grands pont-aqueducs à traverser un cours d'eau en Gaule romaine.

B.2. Les infrastructures fluviales sur la Moselle

Les infrastructures fluviales, mais aussi ferroviaires, issues de la phase d'industrialisation sont des éléments caractéristiques du territoire d'Arnaville. Elles marquent encore le bas du village et en particulier les éléments suivants : l'écluse et l'ouvrage du pont canal sur le Rupt de Mad, les 3 passerelles sur le Rupt de Mad, le pont rouge (datant du XIX^{ème} siècle), la passerelle dite du génie (datant de 1914) et la passerelle de type Eiffel de 1900.



ARNAVILLE - MAISON ÉCLUSIÈRE



LES ÉCLUSES SUR LE RUPT DE MAD
SOURCE : EST RÉPUBLICAIN



L'OUVRAGE DU PONT CANAL

Le long de la **véloroute voie verte V50 « La Voie Bleue : la Moselle Saône à vélo »** la maison éclésièrre, propriété de Voies Navigables de France (VNF), est **inutilisée depuis plusieurs années**. Ce bâtiment est en cours de rétrocession auprès des biens immobiliers du domaine privé de la Communauté de Communes Mad & Moselle. Dans le cadre de sa **stratégie touristique et de son plan vélo**, elle souhaite, en tant que futur propriétaire de la maison éclésièrre d'Arnaville, **redonner une nouvelle vocation à ce bâtiment**. Elle a pour cela lancé un appel à projets orienté autour de trois enjeux : tourisme et économie, environnement et écologie, vie locale et valeurs solidaires.

L'eau, avec le Rupt de Mad et la Moselle, est une ressource essentielle d'Arnaville et notamment des eaux superficielles exploitées pour l'alimentation de l'agglomération messine, avec la retenue en amont d'Arnaville sur le Rupt de Mad. Le barrage d'Arnaville, mis en eau en 1971, est un ouvrage établi sur le Rupt de Mad. Sa retenue d'eau a une capacité de 330 000 m³, soit plus de 80 % de la réserve d'eau de l'agglomération de Metz.



ARNAVILLE - BARRAGE DU RUPT DE MAD

B.3. Les autres ouvrages liés à l'eau

À Vilcey-sur-Trey, **deux moulins étaient présents dans le vallon, celui de « Gaulange » et celui de « Jaillard »**. Le moulin de Gaulange était la propriété des moines de l'abbaye de Sainte-Marie-au-Bois. Détruit par les bombardements, il a été reconstruit après la guerre. Le moulin de Jaillard était le moulin de la seigneurie de Haye. Il fut exploité jusqu'en 1890. Ces caves servaient d'abri aux soldats allemands. En face du moulin, ils établirent un de leurs cimetières de secteur dont les tombes ont été transférées vers la nécropole de Thiaucourt en 1920.



VILCEY-SUR-TREY - MOULIN DE GAULANGE RECONSTRUCTION D'APRÈS-GUERRE

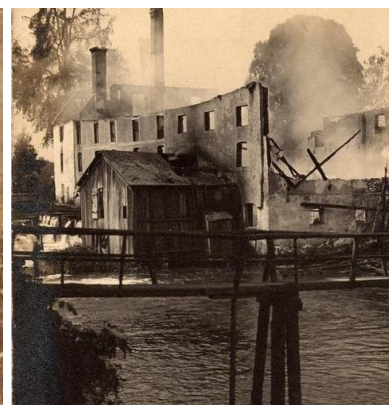


VILCEY-SUR-TREY – ANCIEN MOULIN DE JAILLARD DÉTRUIT

Le moulin à eau de Jaulny, isolé au nord du village, n'est plus en activité depuis plusieurs années. Il permettait de moudre le grain issu des récoltes. À Bayonville-sur-Mad, le **premier moulin à tan** (bâtiment où l'on broie l'écorce de chêne servant au tannage des peaux) de l'usine du Pilan fut **construit en 1808**. Le tannage des peaux y sera pratiqué dès 1824 puis le bâtiment sera transformé successivement en scierie et saboterie en 1888, puis en tréfilerie et clouterie en 1921 avant de fermer ses portes en 1958. **Détruit dans un incendie, le bâtiment ne sera jamais reconstruit**. Situé à l'ouest du village, au bout de la rue du Moulin, le bâtiment a été réhabilité et sert aujourd'hui d'habitation.



JAULNY- MOULIN À EAU AU NORD DU VILLAGE



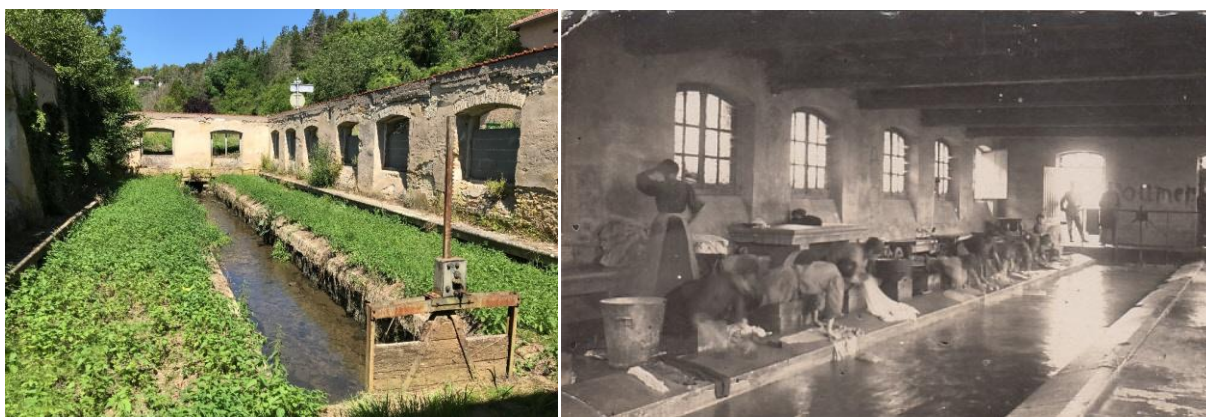
BAYONVILLE-SUR-MAD – MOULIN À TAN SOURCE : CARTE POSTALE DE LORRAINE

Le village de Bernécourt s'est développé autour de sa source. Le **lavoir communal, bâtiment monumental, a été édifié à l'endroit où elle jaillit**. Il présente un pignon permettant d'intégrer la surélévation de la partie centrale de la couverture. Une baie centrale en plein cintre avec clef assure le lien entre les modénatures. La surélévation de la partie centrale de la toiture permet un éclairage latéral des deux bassins. Cette recherche de luminosité rend compte du savoir technique des charpentiers et des préoccupations hygiéniques. À l'extérieur, sur les côtés latéraux, la source alimente deux grandes auges en pierre utilisées à l'origine pour abreuver chevaux et bovins. Très éprouvé par les bombardements de 1914, il est reconstruit à l'identique dans les années 1920.



BERNÉCOURT – LAVOIR MONUMENTAL

Situé rue Mangin à Thiaucourt-Regniéville, **ce lavoir de près de 20 mètres de long a été construit le long d'un bras mineur du Rupt de Mad**, juste avant de rentrer en confluence avec le cours principal. Le cours mineur est en fait le cours le plus ancien qui suit la courbe du méandre alors que le cours principal aujourd'hui recoupe ce méandre. **Cet ouvrage est alimenté par une dérivation des eaux du ruisseau**. Une vanne installée à l'extrémité du lavoir en régulait le niveau. Comme le montre l'ancienne carte postale ci-dessous, il possédait à l'origine un toit probablement détruit lors du second conflit mondial. Aujourd'hui, un chaperon en tuiles canal protège le mur arasé. Le **bâtiment situé à l'écart du reste du village ne fait pas aujourd'hui l'objet d'une valorisation particulière**.



THIAUCOURT-REGNIÉVILLE - LES VESTIGES DU LAVOIR
SOURCE : CARTE POSTALE DE LORRAINE

C. Le petit patrimoine bâti

La Communauté de Communes Mad & Moselle possède une **multitude de petits éléments patrimoniaux** hérités de son histoire. Actuellement, la plupart de ce petit patrimoine n'est pas protégé. Néanmoins, leurs présences sont le support de lieux de vie et de promenades, et ils **singularisent, structurent et animent le paysage bâti et naturel du territoire**. Le PLUi est l'outil qui peut permettre d'assurer leur préservation.

C.1. Le petit patrimoine religieux

Les croix, crucifix et calvaires que l'on retrouve dans le tissu artificialisé des villes et villages, sont **les témoins de la christianisation progressive des populations locales**. Ils indiquent également **l'existence d'au moins une église dans le secteur**. Ces lieux de dévotion et de prière possèdent leurs propres fonctions religieuses : les croix de chemins, les croix de rogations et de processions, les croix de missions, de limites, les croix des ponts, des sommets, des sources et des fontaines et les croix mémorielles. Ces éléments, lorsqu'ils sont implantés sur les sentiers de randonnées ou en hauteur, **constituent de véritables points de repères dans le paysage**. Ces petits édifices, tout comme les bornes, **permettent également d'indiquer une position géographique**.



HAMONVILLE – CALVAIRE EN ENTRÉE DE VILLAGE



MAMEY – CALVAIRE À LA CROISÉE DE DEUX RUES

Il existe également de nombreux lieux et petits édifices consacrés à la prière. **Ils sont dispersés sur l'ensemble du territoire.** Parfois implantés au cœur du village on peut aussi bien les retrouver à l'écart des habitations dans des lieux isolés propices au recueillement.



PRÉNY – CHAPELLE LOCALISÉE DANS LE CIMETIÈRE



MARS-LA-TOUR – CHAPELLE SAINT-DOMINIQUE DE LA MAISON DE RETRAITE



PANNES – VIERGE À L'ENFANT ISOLÉE PAR RAPPORT AU VILLAGE



GORZE – CHAPELLE SAINT-CLÉMENT

Enfin, différents éléments religieux viennent animer les façades des habitations, le plus souvent dans les cœurs de villages anciens. Ils sont matérialisés par des croix, des croix de Lorraine, des calvaires et des petites statuettes intégrées dans les façades ou encore des niches abritant la statue de la vierge. Ces petits éléments traduisent la grande piété des populations de l'époque et viennent compléter le patrimoine religieux propre à la région de Lorraine.



ONVILLE – HABITATION INTÉGRANT UNE CROIX EN FAÇADE



BOUILLONVILLE – STATUETTE DE JEANNE D'ARC EN FAÇADE

C.2. Le petit patrimoine agricole

Ce territoire, essentiellement rural, présente un héritage agricole mis en valeur dans certaines communes. On recense ainsi plusieurs machines techniques et traditionnelles utilisées pour le travail au champ : batteuses en bois, meules en pierre, pressoirs en bois dans les communes viticoles et arboricoles viennent rappeler cette activité tout soulignant l'espace public.



BERNÉCOURT – ANCIEN TRACTEUR VENANT PONCTUER L'ESPACE



MANDRES-AUX-QUATRE-TOURS – INSTRUMENT AGRAIRE



PANNES – ANCIEN PRESSEUR



DOMMARTIN-LA-CHAUSSEE – CHARRETTE ANIMANT L'ESPACE PUBLIC

C.3. Le petit patrimoine de murs et murets

Dans le prolongement direct des maisons, délimitant les propriétés, les murs et murets, visibles dans le paysage de Mad & Moselle, forment une transition douce entre les villages minéraux et les espaces de transition non bâtis composés de vergers, vignes et autres cultures agricoles. Ces constructions linéaires permettent de marquer les sentiers et font partie du paysage des abords du village au départ des promenades. Servant de protection pour les jardins contre la prédation des animaux, ces murs marquent les limites des grandes propriétés et en préservent l'intimité.



MAMEY – MUR DE SOUTÈNEMENT BIEN ENTRETENU



JAULNY – MUR D'ENCEINTE ENTOURANT LA PROPRIÉTÉ DU CHÂTEAU

S'ouvrant parfois aux regards, ils participent réellement au charme des villages anciens, et ils contribuent ainsi à la qualité urbaine des cœurs historiques villageois. Leur pérennité dépend de leur entretien et de leur prise en considération lors de l'aménagement de constructions ou de voirie. Ces murs possèdent un intérêt technique lorsqu'ils permettent de contenir des terres (murs de soutènement) répondant ainsi à de nombreuses problématiques : éboulements et glissement de terrain, érosion des berges naturelles ou encore ruissellement. Enfin, ces ouvrages peuvent avoir une valeur militaire lorsqu'ils ont été érigés afin de défendre une position ou un lieu en prévision de leur éventuelle attaque (murs de fortification).

Synthèse

- Un **patrimoine ferroviaire conséquent** composé d'ouvrages plus ou moins importants (viaducs, ponts, gares, maisons de garde barrières, etc.) qui a **parfois bénéficié de reconversions intéressantes** (ancienne gare d'Ancy-Dornot reconvertie en tiers-lieu) ;
- un **patrimoine particulièrement lié à l'eau** (Moselle, Gorzia, Rupt de Mad) qui se traduit sous différentes formes : aqueduc gallo-romain, ponts, ouvrages pour la gestion de l'eau, anciens moulins, lavoirs, sources aménagées, abreuvoirs, fontaines, etc. ;
- un **petit patrimoine varié et dispersé sur le territoire** (calvaires, croix, chapelles, outils agraires, murs et murets, etc.) permettant de ponctuer et d'animer l'espace public des villages et bourgs.

3. SYNTHÈSE DES ENJEUX

Des spécificités architecturales et urbaines qui fondent l'identité du territoire et le singularise :

- ◆ **De nombreux village-rue** se composant d'usoirs, de maisons rurales traditionnelles lorraines (portes de granges et d'entrées caractéristiques) et de meix
- ◆ **D'anciens villages vigneron**s où se dégagent des cours urbaines, et des chemins étroits longés de murs en pierre sèche
- ◆ **Des villages et bourgs issus en tout ou partie de deux vagues de reconstruction**. Pour la première vague de reconstruction, une composition urbaine et architecturale étudiée et fortement lisible dans les paysages urbains.
- ◆ **Des édifices religieux** à partir desquels nombres de villages se sont historiquement organisés (âtres médiévaux, abbaye de Gorze)
- ◆ **Des bâtisses ou ensembles bâtis remarquables** qui se distinguent dans les trames urbaines : châteaux, corps de ferme, maison de maître ou maison bourgeoise, immeubles de rapport, maisons fortes, bâtiments intentionnels (mairies – écoles de la reconstruction).
- ◆ **Des éléments bâtis plus discrets mais dont la subsistance répond à un enjeu de témoignage historique** : constructions d'urgence après-guerre et vestiges de constructions aujourd'hui détruites

Cela constitue **autant de caractéristiques urbaines et architecturales dont les évolutions sont à encadrer pour les adapter** à de nouveaux usages et besoins [performance énergétique, création de nouvelles ouvertures, augmentation de certains volumes, ouverture d'espaces publics, etc.] **sans altérer les éléments les plus remarquables à identifier** [encadrements en pierre ou brique, ouvertures de granges, usoirs ouverts, fronts bâtis, etc.]

Un patrimoine bâti disséminé au-delà des bourgs et des villages, et témoin de l'histoire de Mad & Moselle :

- ◆ **Un territoire historiquement traversé de lignes de chemins de fer**, avec des infrastructures encore en fonctionnement et d'autres aujourd'hui désaffectées et démantelées, mais dont subsiste nombre d'ouvrages et de bâtisses (ponts, anciennes gares et maisons de garde barrière)
- ◆ **Un patrimoine vernaculaire lié à l'eau** : aqueduc gallo-romain, ponts, canaux, anciens moulins, lavoirs, sources aménagées, abreuvoirs, auges, fontaines, etc.
- ◆ **Des sites de conflits** (tranchées, entonnoirs, cantonnements, groupes fortifiés, etc.) et **des lieux et édifices de commémoration** (nécropoles, monuments aux morts, parcours historiques, boulders, blockhaus, bornes, etc.)

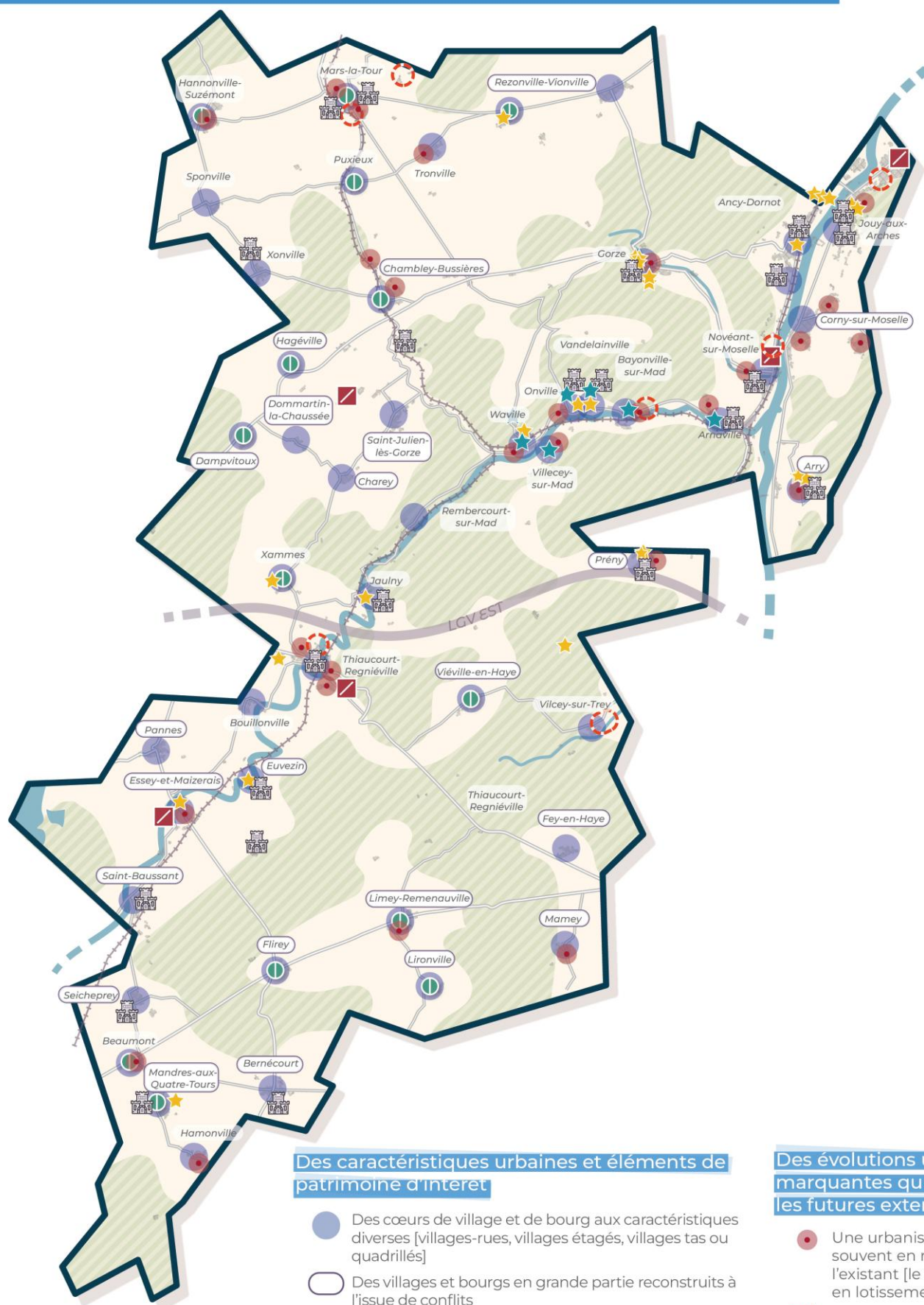
La pérennité de ce patrimoine rencontre un enjeu d'attractivité du territoire.

Des tendances à l'œuvre à analyser pour adapter les choix de développements urbains futurs :

- ◆ **L'abandon de bâtiments et d'espaces bâtis** à la suite d'évolutions des modes de vie et de la fin d'activités économiques : anciennes bâtisses agricoles, friches militaires, artisanales, industrielles, ou encore logements vacants de longue date
- ◆ **Autant de potentiels de réhabilitation, de création de nouveaux logements ou d'activités dans les tissus bâtis existants** : dents creuses, friches, bâti délaissé, pour réduire d'autant les besoins en extension urbaine
- ◆ **Un potentiel à mettre en regard de la protection d'espaces verts d'intérêt**, publics et privés, dans le cœur des bourgs et villages
- ◆ **Des centres-bourgs et villages fragmentés par l'arrivée de nouvelles opérations** entraînant une uniformisation des paysages urbains, et une consommation foncière exponentielle, et pouvant induire un certain délaissement des centralités des villages, au profit du modèle d'habitat pavillonnaire

Une tendance soulevant de nombreux enjeux pour les futurs quartiers et « morceaux de village » à aménager et leur intégration dans les bourgs, villages et paysages dans lesquels ils s'implantent.

SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC CONTEXTE URBAIN ET PATRIMOINE PLUI DE LA CC MAD & MOSELLE



Des caractéristiques urbaines et éléments de patrimoine d'intérêt

- Des cœurs de village et de bourg aux caractéristiques diverses [villages-rues, villages étagés, villages tas ou quadrillés]
- Des villages et bourgs en grande partie reconstruits à l'issue de conflits
- Les aires fortifiées du Rupt de Mad
- Des châteaux et domaines imbriqués dans les tissus bâtis ou isolés
- Monuments historiques, des périmètres de protection amenés à être réinterrogés
- Un patrimoine vernaculaire présent partout à travers le territoire [croix, lavoirs, fontaines, etc.]
- Principaux usoirs du territoire : aménagés ou peu entretenus

Des évolutions urbaines marquantes qui interrogent les futures extensions urbaines

- Une urbanisation la plus souvent en rupture de l'existant [le long des axes, en lotissement]
- Des sites d'activités économiques déconnectés des bourgs et villages

Des potentiels pour l'avenir

- Des gisements fonciers à étudier [friches industrielles / artisanales / militaires et ferroviaires]
- Un gisement de bâti inutilisé à identifier

ANCY-DORNOT ARNAVILLE ARRY BAYONVILLE-SUR-MAD BEAUMONT BERNÉCOURT
BOUILLONVILLE CHAMBLEY-BUSSIÈRES CHAREY CORNY-SUR-MOSELLE DAMPVITOUX
DOMMARTIN-LA-CHAUSSÉE ESSEY-ET-MAIZERAIS EUVEZIN FEY-EN-HAYE FLIREY GORZE
HAGÉVILLE HAMONVILLE HANNONVILLE-SUZÉMONT JAULNY JOUY-AUX-ARCHES
LIMEY-REMENAUVILLE LIRONVILLE MAMEY MANDRES-AUX-QUATRE-TOURS MARS-LA-TOUR
NOVÉANT-SUR-MOSELLE ONVILLE PANNES PRÉNY PUXIEUX REMBERCOURT-SUR-MAD
REZONVILLE-VIONVILLE SAINT-BAUSSANT SAINT-JULIEN-LÈS-GORZE SEICHEPREY SPONVILLE
TRONVILLE VANDELAINVILLE VIÉVILLE-EN-HAYE VILCEY-SUR-TREY VILLECEY-SUR-MAD WAVILLE
XAMMES XONVILLE



BP 90016 - 54470 Thiaucourt Regnieville Cedex
03 83 81 91 69
accueil@cc-madetmoselle.f
www.cc-madetmoselle.fr

AGURAM
AGENCE D'URBANISME
D'AGGLOMÉRATIONS DE MOSELLE
27 place Saint-Thiébault 57000 METZ
tél. : 03 87 21 99 00 | contact@aguram.org
www.aguram.org | @agenceaguram